DIRECTION GENERALE DES TERRES

LANDS DIRECTORATE

Environment Canada Environnement Canada
0021869I VOL ISS 29 1985
EXC # 001
HD 107 W6714
DOCUMENT DE TRAVAIL. (CANADA. DIREC
TION GENERALE DES TERRES)
OOFF

L'ABANDON DES TERRES AGRICOLES EN GASPÉSIE, QUÉBEC: LES CAUSES ET LES IMPACTS SUR L'UTILISATION DES TERRES

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 29

Environnement Canada Environment Canada

Canada

85-4288/

L'ABANDON DES TERRES AGRICOLES EN GASPÉSIE, QUÉBEC: LES CAUSES ET LES IMPACTS SUR L'UTILISATION DES TERRES

Diane Lamoureux

Direction générale des terres
Environnement Canada

Document de travail n° 29

Available in English under the title:

THE ABANDONMENT OF AGRICULTURAL LAND IN GASPE, QUEBEC: THE CAUSES AND THE IMPACTS ON LAND USE

Ministère des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. En 73-4/29F

ISBN 0-662-92294-8

PRÉFACE

Le type d'utilisation des terres et la gestion rationnelle de celles-ci représentent pour le Canada un investissement économique délicat. Le problème de l'utilisation des terres est complexe et varie d'une région à l'autre. Habituellement, les régions rurales canadiennes, à faible rendement économique, permettent une utilisation variée des terres. Depuis quelques décennies, la forte diminution des terres agricoles rend nécessaire l'évaluation des tendances et des processus de l'utilisation des terres. Ceci afin de mieux élaborer les scénarios d'aménagement probables. La région gaspésienne est l'une des trois régions rurales canadiennes où l'abandon des terres agricoles, les causes et les impacts sur l'utilisation des terres sont étudiés à la Direction générale des terres d'Environnement Canada.

La Direction générale des terres d'Environnement Canada analyse les tendances de l'utilisation des terres à l'échelle nationale et évalue les divers facteurs les influençant. Elle appuie la politique fédérale sur l'utilisation des terres approuvée par le Cabinet fédéral en 1980. Nous espérons qu'une meilleure connaissance des ressources renouvelables, entraînera un aménagement judicieux des terres, répondant ainsi à la demande des Canadiens.

RÉSUMÉ

La Direction générale des terres d'Environnement Canada analyse la problématique de la diminution des terres agricoles dans la région gaspésienne entre 1961 et 1981. Certaines causes physiques, socio-économiques et politiques jouent un rôle important dans l'évolution de l'utilisation des terres agricoles. Le boisé de ferme est la superficie agricole ayant subi la plus grande diminution à cause du faible taux de conservation de cette ressource. Depuis 1976, la situation se rétablit lentement. Une étude de cas localise spécifiquement l'évolution de l'utilisation des terres où les terres agricoles abandonnées et les secteurs de reforestation des terres agricoles sont retracés. Ainsi, nous retrouvons que la majorité des terres agricoles abandonnées sont inutilisées en 1981. Finalement, les alternatives de développement sont élaborées.

ABSTRACT

This report of the Lands Directorate of Environment Canada analyzes the issue of abandonment of agricultural land in the Gaspé region of Québec, from 1961 to 1981. Physiographic, socio-economic and political forces each have played important roles in agricultural land-use changes. Because of a low level of farm woodlot maintenance, this land use suffered the greatest loss. Since 1976, the situation is showing signs of slow recovery. A case study identifies specifically the areas experiencing changes from agricultural land use and thus where reforestation is taking place. Therefore, we found that the majority of abandoned agricultural land was unused in 1981. Finally, development alternatives are outlined.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document. D'abord, les gens de la région gaspésienne qui se sont montrés accueillants et coopératifs, particulièrement Martine Soucy, Jean-Guy Gagnon membre et ex-directeur de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc. (SERV) et Jean-Guy Lepage de l'Union des producteurs agricoles (UPA). La collaboration des agronomes régionaux, Vital Landry et Roland Como, respectivement d'Amqui et Carleton et Jacques Thériault, agronome et économiste agricole de Québec, tous du Ministère de l'agriculture du Québec a été appréciée. L'aide et l'encouragement apportés par les officiers municipaux de la zone Carleton, Thérèse Pichette, Joyce Cavanagh, André Allard et Eugène Slaghter ont été indispensables.

De plus, nous remercions les membres de la Direction générale des terres: Wayne K. Bond, Edward W. Manning qui ont établi le cadre du projet et Nicole Lavigne dont les propos ont fait avancer le document. Nous remercions les membres de la Division des systèmes de données sur les terres du Canada. Ils nous ont permis d'analyser l'évolution de l'utilisation des terres entre 1961 et 1981. Les travaux de l'atelier de dessin du Service de la conservation d'Environnement Canada ont été essentiels pour la préparation des cartes, des figures et des tableaux utilisés dans le document de travail. Nous remercions C. Aubin-Lalonde de son excellent travail de traitement de texte. Nous sommes reconnaissants à Michael Joyce, Michel Mongeon et Marie-Andrée Slevan pour l'étude des infrastructures industrielles, la photo-interprétation des zones d'étude spécifiques et la mise en page en français. En dernier lieu, nous tenons à souligner le travail de Simon Henchiri de la Division des publications et de la correction-rédaction d'Environnement Canada.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
PRÉFACE		iii
RÉSUMÉ		iv
REMERCIEMENTS		v
LISTE DES TABLEAUX		ix
LISTE DES CARTES		x
LISTE DES FIGURES		xi
1.	INTRODUCTION	1
	1.1 Les objectifs	1
	1.2 La méthodologie	3
2.	LES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES ET HISTORIQUES	7
	2.1 Le facteur physiographique	7
	2.2 Le facteur climatique	7
	2.3 L'accessibilité au marché	10
	2.4 Les limites agro-forestières	10
	2.5 Un bref historique	12
	2.6 Les caractéristiques socio-économiques	18
	2.7 Conclusion	19
3.	L'ÉVOLUTION DANS L'UTILISATION DES TERRES	21
	3.1 L'évolution de la superficie agricole	21
	3.2 L'évolution de la superficie défrichée	24
	3.3 L'évolution de la superficie en culture	27
	3.4 L'évolution du nombre de fermes	30
	3.5 L'importance du secteur forestier	33
	3.6 Conclusion	33
4.	L'ÉTUDE DE CAS	37
	4.1 L'évolution agricole	37
	4.2 Le retrait agricole	38

		Page
4.3	L'agriculture à temps partiel	38
4.4	La qualité des superficies agricoles perdues	44
4.5	La consolidation de l'industrie laitière	44
4.6	L'aménagement agro-forestier	47
4.7	L'évolution de l'exploitation forestière	49
4.8	La gestion foncière	56
4.9	Conclusion	56
5.	LES CAUSES DE LA DIMINUTION AGRICOLE	59
5.1	Les causes sociales	59
	L'évolution des populations totale et agricole La concentration démographique L'augmentation du niveau de scolarisation Les aspirations populaires	
5.2	Les causes économiques	64
	La faible possibilité d'emploi La situation du marché agricole local L'importance de l'activité forestière Une économie diversifiée	
5.3	Le BAEQ: expérience d'aménagement économique	67
	L'historique et les orientations générales La modernisation des secteurs traditionnels Un nouveau zonage agricole La rationalisation de l'industrie forestière Les autres secteurs	
5.4	Conclusion	71
6.	SOMMAIRE ET PROSPECTIVES	73
6.1	Le but de l'étude	73
6.2	L'abandon des terres agricoles en Gaspésie	73
6.3	La nouvelle utilisation des terres agricoles perdues	74
6.4	Les causes et conséquences	74
6.5	Les prospectives	76
BIBLIOGRAPHIE		78
ANNEXE 1.	Le nom des municipalités à l'intérieur des aires standardisées	81
ANNEXE 2.	L'inventaire des terres du Canada	87

			Page
ANNEXE 3.	Tableau 1:	La superficie agricoles (hectares) de chaque aire standardisée et le changement de superficie entre 1961 et 1981	94
	Tableau 2:	La superficie défrichée (hectares) de chaque aire standardisée et le changement de superficie entre 1961 et 1981	95
	Tableau 3:	La superficie des grandes cultures (hectares) entre 1961 et 1981	96
	Tableau 4:	La superficie en culture (hectares) de chaque aire standardisée et le changement de superficie entre 1961 et 1981	97
SÉRIE DE DOCUMENTS DE TRAVAIL			98

LISTE DES TABLEAUX

		Page
2.1	La distribution en hectares des terres en fonction de leur potentiel agricole et selon les classes de l'Inventaire des terres du Canada	13
2.2	La distribution en hectares des terres en fonction de leur potentiel forestier et selon les classes de l'Inventaire des terres du Canada	14
2.3	La situation dans le secteur manufacturier en Gaspésie, 1961	19
3.1	Le pourcentage de la main-d'oeuvre active selon le secteur économique, 1981	35
4.1	Certaines caractéristiques agricoles des zones Carleton et Causapscal et leurs comtés respectifs (superficie en hectares) entre 1961 et 1981	39
4.2	La comparaison de l'utilisation des terres dans la zone Carleton pour les années 1961 et 1981 (hectares)	45
4.3	La comparaison de l'utilisation des terres dans la zone Causapscal pour les années 1961 et 1981 (hectares)	46
5.1	L'évolution de la population totale en Gaspésie, 1961-1981	61
5.2	L'évolution de la population agricole en Gaspésie, 1961-1981	61
5.3	La répartition en pourcentage des exploitants agricoles par rapport au revenu agricole dans chaque comté, 1971-1981	63

LISTE DES CARTES

		Page
1.1	La région d'étude de la Gaspésie	2
1.2	Les aires standardisées de la Gaspésie, 1961-1981	4
1.3	Les zones d'étude spécifiques	5
2.1	Le relief gaspésien	8
2.2	Le nombre de jours sans gel (0°C)	9
2.3	La localisation des potentiels agricoles de la Gaspésie	11
2.4	La localisation des potentiels forestiers de la Gaspésie	11
2.5	La superficie agricole (hectares) de la Gaspésie, 1961 et 1981	15
3.1	Le changement de la superficie agricole entre 1961 et 1981	23
3.2	Le changement en pourcentage de la superficie agricole entre 1961 et 1981	23
3.3	Le changement de la superficie agricole entre 1976 et 1981	25
3.4	Le changement absolu de la superficie défrichée entre 1961 et 1981	26
3.5	Le changement en pourcentage de la superficie défrichée entre 1961 et 1981	26
3.6	Le ratio entre les terres défrichées en 1961 et les bonnes terres agricoles (classes 1-3)	28
3.7	Le changement absolu de la superficie en culture entre 1971 et 1981	31
3.8	Le changement absolu de la superficie en culture entre 1976 et 1981	31
3.9	Le changement absolu du nombre de fermes entre 1961 et 1981	32
3.10	Le changement en pourcentage du nombre de fermes entre 1961 et 1981	32
3.11	Le changement absolu du nombre de fermes entre 1976 et 1981	34
4.1	La perte des terres agricoles de la zone Causapscal entre 1961 et 1981 et leur utilisation en 1981	40
4.2	La perte des terres agricoles de la zone Carleton entre 1961 et 1981 et leur utilisation en 1981	42
4.3	La perte des terres forestières de la zone Carleton entre 1961 et 1981 et leur utilisation en 1981	50
4.4	La perte des terres forestières de la zone Causapscal entre 1961 et 1981 et leur utilisation en 1981	52
4.5	Les territoires d'intervention de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc. dans la zone Causapscal	54

LISTE DES FIGURES

		Page
3.1	Le changement de la superficie agricole de la Gaspésie, 1961-1981	22
3.2	La corrélation entre la superficie du potentiel agricole (classes 1-3) et la superficie défrichée, 1961 et 1981	29
5.1	La population totale selon l'âge et le sexe en Gaspésie, 1961 et 1981	60

1. INTRODUCTION

Entre 1961 et 1981, la tendance de l'utilisation des terres agricoles évolue à travers le Canada. Selon McCuaig et Manning (1982), la division de cette tendance canadienne se trouve à la frontière du Manitoba et de l'Ontario et détermine pour l'est une diminution considérable des terres agricoles et pour l'ouest, des gains importants. Ces mêmes auteurs retracent que dans l'est, les plus importantes pertes de terres défrichées se retrouvent dans certaines régions dont la Gaspésie qui est une région d'abandon rapide des terres agricoles c'est-à-dire que ce sont des terres agricoles en régression. Entre 1961 et 1976, la perte des terres défrichées dans toute la péninsule est de 52% (28 878 hectares). Mais la situation se stabilise entre les années 1976 et 1981, où nous voyons une légère diminution de 3 083 hectares. Également, l'étude de la rétrospective nationale de Beattie et al. (1981) analyse les "frontières agricoles" et les composantes qui définissent la "marginalité économique". Cette étude canadienne axée sur le recul des frontières agricoles au Canada et de leurs diverses utilisations indique que la région gaspésienne est marquée par une baisse extrême de la superficie agricole.

La Direction générale des terres d'Environnement Canada analyse trois régions agricoles dites marginales: la région de la Gaspésie (Québec), le comté de Kent (Nouveau-Brunswick) et le comté de Renfrew (Ontario). Ce document traite de la Gaspésie (carte 1.1) où la perte de viabilité économique et la diminution de la superficie agricole s'accentuent à mesure que nous nous éloignons de la côte. La concentration de l'agriculture sur le littoral et dans quelques régions le long de la Vallée de la Matapédia et la diminution du nombre de fermes font que la superficie agricole totale diminue. Cette diminution du nombre de fermes entraîne une croissance du nombre de lots abandonnés qui retournent en friche. De plus, l'économie agricole est de plus en plus basée sur une plus grande productivité. Les fermiers qui ne peuvent pas s'adapter aux nouvelles demandes du marché n'ont pas de choix: ils doivent abandonner l'activité agricole.

La Gaspésie a toutes les caractéristiques identifiées par Beattie et al. (1981): en 1961, la région est loin du marché agricole qui est près des centres urbains tel Montréal et, de plus, le potentiel agricole régional est faible. Malgré l'aide financière du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) commençant en 1963 et encourageant une certaine modernisation des secteurs traditionnels, nous constatons vingt ans plus tard qu'il est difficile de vouloir mettre la Gaspésie à l'heure du Québec. Entre 1963 et 1973, cette philosophie coûte près de $114 millions et $300 millions aux gouvernements provincial et fédéral. Les perdants sont les gaspésiens eux-mêmes car la récession économique canadienne de la fin des années 1970 et du début des années 1980 les place dans une situation difficile qui n'est pas nouvelle.

1.1 Les objectifs

Ce document analyse la diminution des terres agricoles et évalue la régression de l'agriculture en Gaspésie. Pour localiser les tendances et l'utilisation présente des terres, nous devons analyser les points suivants:

CARTE 1.1

LA RÉGION D'ÉTUDE DE LA GASPÉSIE

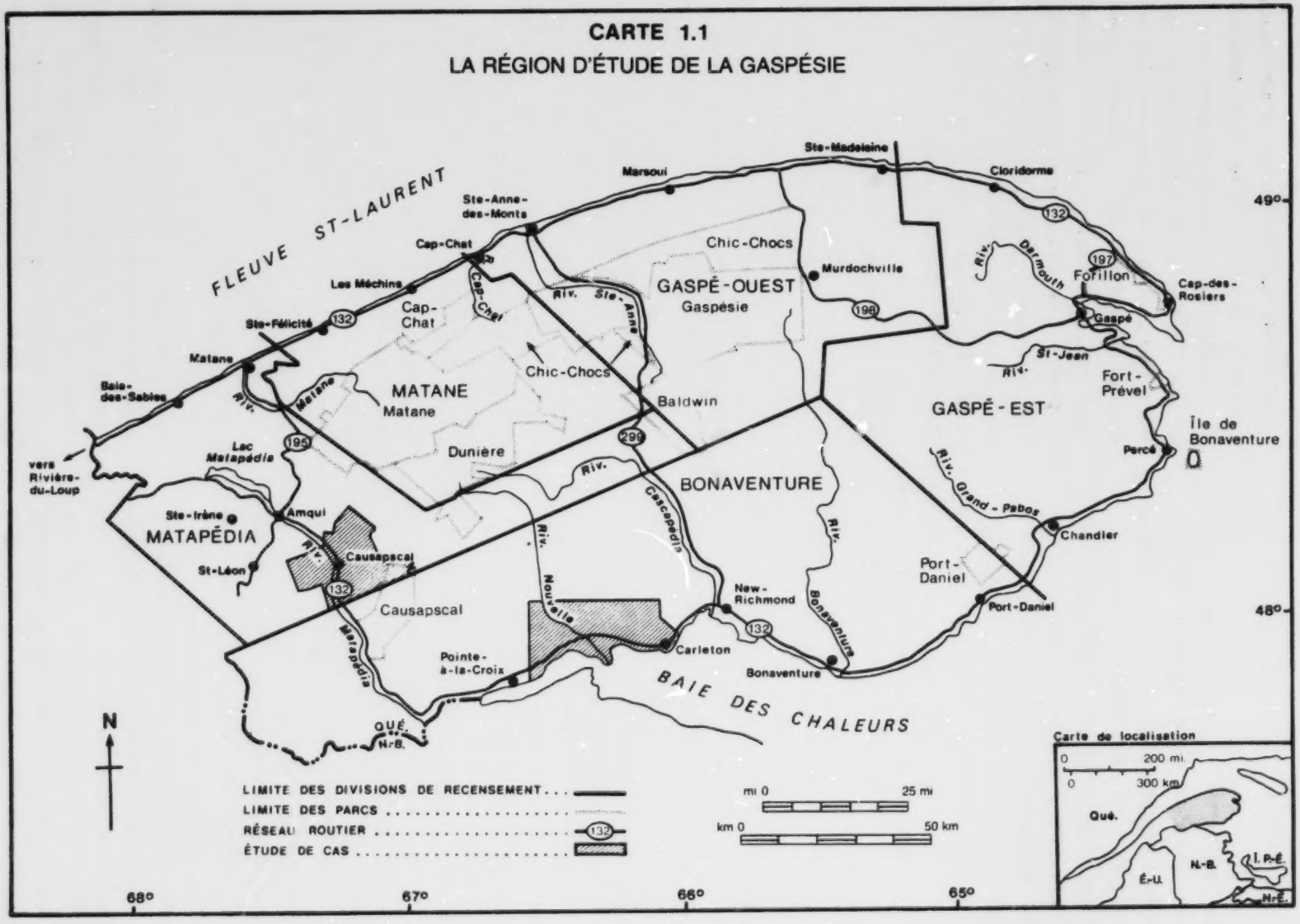

1. Les contraintes géographiques et les diverses utilisations antérieures des terres (forêt, agriculture);

2. La localisation de la "perte" des terres agricoles et forestières et leur nouvelle utilisation;

3. Le rôle des organismes, des variables socio-économiques et politiques sur les changements de l'utilisation des terres agricoles;

4. La synthèse finale et l'identification des types d'interventions potentielles rendant efficiente la mobilisation de la ressource "terre" et minimisant les coûts socio-économiques.

1.2 La méthodologie

Avant de présenter et d'analyser les données recueillies, il est important de préciser la démarche qui a conduit à l'élaboration de la recherche et qui consiste à évaluer certaines caractéristiques régionales dans les comtés de Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest et Matane-Matapédia. Nous comparons les données de Statistique Canada entre les années 1961 et 1981 grâce à 43 aires standardisées (carte 1.2). Durant cette période de vingt ans, les frontières de ces aires ne changent pas et elles permettent de localiser précisément les tendances de l'utilisation des terres (pour plus de détails sur les aires standardisées, voir l'Annexe 1). Ensuite, nous analysons deux zones d'étude spécifiques localisées dans les comtés de Bonaventure et Matapédia (carte 1.3) pour nous permettre d'évaluer le processus des changements de l'utilisation des terres. La première zone d'étude regroupe les municipalités de Carleton, Escuminac, Nouvelle et St-Omer; on la nomme zone Carleton. La deuxième zone d'étude réunit les municipalités d'Albertville, Causapscal, Ste-Florence et Ste-Marguerite; on la nomme zone Causapscal. Le choix des deux zones d'étude est fait selon l'importance de la diminution de superficie agricole (Statistique Canada utilise le terme "superficie agricole totale"). Entre 1961 et 1981, l'évolution de l'utilisation des terres y est représentative des changements à l'échelle régionale: les zones Carleton et Causapscal perdent respectivement 8 806 et 9 660 hectares de leur superficie agricole totale (48% et 47% de leur superficie agricole totale). De plus, 31% et 48% de cette perte agricole sont des terres défrichées (Statistique Canada utilise le terme "terre améliorée").

Certaines caractéristiques géographiques comme la physiographie, le climat et les potentiels agricoles et forestiers d'après l'Inventaire des terres du Canada (ITC) sont relatées au chapitre 2. Dans ce chapitre, nous faisons un bref historique régional dans le but de connaître le mode d'aménagement spatial en Gaspésie et les raisons de la colonisation de cette région afin de mieux comprendre les divers changements dans l'utilisation des terres. A la fin du chapitre, les données recueillies permettent de brosser un tableau de l'utilisation antérieure à 1960 des terres agricoles et d'esquisser certaines raisons générales du changement de celles-ci. Le chapitre 3 localise les changements régionaux entre 1961 et 1981. Cette partie est basée sur des entrevues avec plusieurs officiers gouvernementaux et sur une étude statistique qui permet d'analyser les tendances de l'utilisation des terres agricoles. Ces tendances s'accompagnent de changements industriels négatifs dans l'ensemble. Entre 1961 et 1981, nous enregistrons certaines données industrielles grâce à plusieurs sources de référence dont l'inventaire industriel "Scott". Le chapitre 4 retrace les changements de l'utilisation des terres

CARTE 1.2

LES AIRES STANDARDISÉES DE LA GASPÉSIE, 1961-1981

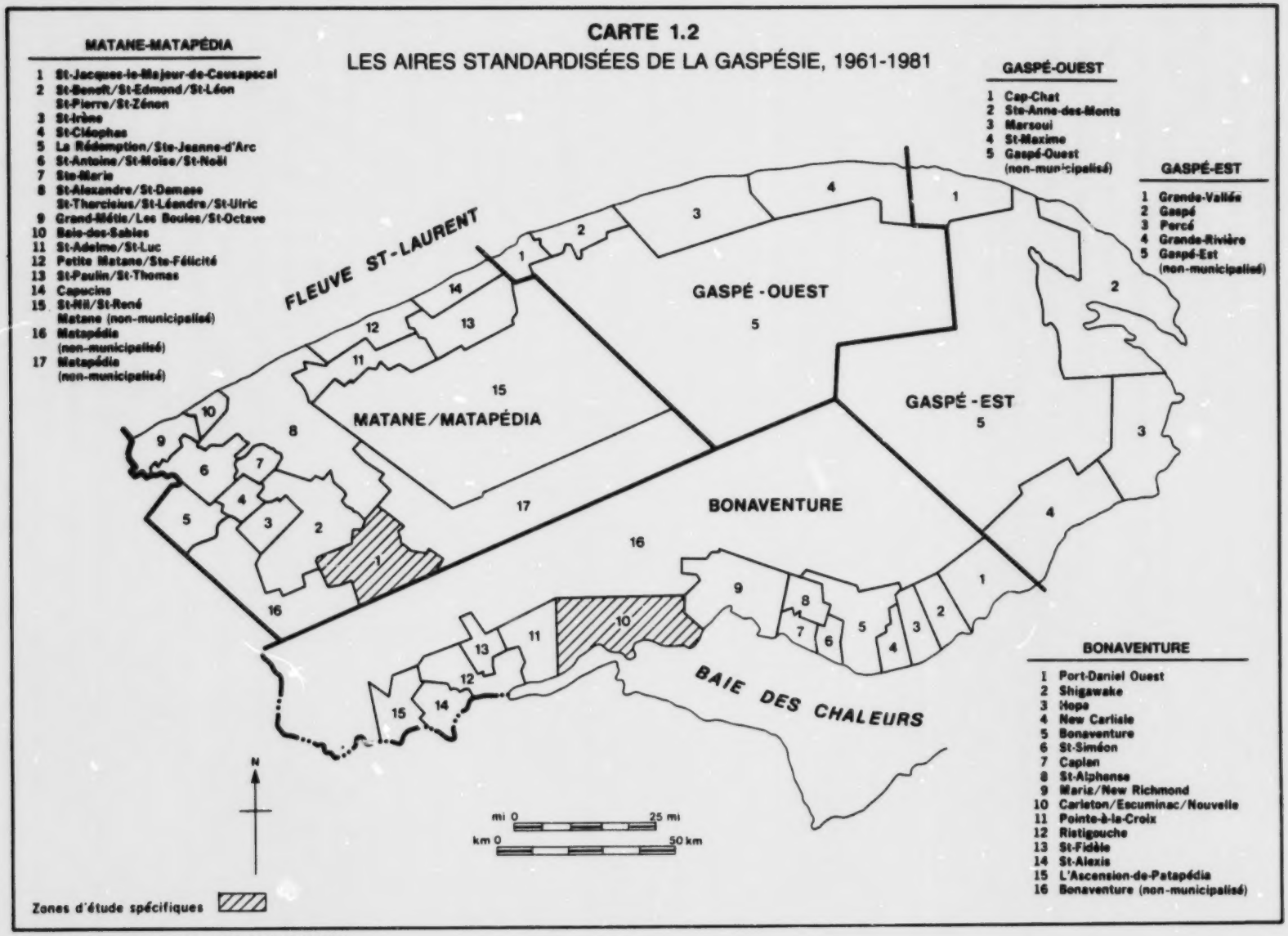

Source: Recensement Canada, 1961-1971-1976-1981

CARTE 1.3

LES ZONES D'ÉTUDE SPÉCIFIQUES

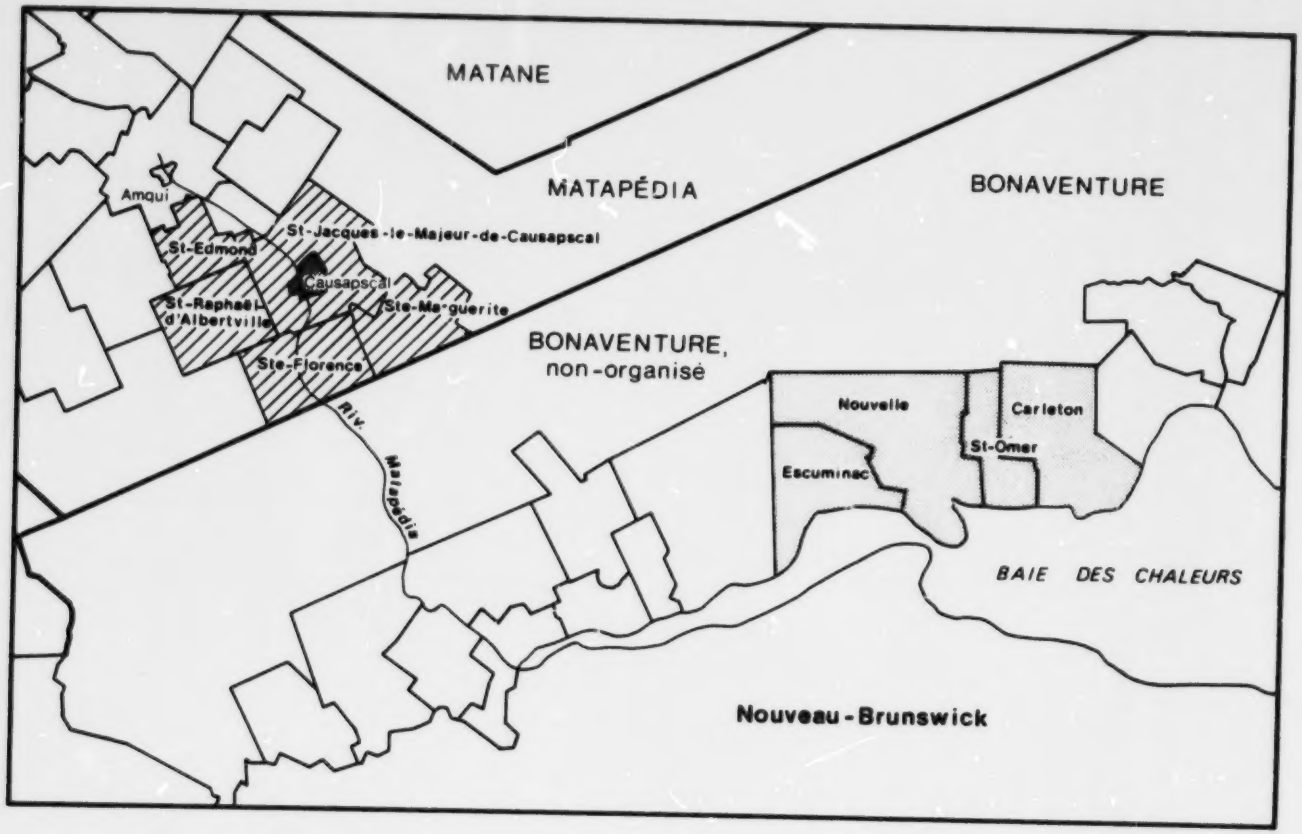

LÉGENDE

LIMITE DES DIVISIONS DE RECENSEMENT.....

LIMITE DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT.....

ZONE D'ÉTUDE CARLETON.....

ZONE D'ÉTUDE CAUSAPSCAL.....

mi 0 — 25 mi

km 0 — 50 km

N

Préparé par Statistique Canada, 1981

agricoles entre 1961 et 1981 et les causes spécifiques de ces changements à l'intérieur des deux zones d'étude spécifiques. Grâce à la photo-interprétation, nous pouvons localiser les endroits où l'utilisation des terres change. En plus, cette méthodologie nous permet de déterminer l'utilisation actuelle des terres agricoles abandonnées et de les comparer avec leurs capacités agricoles et forestières selon l'ITC (pour plus de détails sur l'ITC, voir l'Annexe 2). Le chapitre 5 examine les causes et les conséquences de ces changements. Les composantes impliquées sont les suivantes: le problème démographique entraîne un manque de relève agricole; l'économie agricole se divise en deux types d'activités (laitière et diversifiée); les aspirations des gaspésiens et les marchés potentiels changent, etc... Des entrevues avec des fermiers aident à compléter cette section de la recherche. Le chapitre 6 décrit les développements possibles pour une utilisation maximale des terres en fonction de leur potentiel. Depuis quelques années, celles-ci s'élaborent surtout dans l'aménagement sylvicole et la production laitière.

2. LES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES ET HISTORIQUES

La localisation de l'utilisation des terres est influencée par des contraintes physiques et des faits historiques comme l'époque de la colonisation au début du siècle qui nous aident à comprendre le "pourquoi" et le "comment" de l'utilisation des terres. La population active s'adonne à plusieurs activités économiques: l'agriculture, la forêt et les pêcheries. En général, la spécialisation n'est pas de rigueur. La base de leur économie est polyvalente et nous étudions principalement les secteurs liés directement à la ressource foncière c'est-à-dire l'agriculture et les forêts.

2.1 Le facteur physiographique

La carte 2.1 montre le relief gaspésien où s'élèvent les Chic-Chocs, hautes montagnes de 60 mètres et plus d'altitude. Certaines régions comme la face nord de la Gaspésie, la vallée transversale de la Matapédia et le littoral de la Baie des Chaleurs ont un potentiel agricole mais la superficie exploitable est restreinte par le relief escarpé. L'infranchissable barrière que sont les montagnes appalachiennes rend difficile l'utilisation de l'espace. Selon Raveneau (1971), l'utilisation des machines agricoles devient difficile et les risques d'érosion augmentent sur les pentes de plus de 5°. Au-dessus de 9°, la culture s'avère pratiquement impossible. Donc, les régions de collines et de montages de plus de 5° couvrant plus des trois quarts de la région gaspésienne limitent le développement agricole. Le relief est plissé et formé de piedmonts et de plateaux. L'agriculture du bas plateau des Chaleurs avec près du tiers du comté de Bonaventure occupe la plus grande superficie agricole. A courte distance de la rive, par exemple à Carleton, le sol a un certain potentiel agricole mais le terrain s'élève abruptement à plus de 300 mètres. Par ailleurs, la vallée transversale de la rivière Matapédia présente des caractéristiques plus favorables à l'agriculture. Ses sols alluviaux représentent une heureuse exception à l'intérieur même de cette région difficile à cultiver. Également, le terrain est fortement découpé par une multitude de cours d'eau coulant vers le sud au fond de profonds ravins. Toutes ces contraintes diminuent la superficie agricole exploitable. Mais l'activité forestière est possible dans ces régions de collines, limitée principalement par les pentes de plus de 5°, le sol et les roches.

Nous verrons plus loin dans ce chapitre que l'exploitation du "bois de pulpe" a marqué la colonisation de la région gaspésienne. En fait, elle a surtout servi d'assise au développement d'une industrie qui a vite franchi l'une des premières places au sein d'une économie de marché. L'industrie des pâtes et papiers (Matane, New-Richmond et Chandler) a un rôle important à jouer dans la santé socio-économique régionale.

2.2 Le facteur climatique

La carte 2.2 montre que le facteur climatique est généralement une contrainte majeure à l'agriculture gaspésienne et une contrainte moins restrictive pour la foresterie. Les saisons sans gel les plus longues se situent dans les paroisses en bordure de la mer c'est-à-dire sur les basses et hautes terrasses jusqu'à une élévation d'environ 167 mètres. Selon Thériault (1966), les zones cultivables s'organisent dans un rayon de 6.4 kilomètres de la mer. Le sol agraire situé en

CARTE 2.1

LE RELIEF GASPÉSIEN

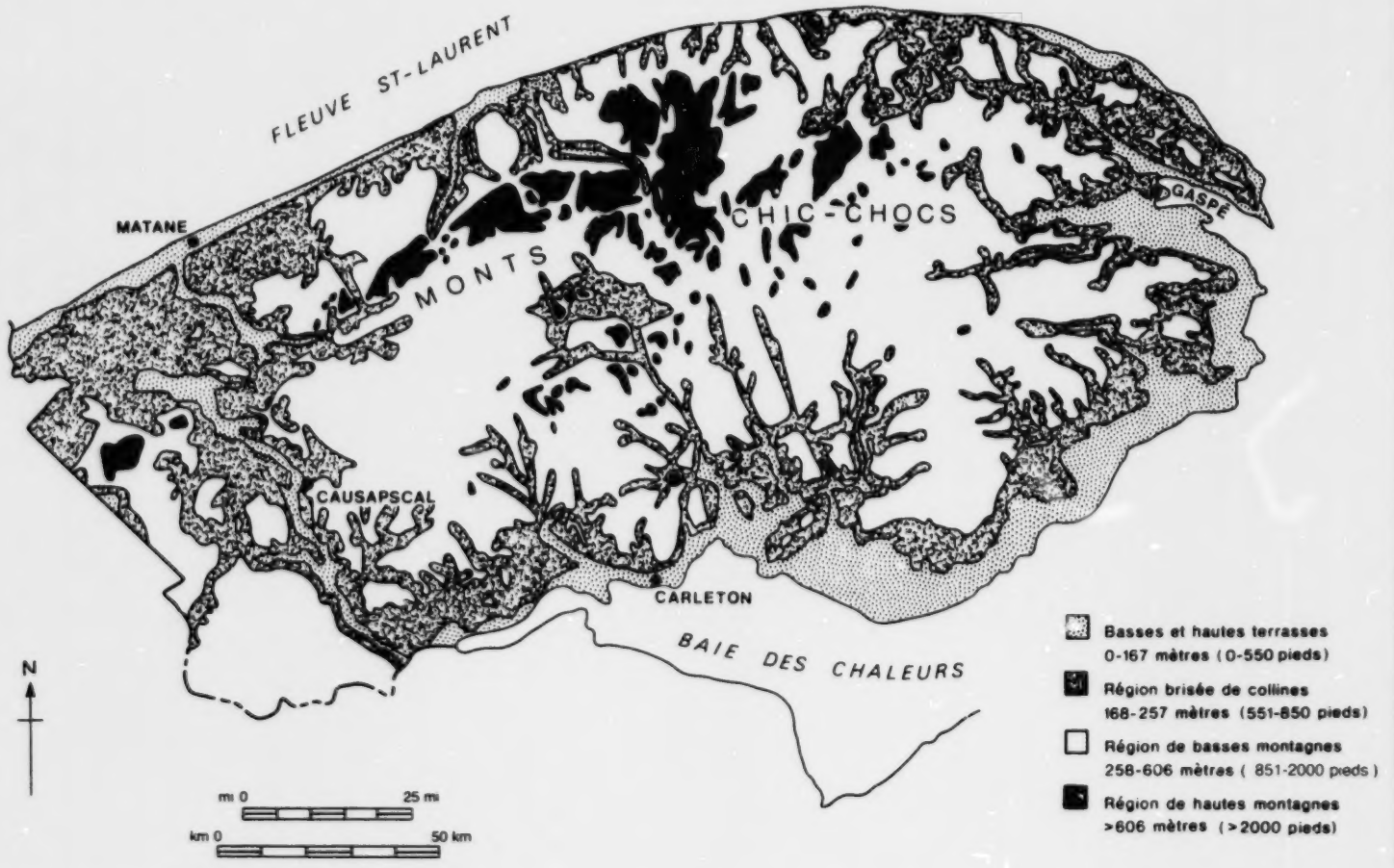

Source: BAEQ. 1966.

CARTE 2.2

LE NOMBRE DE JOURS SANS GEL (0°C)

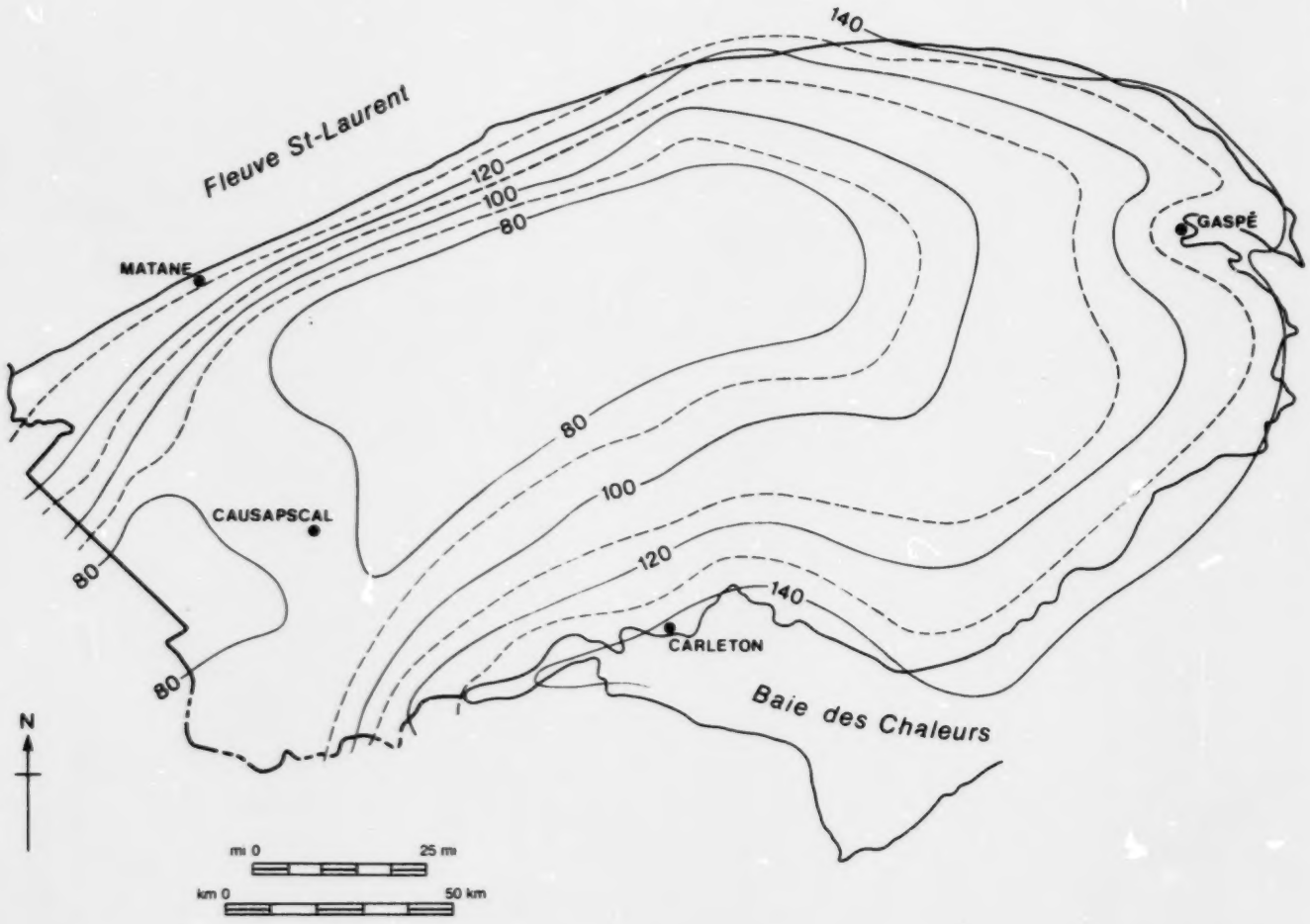

Source: BAEQ. 1966.

bordure de la mer subit l'effet maritime qui prolonge la saison sans gel. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la mer, la saison sans gel devient de plus en plus courte et les possibilités de culture de plus en plus restreintes. Certaines cultures comme le foin et la pomme de terre peuvent s'acclimater. Comparativement au reste du Québec, les précipitations dans la région gaspésienne sont les moins élevées et les gels sont les plus hâtifs et tardifs (1er septembre - 1er juin). La classe de température "boréale froide" définit que les températures annuelles et estivales sont les mêmes dans cette zone que dans la zone boréale modérément froide par exemple, comme la région de Montréal ayant 5° à 8° C et 15° à 18° C. Cependant, la saison végétative en Gaspésie compte moins de 170 jours comparativement à 220 jours pour Montréal. Montréal est favorisé par plus de 3 500 degrés-jours au-dessus de 5° C alors que la région de l'Est du Canada n'enregistre que près de 2 500 degrés-jours. Comparativement à la région montréalaise, l'Est du Canada possède environ quatre semaines de saison végétative de moins, ce qui ne permet pas la culture de la tomate, du chou et du céleri par exemple.

La zone bioclimatique du littoral de la Baie des Chaleurs a le meilleur potentiel régional. Si l'on tient compte des variables climatiques et physiographiques telles la topographie du territoire et la superficie de sol apte à la culture, nous ne pouvons que retenir la région située le long de la Baie des Chaleurs ayant un climat doux et humide. En réalité, l'utilisation des terres agricoles n'est pas aussi spécifique. Comme nous l'indique l'histoire, pour survivre les colons devaient réaliser une foule d'activités tant agricoles que forestières en plus de la pêche.

Les caractéristiques physiographiques et le facteur climatique dispersent le développement agricole le long du littoral et dans quelques aires ou nous retrouvons principalement les basses et hautes terrasses et le maximum bioclimatique de 140 jours sans gel. D'autre part, les caractéristiques physiographiques et le facteur climatique ne sont cependant pas les seules contraintes quant au développement agricole.

2.3 L'accessibilité au marché

L'importance de l'accessibilité au marché fait qu'il y a une organisation agricole concentrée dans la Vallée où le centre industriel de Matane et la coopérative laitière de Bic du comté de Rimouski sont présents. L'accessibilité au marché se fait par la route principale, la route 132 ceinturant la péninsule gaspésienne. Le faible développement du réseau routier est une contrainte additionnelle au développement des ressources tant agricoles que forestières. Le problème d'accessibilité nuit aux échanges commerciaux et à la création de pôles de développement. Ceci a pour conséquence de maintenir l'organisation agricole d'antan et de nuire à l'organisation agricole moderne qui nécessite une grande superficie de terres défrichées et une bonne accessibilité aux marchés. La fragmentation des propriétés est de plus une limitation empêchant la réalisation de l'activité agricole.

2.4 Les limites agro-forestières

La superficie gaspésienne est de 30 000 kilomètres^2 mais le territoire agricole demeure fort limité. Les cartes 2.3 et 2.4 localisent le potentiel agricole concentré dans les comtés de Matapédia et Bonaventure c'est-à-dire dans les hautes et basses terres

CARTE 2.3
LA LOCALISATION DES POTENTIELS AGRICOLES DE LA GASPÉSIE

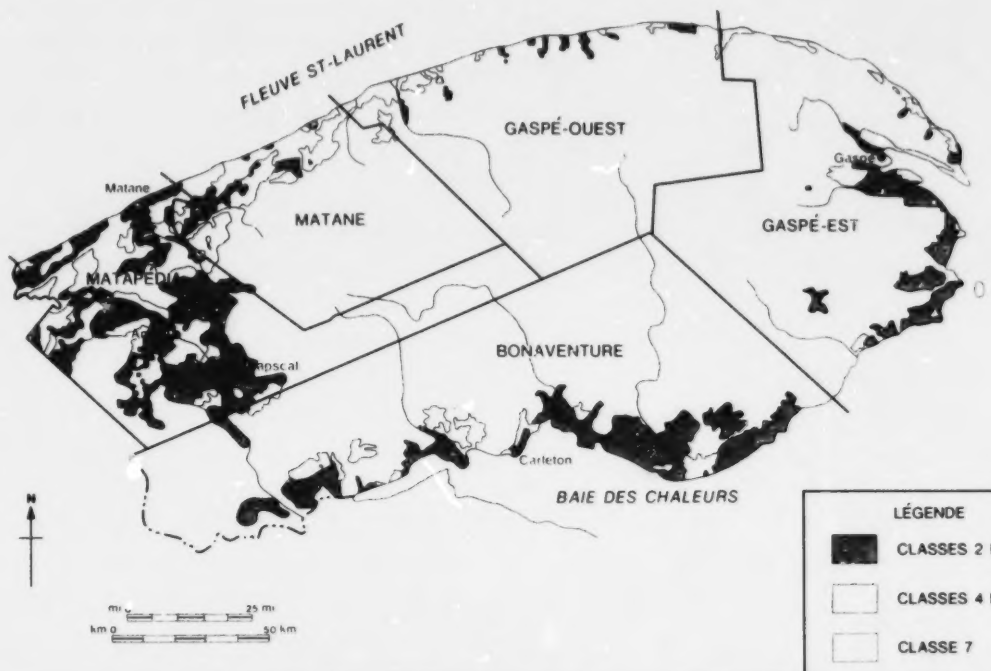

CARTE 2.4
LA LOCALISATION DES POTENTIELS FORESTIERS DE LA GASPÉSIE

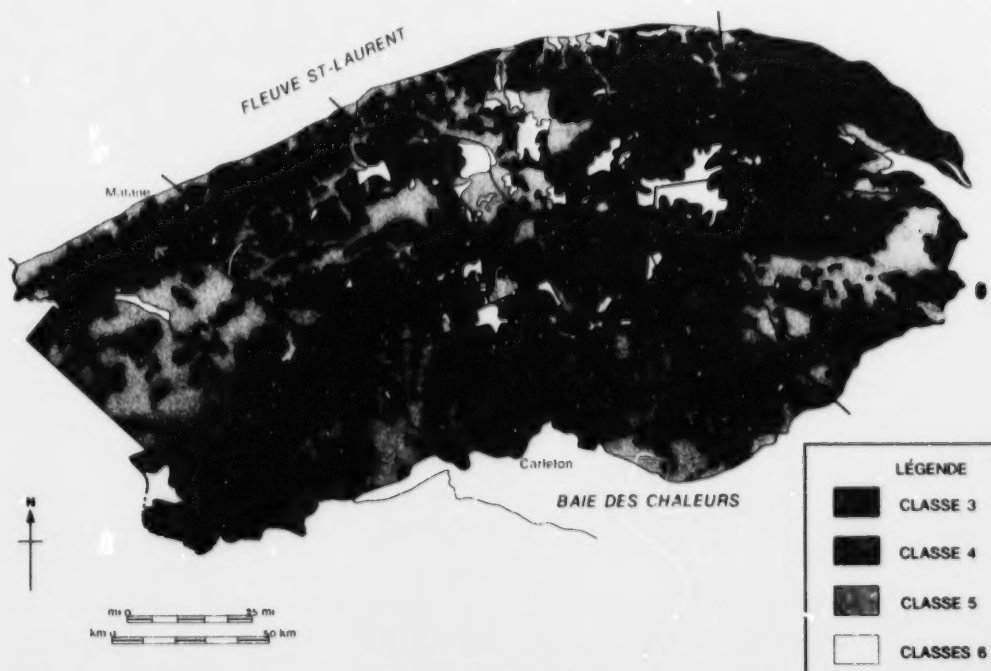

Source: Système de données sur les terres du Canada

comparativement au potentiel forestier disséminé à travers la péninsule gaspésienne. Le tableau 2.1 précise que seulement 15% du territoire gaspésien a un potentiel agricole de classes 2 à 5 (ITC). L'absence de potentiel agricole, classe 7, qui représente la plupart du territoire gaspésien (85%) s'explique par le relief accidenté et le climat rigoureux.

La carte 2.4 indique que la Gaspésie a davantage de potentiel pour le développement forestier. Le tableau 2.2 précise que le potentiel forestier de classes 3 à 5 représente près de 90% du territoire gaspésien. Le plus haut potentiel se retrouve dans la classe 3 et couvre 22% du territoire.

Nous avons une corrélation naturelle entre la capacité agricole et l'habitat rural. La carte 2.5 démontre que les comtés de Bonaventure et Matapédia où nous retrouvons le meilleur potentiel agricole délimitent également en 1961 les plus grandes superficies agricoles. Vingt ans plus tard, il y a seulement le comté de Matapédia, plus précisément la Vallée, qui délimite la plus grande superficie agricole gaspésienne. De plus, nous verrons dans le prochain chapitre qu'une forte diminution de la superficie agricole est enregistrée depuis 1961. Le développement forestier est faible à cause surtout de la croissance plus lente des forêts de la région et des conditions climatiques et d'un niveau d'aménagement (sauf exception) pratiquement nul.

2.5 Un bref historique

Dans les prochains paragraphes, nous élaborons l'histoire de la colonisation des terres gaspésiennes, le développement des diverses ressources naturelles et l'évolution de diverses infrastructures industrielles qui forment la base économique de la région. Il s'agit donc de présenter l'évolution de l'utilisation des terres dans le contexte régional.

La colonisation massive du territoire gaspésien est récente. Son expansion territoriale et la mise en valeur des ressources naturelles ont été lentes. Au début du 19^{e} siècle, la population colonisatrice d'origine française s'étend progressivement vers l'est à la rencontre des populations acadiennes et loyalistes d'origine britannique déjà implantées dans les petits villages de pêcheurs entre Cap-des-Rosiers et Carleton. Selon Closse (1928), les migrants qui proviennent de l'Est du Canada (le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Édouard) sont également attirés par la pêche morutière qui est le principal développement économique.

La crise économique de 1929 vient interrompre l'essor des dix coopératives de pêcheurs déjà établies en Gaspésie sous l'incitation des promoteurs du Mouvement Desjardins. Par la suite, elles sont toutes acculées à la faillite sauf la Coopérative des pêcheurs de Carleton. Après la Deuxième guerre mondiale, plusieurs coopératives confient à une fédération, les Pêcheurs Unis du Québec, la mise en marché national et étranger du poisson préparé dans les usines gaspésiennes. Cette fédération qui regroupait 800 pêcheurs de la Gaspésie fait faillite au début des années 1980 en grande partie à cause des conditions économiques nationales et internationales.

A la dernière moitié du 19^{e} siècle et au début du 20^{e} siècle, la pêche est encore importante mais les activités agricoles et forestières comptent de nombreux travailleurs,

Tableau 2.1: La distribution en hectares des terres en fonction de leur potentiel agricole et selon les classes de l'Inventaire des terres du Canada

	Classe								
COMTÉ	1	2	3	4	5	6	7	0	Total
Bonaventure	0	36 848	48 732	33 685	14 538	0	753 110	2 598	889 511
Gaspé-Est	0	13 776	21 018	6 818	16 028	0	541 792	0	599 432
Gaspé-Ouest	0	0	7 416	1 759	5 918	0	567 104	332	582 529
Matane-Matapédia	0	47 386	99 676	11 290	64 240	0	657 470	13 092	893 184
Total	0	98 010	176 842	53 552	100 724	0	2 519 476	16 022	2 964 656
% du Total	0%	3%	6%	2%	4%	0%	84%	1%	100%
ZONE D'ÉTUDE									
Carleton	0	3 822	4 795	4 449	2 425	0	34 684	5 111	55 286
Causapscal	0	10 040	10 988	2 650	2 520	0	17 652	1 571	45 421
Total	0	13 862	15 783	7 099	4 945	0	52 336	6 682	100 707
% du Total	0%	14%	15%	6%	4%	0%	54%	7%	100%

Tableau 2.2: La distribution en hectares des terres en fonction de leur potentiel forestier et selon les classes de l'Inventaire des terres du Canada

	Classe							
COMTÉ	1	2	3	4	5	6	7	Total
Bonaventure	0	159	204 379	472 426	168 460	43 999	88	889 511
Gaspé-Est	0	0	115 789	222 581	215 035	43 554	2 473	599 432
Gaspé-Ouest	0	0	86 631	208 624	153 106	94 207	39 961	582 529
Matane-Matapédia	0	0	245 121	512 717	85 045	33 314	16 976	893 184
Total	0	159	651 920	1 416 348	621 646	215 074	59 498	2 964 56
% du Total	0%	1%	22%	48%	21%	7%	3%	100%
ZONE D'ÉTUDE								
Carleton	0	0	16 901	30 904	4 392	3 089	0	55 286
Causapscal	0	0	10 711	31 598	2 001	1 111	0	45 421
Total	0	0	27 612	62 502	6 393	4 200	0	100 707
% du Total	0%	0%	27%	64%	6%	3%	0%	100%

CARTE 2.5

LA SUPERFICIE AGRICOLE (HECTARES) DE LA GASPÉSIE, 1961 ET 1981

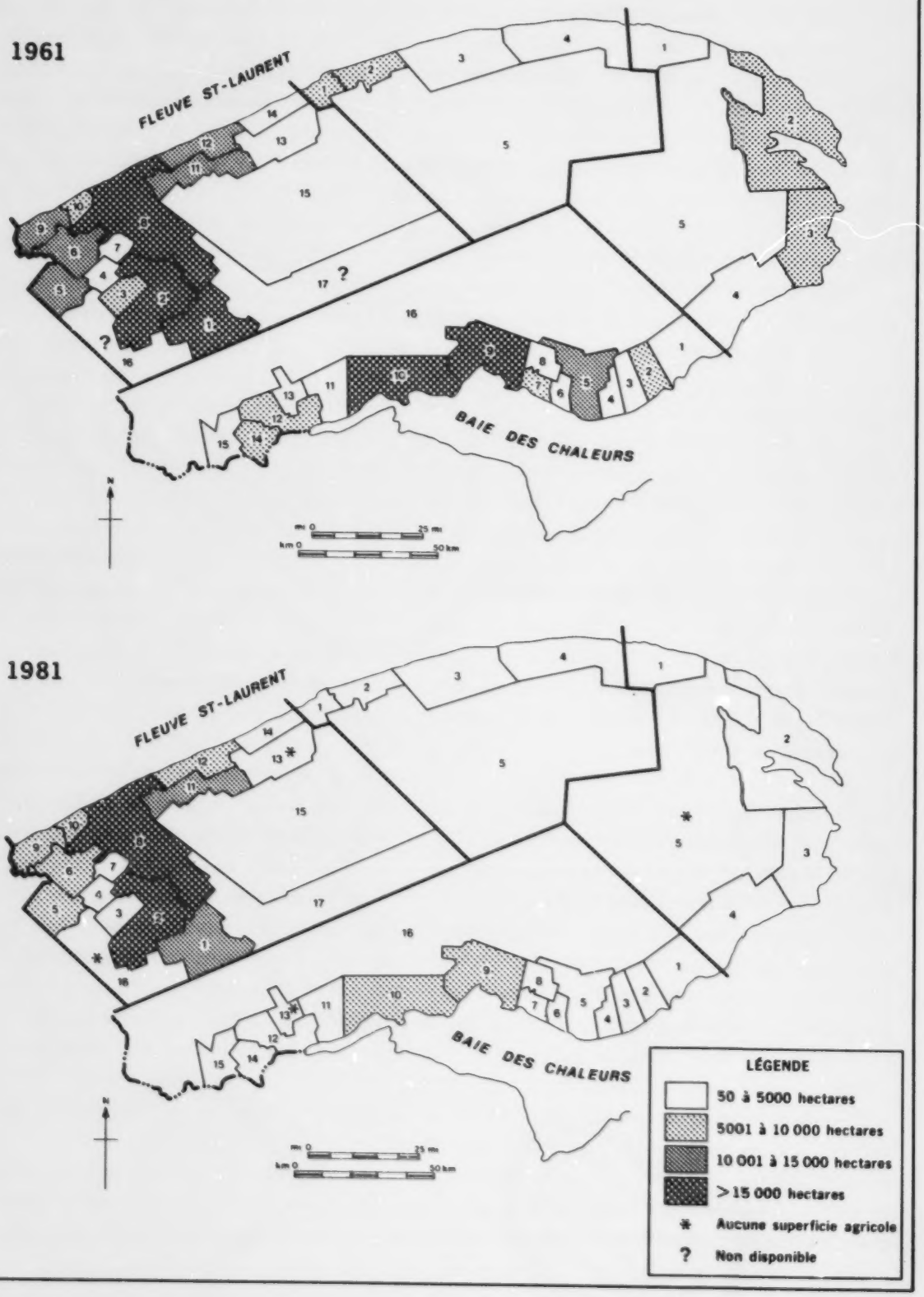

particulièrement dans le comté de Bonaventure, dans la Vallée et sur le côté nord de la péninsule, entre Matane et Ste-Anne-des-Monts. Le moulin à scie du village est le centre d'activité de plusieurs nouvelles paroisses, spécialement dans la Vallée où la compagnie de messieurs Lacroix de Beauce exécute plusieurs travaux forestiers dans Causapscal et les paroisses environnantes. Également, la compagnie John Fenderson Lumber y possède un établissement considérable. Les terres boisées attirent la population de la Beauce et de Matane. Selon les colonisateurs, la Vallée est destinée à devenir une région agricole. La colonisation de la Vallée est un bel exemple montrant "l'appel du sol" qui est véhiculé par le clergé où seule l'activité agricole importe. Celui-ci remplissait le coeur des colons de faux espoirs. Selon Closse (1928), le Guide du Colon, édition 1927, mentionne que le sol de cette contrée offre tous les avantages des meilleures régions agricoles. Cependant, la Vallée désigne un meilleur potentiel forestier. Eventuellement, la colonisation de la Vallée malgré l'insistance du clergé se réalise grâce à la ressource forestière.

Perron (1984) écrit que "l'agriculture québécoise qui, depuis la fin de l'ère du blé (au milieu du 19^{e} siècle), se cherche une orientation et se lance massivement dans les activités laitières". Ceci correspond bien aux exigences des fermiers, à savoir "l'obtention d'un revenu régulier comportant peu de risque". D'après Séguin (1984), la production laitière permet au fermier québécois de relever sa productivité et l'élève à un premier niveau de commercialisation. En Gaspésie, l'axe commercial pour le produit laitier se retrouve dans la Vallée. De fait, la Vallée regroupe en 1981 le plus grand nombre de fermiers, soit 1 460.

A la dernière moitié du 19^{e} siècle, le développement du chemin de fer aide la colonisation des terres vers l'intérieur. En 1859, le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Rivière-du-Loup, puis la construction de l'Intercolonial jusqu'à la Baie des Chaleurs en 1876 et du Transcontinental dans le comté de Témiscouata en 1921 à l'ouest de la région facilite la colonisation et le développement économique basé sur les produits forestiers.

Bélanger et al. (1981) rapportent qu'en 1920, l'industrie morutière est en difficulté. La crise dans le secteur morutier s'explique ainsi: il y a une demande moins forte du poisson, une concurrence de plus en plus présente et le développement de la technologie et des communications ajoute de nouvelles exigences. Les contraintes physiques et économiques forcent la population gaspésienne à diversifier ses activités. Plusieurs pêcheurs de la zone littorale pratiquent d'autres activités, comme l'agriculture, le travail forestier ou les travaux publics. L'activité agricole se résume à bêcher quelques hectares pour assurer la subsistance de la famille lorsque les activités de la pêche ou de l'industrie du bois sont peu intéressantes. Donc, l'ensemencement des terres s'est fait par nécessité. De plus, l'aide gouvernementale place le programme des pêcheries après le programme des forêts. L'aide financière gouvernementale facilite la modernisation du secteur des pêcheries et la création de nouveaux marchés. Ainsi, l'Est de la région se tourne vers ce dernier secteur.

Les progrès de l'agriculture ont toujours été lents dans l'Est du Canada, surtout dans les comtés de Gaspé. Entre 1931 et 1961, la

superficie défrichée maximale se retrouve dans le comté de Matane avec près de 910 kilomètres^2 en 1951, soit près de 50% de la superficie agricole totale du comté. Mais, en regardant de plus près, on s'aperçoit que le pourcentage du sol gaspésien réellement aménagé est faible. En 1931, si l'on exclut le comté de Matane, le taux baisse à près de 8% dans Bonaventure et 4% dans Gaspé. Ces deux comtés sont axés vers d'autres activités économiques plus importantes: l'activité forestière et surtout, les pêcheries. A part les produits forestiers qui permettent un revenu complémentaire, c'est l'industrie laitière qui est la source la plus substantielle de revenu dans les comtés de Bonaventure et Matane. Pour l'année 1931, 55% des fermes laitières se trouvent dans le comté de Matane tandis que 27% sont dans le comté de Bonaventure et 18% dans le comté de Gaspé. Pour montrer l'importance de la production laitière, nous comptons 23 beurreries et 4 fromageries en 1938 près de la ville de Matane (environ dix kilomètres de rayon). Pour nourrir leurs bêtes, les agriculteurs cultivent surtout du foin et de l'avoine. Cependant, pour tous les comtés, le nombre de fermes laitières fluctue beaucoup entre 1921 et 1960 pour subir une forte baisse durant les années 1960. Une rotation allant des cultures sarclées au pâturage en passant par les céréales et le foin a longtemps prévalu. Durant les années 1930, quelques cultures spécialisées comme les "petits pois de la Gaspésie" ont connu un bref triomphe. Et, depuis la crise économique des années 1930, il semble que le monde agricole de la région gaspésienne n'a plus de programmation (Bélanger et al., 1981).

Au début du 20^e siècle, plusieurs industries locales telles les scieries ferment leurs portes à cause du manque de travail. En général, l'industrie forestière recrute de plus en plus de main-d'oeuvre saisonnière. Plus tard, l'exploitation forestière connaît un essor important avec l'établissement de grandes scieries et enfin des entreprises de pâtes et papiers qui centralisent l'activité forestière. Le groupe Abitibi-Price est l'une des compagnies présentes un peu partout en Gaspésie.

Pendant la crise économique des années 1930, l'arrière-pays (par opposition au littoral gaspésien) connaît un mouvement de colonisation. Le clergé prône le retour à la terre. Chaque colon reçoit environ 40 hectares; la moitié de la superficie est défrichée et l'autre moitié est en boisé. A ce moment, l'agriculture et la forêt se complètent dans un cadre vital d'autosuffisance. Suite à ce mouvement de colonisation, plusieurs paroisses se créent un peu partout dans l'arrière-pays. Les paroisses comme Dugal et Biron dans le comté de Bonaventure sont des exemples et leur existence est courte. Nous verrons au prochain chapitre l'ampleur de la fermeture des paroisses et de l'abandon des terres. Les comtés de Bonaventure et Matapédia connaissent une courte période de rattrapage du nombre de fermes. La mise en valeur de la mine de cuivre en 1950 à Murdochville attire plusieurs fermiers qui quittent l'agriculture pour l'activité minière. Durant la même décennie, le nombre de fermes dans les comtés de Bonaventure et Matapédia, diminue de 59% pour se stabiliser durant la décennie suivante. Pour les cinq comtés, la diminution du nombre de fermes dans les années 1950 est évaluée à près de 7 900 fermes, soit 79% (Statistique Canada).

En 1951, le comté de Matane est le plus important producteur de foin de la Gaspésie

avec 50% de sa superficie en culture. A la fin des années 1950, la production de Matapédia dépasse celle de Matane avec 58% de la surface cultivée. Pour 1976, Statistique Canada retrace le pourcentage de production de foin de la surface cultivée dans chaque comté: Matapédia (64%), Bonaventure (61%), Matane (60%), Gaspé-Ouest (27%) et Gaspé-Est (20%). La production élevée de Matapédia s'explique par la présence de vaches laitières et de boeufs de boucherie concentrés dans ce comté.

Jusqu'en 1961, l'exploitation agricole ne permet pas aux Gaspésiens de trouver une voie de secours efficace. La population agricole n'augmente guère depuis les années 1940. Statistique Canada montre que la population agricole atteint un maximum en 1941 pour les comtés de Bonaventure, Matane-Matapédia et Gaspé. Ceux-ci regroupent une population agricole d'environ 135 500 personnes. En 1961, pour toute la région gaspésienne, nous retrouvons une population agricole d'à peine 44 000 habitants, ce qui indique une baisse d'environ 90%. La population agricole du comté de Gaspé-Ouest décroît le plus depuis 1931 passant de 41 000 à 3 000 en 1961.

Au début des années 1960, il est difficile de cataloguer la population active car la réalité gaspésienne est complexe avec ses "fermiers-forestiers", ses "fermiers-pêcheurs", etc... Il existe dans la région gaspésienne plusieurs possibilités de permutations entre les diverses activités économiques. Ceci est le reflet d'une économie polyvalente. On ne peut séparer l'agriculture de la forêt et de la pêche.

2.6 Les caractéristiques socio-économiques

Dans les paragraphes qui suivent nous discutons des emplois dans les divers secteurs économiques en 1961 c'est-à-dire la période où débute notre étude. Dans la Gaspésie, les activités primaires sont très importantes par rapport aux autres secteurs. C'est une des régions de la province où le taux de la main-d'oeuvre est élevé dans ces activités. Les paragraphes suivant décrivent les caractéristiques des divers secteurs économiques relatées par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ, 1966).

Dans le secteur primaire, l'agriculture et la forêt sont de loin les secteurs qui caractérisent le plus la Gaspésie. C'est dans le comté de Matapédia qu'on retrouve la plus haute proportion de la main-d'oeuvre rattachée aux activités agricoles (25%) et forestières (23%). Dans le comté de Matane on se consacre d'abord aux forêts puis à l'agriculture. Les comtés de Bonaventure et Gaspé-Est se caractérisent par une dispersion de la main-d'oeuvre dans chacune des activités primaires. Dans Gaspé-Ouest les mines (16%) et la forêt (13%) s'accaparent la main-d'oeuvre.

Le secteur secondaire comprend l'industrie de la construction et l'industrie manufacturière et enregistre 11% et moins de la main-d'oeuvre dans chaque comté. Deux principales ressources définissent l'industrie manufacturière: les aliments et boissons puis le bois et le meuble. Seul le comté de Matane possède une structure industrielle plus diversifiée. Dans la Gaspésie, ce secteur manufacturier est donc faiblement structuré se limitant à quelques ressources. Le tableau 2.3 précise par comté la situation dans le secteur manufacturier.

Le secteur tertiaire regroupe les services sociaux, commerciaux, industriels, le

transport et les services publics. La main-d'oeuvre impliquée varie de 30% à 51% selon les comtés. Les activités tertiaires de Gaspé-Est comptent 45% de travailleurs et elles se distinguent car elles sont soumises aux variations saisonnières d'emploi dues au tourisme. Ensuite, nous avons Bonaventure et Matane, qui comptent 40% de la main-d'oeuvre dans le secteur tertiaire. En dernier lieu, nous retrouvons Gaspé-Ouest et Matapédia dont la proportion de la main-d'oeuvre affectée au tertiaire est d'environ 35%, ce qui est faible.

2.7 Conclusion

En résumé, dès le début de la colonisation, les activités primaires sont importantes. L'agriculture et la forêt sont de loin les secteurs qui dirigent le plus la main-d'oeuvre gaspésienne. Entre autres, les contraintes physiographiques et climatiques permettent l'élaboration du développement agricole principalement dans la Vallée: le comté de Matapédia regroupe en 1961 la plus forte concentration de la main-d'oeuvre agricole (25%). Dans le secteur manufacturier, la proportion de la main-d'oeuvre représente 44% et la principale industrie est le bois. Le secteur tertiaire est important.

Le chapitre suivant identifie l'évolution agricole entre 1961 et 1981 en Gaspésie. Nous localisons et analysons la diminution des terres agricoles et le développement des ressources naturelles. L'implication dans le secteur forestier de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV) et des groupements agro-forestiers a constitué jusqu'aux années 1980 la plus grande partie des efforts de gestion en commun.

Tableau 2.3

La situation dans le secteur manufacturier en Gaspésie, 1961

Comté	Proportion de la main-d'oeuvre	Principale industrie secondaire
Bonaventure	7%	bois
Gaspé-Est	12%	aliments
Gaspé-Ouest	11%	bois
Matane	8%	bois
Matapédia	6%	bois

3. L'ÉVOLUTION DANS L'UTILISATION DES TERRES

Dans ce chapitre, nous montrons certains changements caractéristiques de la superficie agricole en Gaspésie entre 1961 et 1981. Considérant l'évolution agricole durant cette période de temps, nous analysons certaines tendances de l'utilisation des terres agricoles. De plus, l'importance du secteur forestier est retracée à la fin de ce chapitre.

Présentement, une caractéristique décrit les régions agricoles tant canadiennes que gaspésiennes: le monde agricole moderne est basé sur la productivité et cette rationalisation affecte négativement des régions éloignées comme la Gaspésie car elles sont hors du marché agricole. Les données statistiques nous dirigent vers la Gaspésie où les superficies agricoles depuis 1961 ne cessent de baisser. Pour les années 1961, 1971 et 1981 nous retrouvons respectivement 339 017, 215 703 et 174 892 hectares agricoles. Selon Statistique Canada, entre les années 1961 et 1981, le boisé de ferme et les autres terres non-défrichées comme les terres rocailleuses, les pâturages naturels, les terres à foin non cultivées, les terres incultes et les pacages enregistrent les plus grandes pertes agricoles. Par contre, la superficie en culture, le pâturage défriché, la jachère et les autres superficies défrichées comme les basses-cours, les jardins potagers et les superficies de nouveaux labours restent plus stables. En Gaspésie, la jachère est peu importante; les années 1961 et 1981 indiquent les plus hauts taux de superficie en jachère avec à peine 1% de la superficie agricole de la Gaspésie (figure 3.1).

3.1 L'évolution de la superficie agricole

En 1981, il faut estimer à 6% la superficie gaspésienne occupée par les agriculteurs (Statistique Canada). Ce pourcentage est faible mais, comme nous l'indique la figure 3.1, la région n'a jamais été agricole. Depuis 1961, la Gaspésie enregistre de fortes diminutions de la superficie agricole, surtout les terres à bois des fermiers. Au total, nous retraçons une baisse d'environ 165 000 hectares (pour plus de détails sur la superficie agricole de chaque aire standardisée, voir Tableau 1 de l'Annexe 3). Les plus fortes diminutions absolues se localisent dans la Vallée de la Matapédia c'est-à-dire dans les aires où nous retrouvons au fil des ans la plus grande superficie agricole (carte 3.1). La perte absolue de ces deux aires est de plus de 30 700 hectares pour les vingt années et la plus grande diminution se retrouve durant la première décennie. De plus, l'aire de Causapscal au sud de la Vallée se classe au troisième rang pour son importante baisse qui est près de 10 000 hectares pour les vingt années. Le changement en pourcentage le plus élevé se retrouve habituellement dans les aires ayant une faible superficie agricole en 1961. C'est ce que nous retrouvons dans les aires non municipalisées de Matane-Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Ouest et Gaspé-Est où nous avons une diminution élevée de la superficie agricole. L'aire autour de la rivière Cap-Chat dans le comté de Matane-Matapédia ainsi qu'une aire à l'ouest du comté de Bonaventure et l'aire non municipalisée de Gaspé-Est ont perdu respectivement 100% de leurs terres agricoles (carte 3.2). Cette région fait partie des régions où le BAEQ a eu un impact sur l'utilisation des terres. Le plus faible pourcentage des terres abandonnées se trouve autour de la Vallée soit près de la

Figure 3.1
Le changement de la superficie agricole de la Gaspésie, 1961-1981

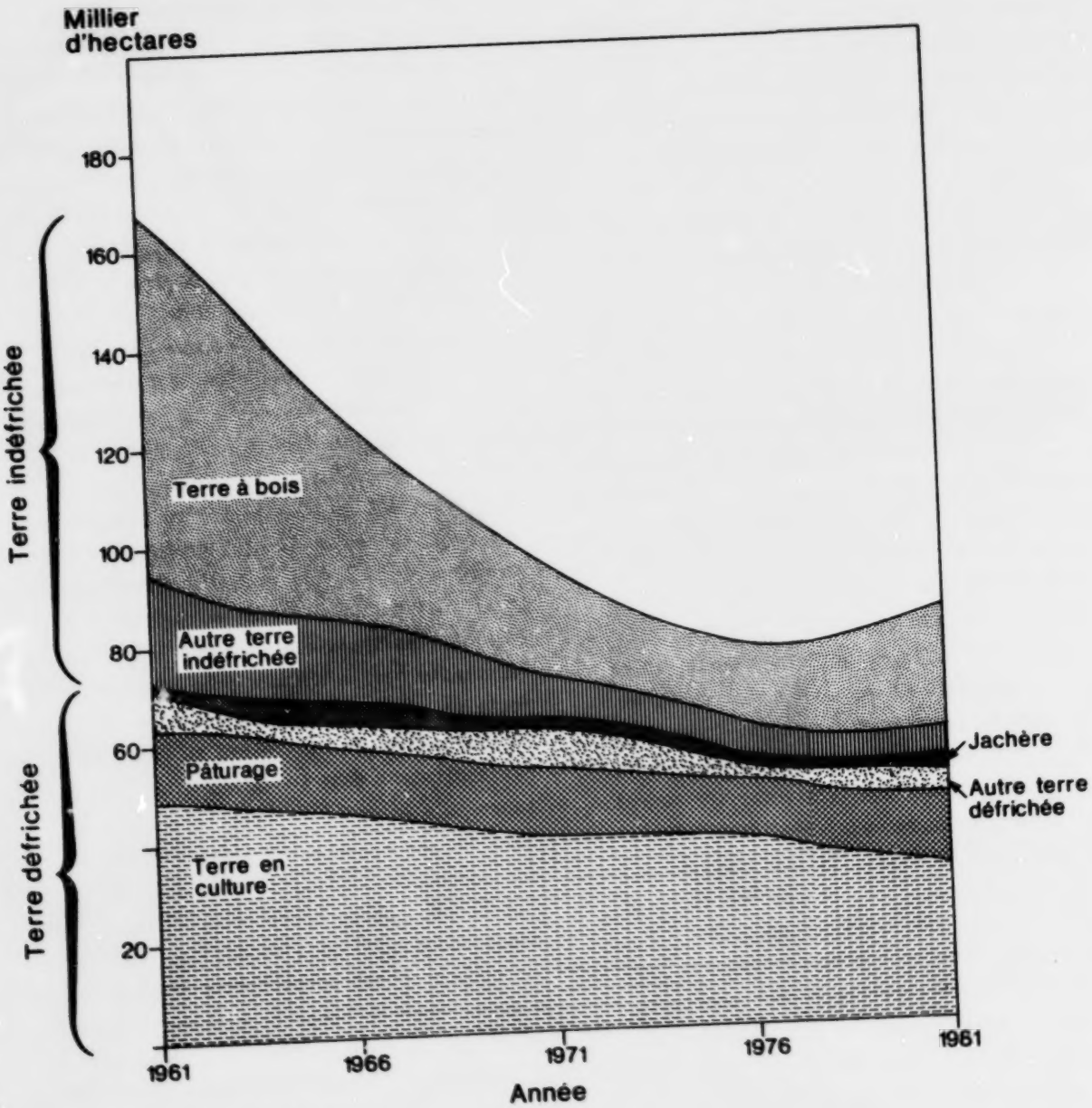

Source: Statistique Canada.

CARTE 3.1: LE CHANGEMENT DE LA SUPERFICIE AGRICOLE ENTRE 1961 ET 1981.

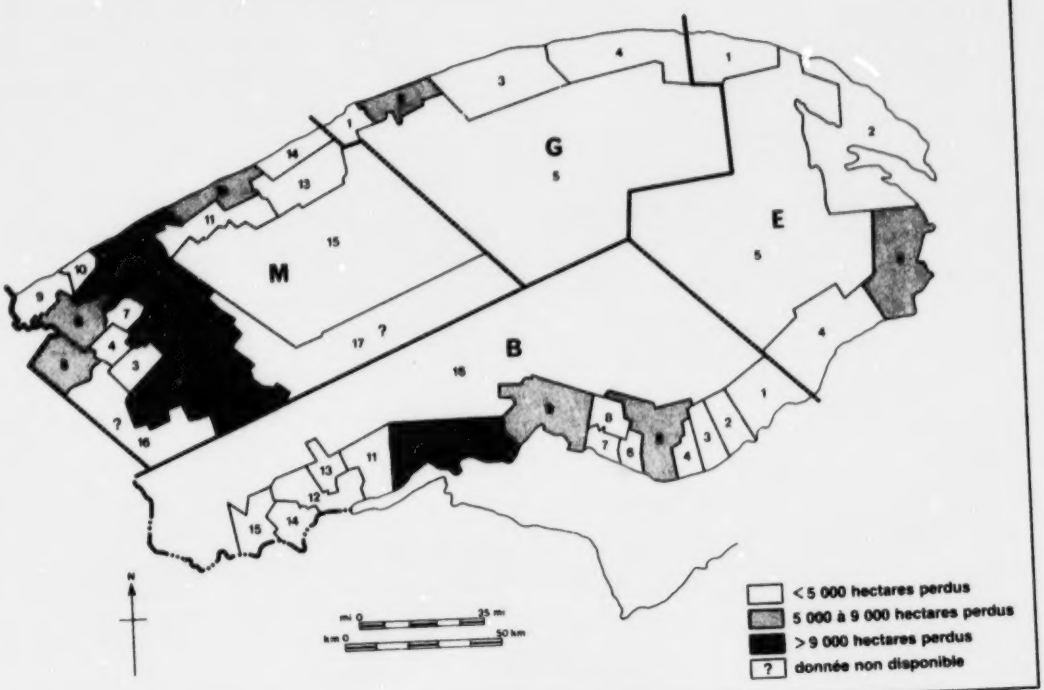

CARTE 3.2: LE CHANGEMENT EN POURCENTAGE DE LA SUPERFICIE AGRICOLE ENTRE 1961 ET 1981.

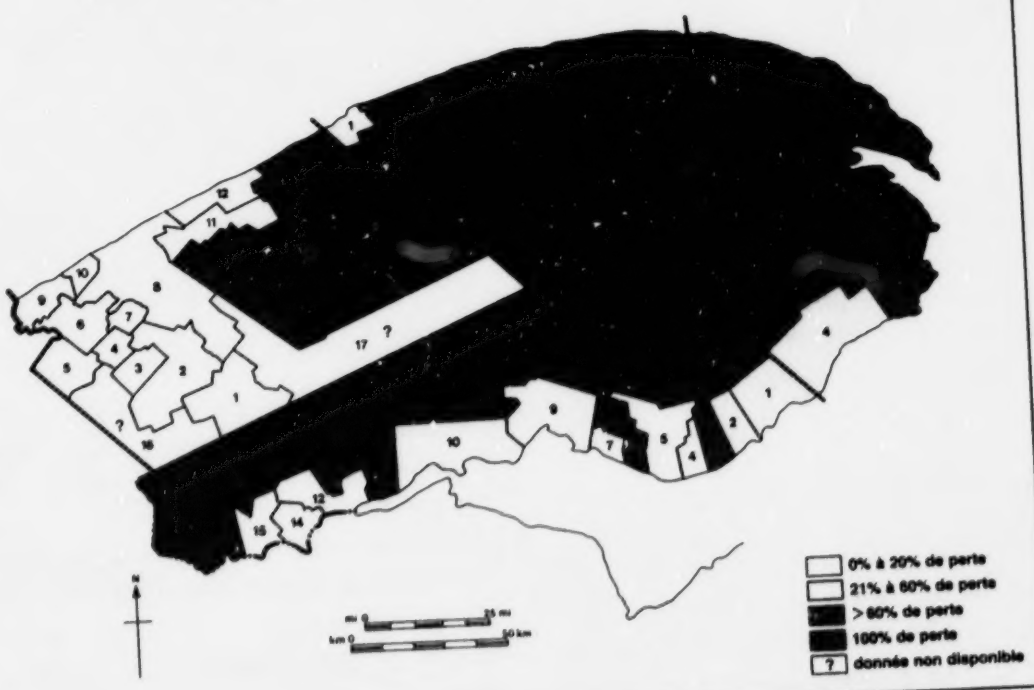

ville de Matane précisant le maintien de l'agriculture commerciale. Le chapitre 5 élabore plus en détail les diverses causes de la diminution des terres agricoles.

Entre 1976 et 1981, les tendances régionales sont quelque peu différentes (carte 3.3). Le mouvement de recul des terres agricoles connu depuis 1961 s'est atténué à certains endroits. La Vallée connaît toujours une perte élevée soit plus de 11 500 hectares. Par contre, nous voyons un revirement dans certaines aires où nous retraçons des gains, principalement dans les comtés de Bonaventure, Matane-Matapédia et dans une aire du comté de Gaspé-Ouest.

Depuis 1961, la plus grande diminution des terres agricoles se localise dans la Vallée. Par contre, en 1981, la Vallée avec ses 20 355 hectares de superficie moyenne agricole reste en tête avec la plus importante concentration de terres agricoles. Plus précisément, l'aire d'Amqui délimite la plus grande superficie agricole, soit plus de 28 000 hectares. De plus, les deux autres plus grandes superficies agricoles se retrouvent au nord d'Amqui toujours dans la Vallée puis, à l'est de la Vallée avec des superficies respectives de 21 975 et 12 100 hectares. Ces trois aires de la région de la Vallée démontrent une consolidation de l'industrie agricole. Quant aux terres agricoles perdues, il est difficile d'identifier l'utilisation exacte de ces terres. Au chapitre suivant, l'étude de cas apporte plus de précision.

3.2 L'évolution de la superficie défrichée

Depuis 1961, la tendance en Gaspésie de l'utilisation des terres défrichées est différente de l'ensemble des terres agricoles (carte 3.4). En général, nous observons une faible baisse de la superficie défrichée. Pour les quatre périodes étudiées, la moyenne de la superficie défrichée est de 48%. La superficie défrichée est plus constante et ce, malgré la diminution agricole. Ces changements sont plus faibles que les tendances canadiennes analysées dans l'étude de McCuaig et Manning (1982). Le rapport entre la superficie défrichée et la superficie agricole augmente régulièrement dans l'ensemble de la Gaspésie sauf entre 1971 et 1976 où nous voyons une baisse de plus de 20% pour ensuite se stabiliser et augmenter de nouveau en 1981. Mais il y a des exceptions locales: un cas particulier se retrouve à l'ouest de la Vallée, plus précisément à Baie-des-Sables, où il y a, entre 1961 et 1981, une baisse de la superficie défrichée par rapport à la superficie agricole, c'est-à-dire entre 1961 et 1981, la superficie défrichée baisse plus que la superficie agricole.

Durant la même période de temps, la région à l'est du comté de Matane-Matapédia perd 100% de ses terres défrichées (carte 3.5). Deux aires de la Vallée (Amqui et Matane) regroupent les plus importantes pertes de terres défrichées à cause de la restructuration spatiale (pour plus de détails sur la superficie défrichée de chaque aire standardisée, voir Tableau 2 de l'Annexe 3).

Depuis 1961, la diminution des terres défrichées se retrouve à trois endroits spécifiques: 1) les deux comtés de Gaspé ayant une forte diminution de ces terres c'est-à-dire environ 1 000 hectares par aire standardisée; 2) la région de la Vallée où la diminution de terres défrichées est la plus grande mais qui, malgré celle-ci, représente en 1981 la superficie agricole la plus importante et la plus viable; et 3) le comté

CARTE 3.3: LE CHANGEMENT DE LA SUPERFICIE AGRICOLE ENTRE 1976 ET 1981.

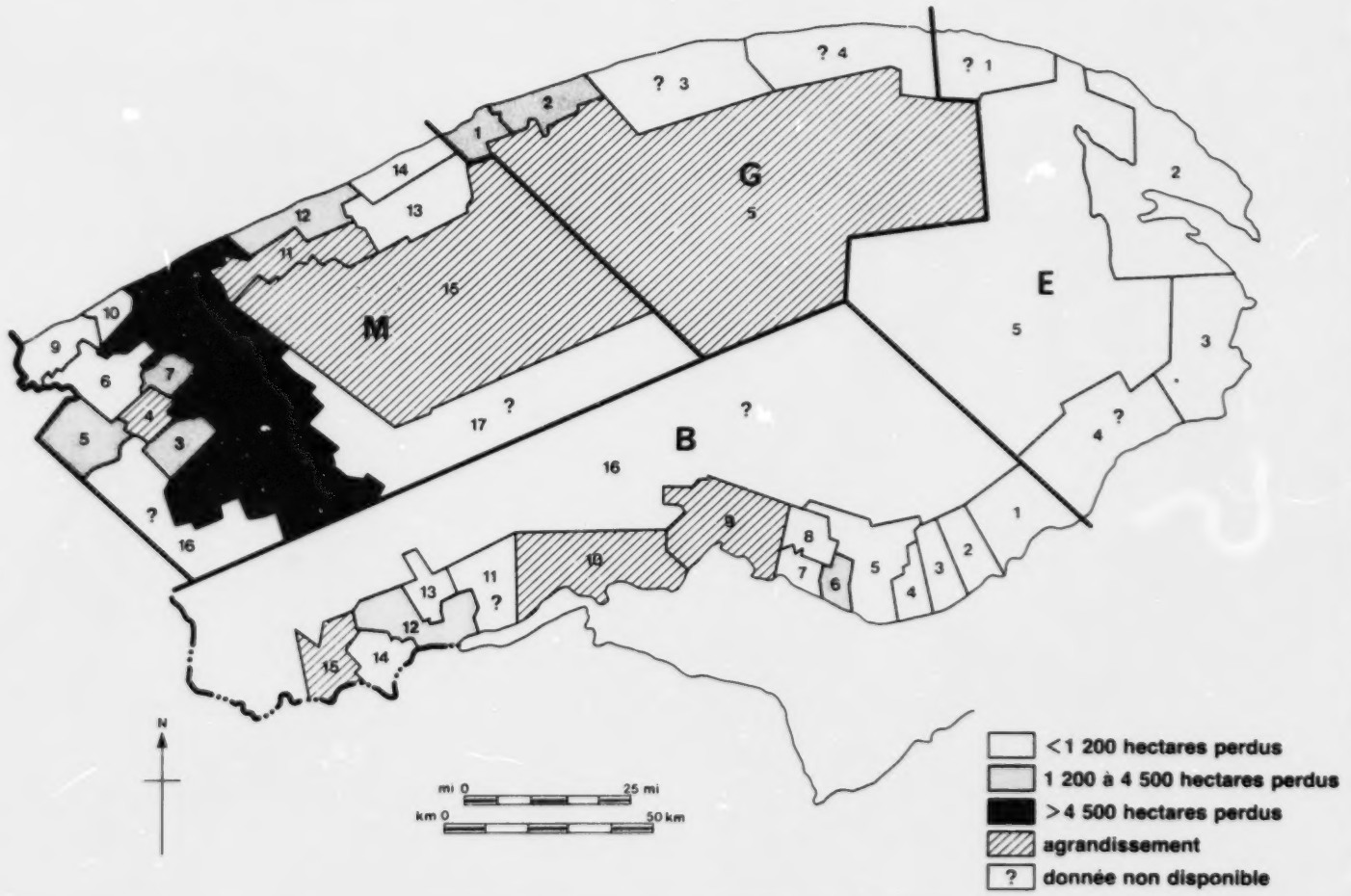

CARTE 3.4: LE CHANGEMENT ABSOLU DE LA SUPERFICIE DÉFRICHÉE ENTRE 1961 ET 1981.

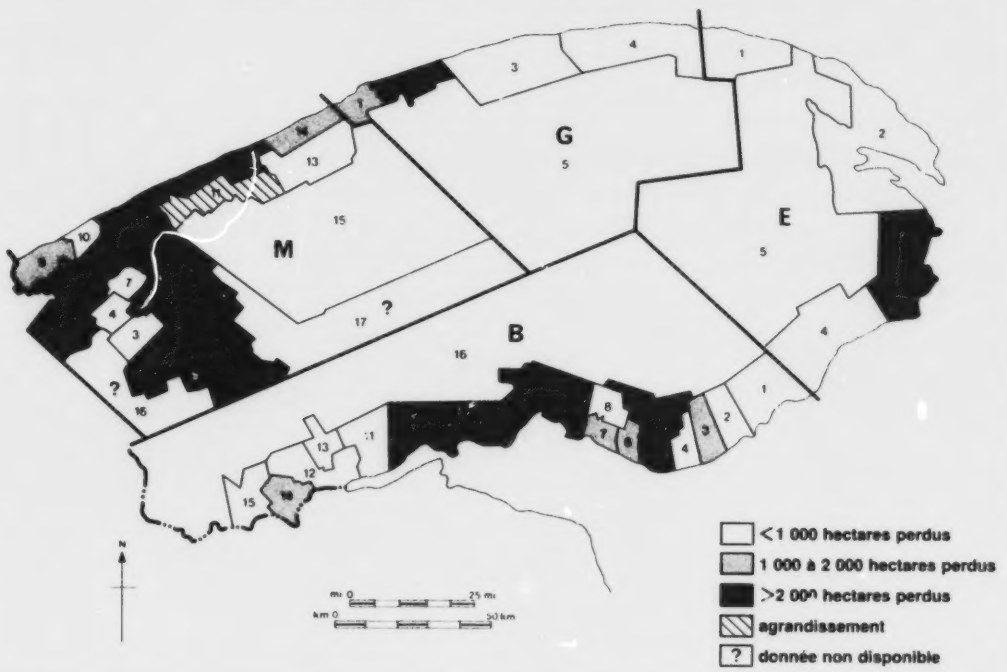

CARTE 3.5: LE CHANGEMENT EN POURCENTAGE DE LA SUPERFICIE DÉFRICHÉE ENTRE 1961 ET 1981.

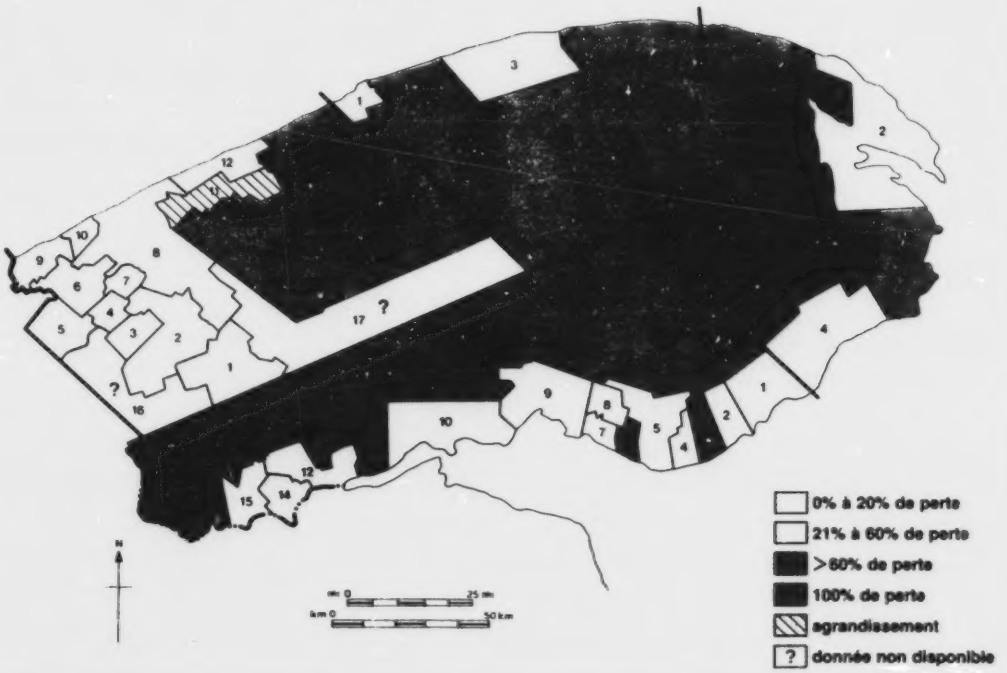

de Bonaventure indiquant des tendances mixtes où Bonaventure, New-Richmond et Carleton dénotent une diminution de terres défrichées de plus de 2 000 hectares tandis que dans les autres aires, les tendances ne sont pas aussi clairement définies.

La comparaison de la capacité agricole et de la diminution de la superficie défrichée nous dirige vers certaines aires. En 1961, Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et Percé, ont plus de superficie défrichée que de capacité agricole de classes 1 à 3 (carte 3.6). De plus, la grande diminution de ces aires défrichées, surtout à Ste-Anne-des-Monts avec 2 222 hectares de moins entre 1961 et 1981, est sévère. La figure 3.2 met en relation les aires où l'utilisation des terres défrichées durant les vingt années est plus ou moins en équilibre avec la capacité agricole de classes 1 à 3. Cet équilibre se concentre principalement autour de la Vallée et le long du littoral. Egalement, dans les comtés de Gaspé, soit à Cloridorme et à Marsoui, et dans le comté de Bonaventure, soit à Carleton, nous retrouvons la même situation. La diminution de la superficie des terres à faible capacité agricole est de 12 478 hectares et se trouve dans l'est de la région.

3.3 L'évolution de la superficie en culture

Dans le chapitre 2, nous avons vu que les contraintes physiques et climatiques régionales limitent la production de la culture à la région de la Baie des Chaleurs et du littoral du St-Laurent. Un examen de la diminution des terres ensemencées et cultivées dans la région gaspésienne (surtout le foin cultivé et l'avoine pour le fourrage) indique une relation étroite avec la situation agricole régionale. Les diverses cultures recensées depuis 1961 démontrent l'importance du foin cultivé pour l'exploitation agricole. Le foin cultivé est la culture prépondérante dans tous les comtés et particulièrement dans Bonaventure, Matane et Matapédia. Les animaux laitiers et le bétail de boucherie sont engraissés à l'ensilage de foin. Les cultures comme le foin et l'avoine sont utilisées pour l'autosuffisance régionale (pour plus de détails sur la superficie en culture dans les comtés gaspésiens, voir Tableau 3 de l'Annexe 3).

La valeur économique relative des céréales par rapport au foin n'est pas l'objectif de cette partie de l'étude. Nous tenons à souligner que le foin est la principale source alimentaire des vaches laitières et des animaux de boucherie. On ne retrouve pas d'agriculture basée sur la production céréalière.

Entre 1961 et 1981, la plus grande diminution de superficie en culture, 2 400 hectares et plus, se retrouve dans la Vallée autour des villes de Matane et Causapscal où on retrouve également en 1961 la plus grande superficie en culture soit, une moyenne de 8 530 hectares. Les diminutions de 1 200 à 2 400 hectares se retrouvent respectivement en périphérie de la Vallée, à Ste-Félicité, à Percé, à New-Richmond et Carleton. Les autres aires délimitent une perte de terre en culture inférieure à 1 200 hectares (pour plus de détails sur la superficie en culture de chaque aire standardisée, voir Tableau 4 de l'Annexe 3). Une seule aire marque une faible augmentation (198 hectares) soit à l'est de la Vallée. Par contre, au cours de la période 1971 à 1981, la superficie ensemencée connaît, dans plusieurs aires, des changements positifs importants (carte 3.7). L'augmentation de la superficie ensemencée est plus grande dans les comtés de Bonaventure avec 845 hectares et

CARTE 3.6: LE RATIO ENTRE LES TERRES DÉFRICHÉES EN 1961 ET LES BONNES TERRES AGRICOLES (Classes 1 - 3).

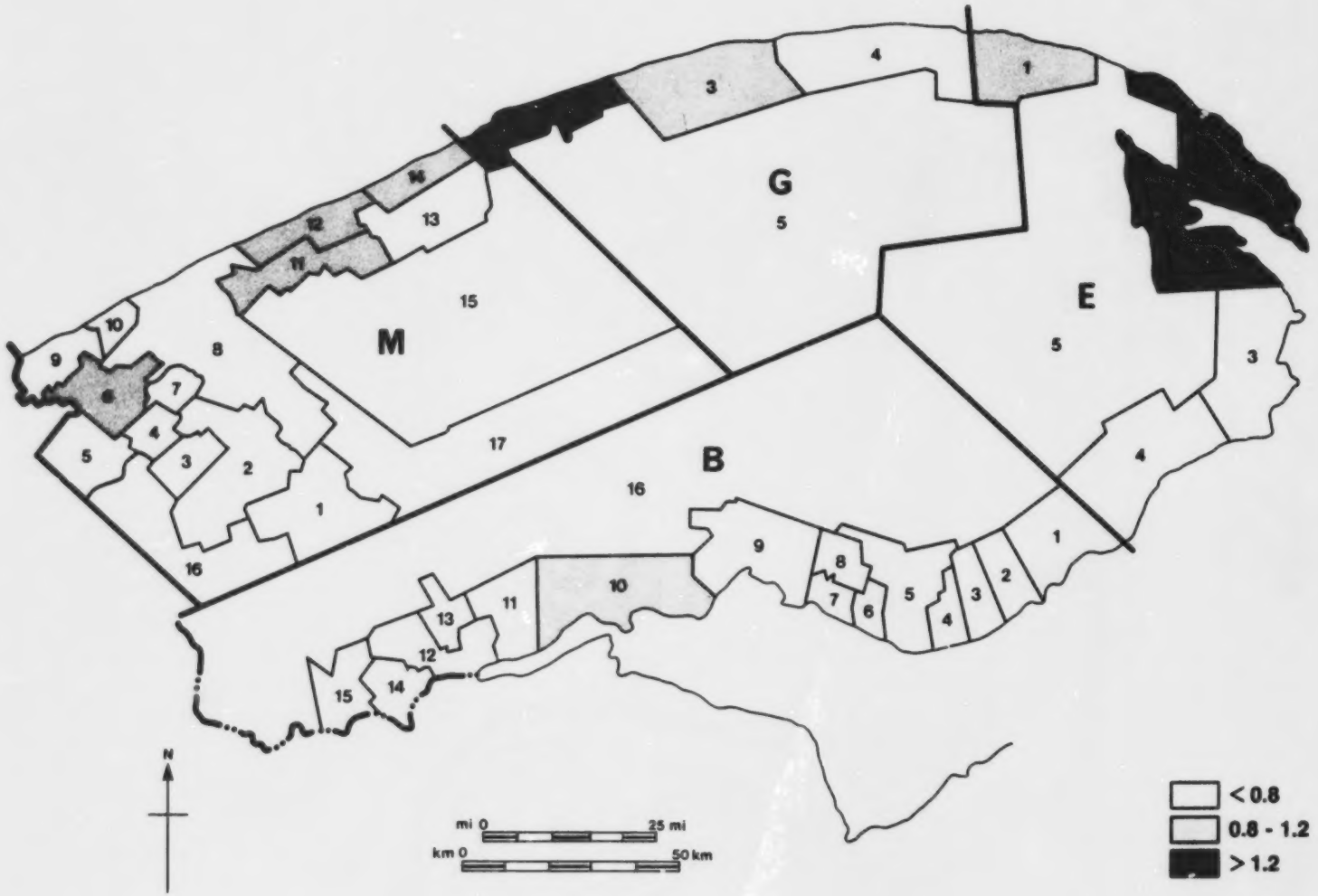

FIGURE 3.2 LA CORRÉLATION ENTRE LA SUPERFICIE DU POTENTIEL AGRICOLE (CLASSES 1-3) ET LA SUPERFICIE DÉFRICHÉE, 1961 ET 1981

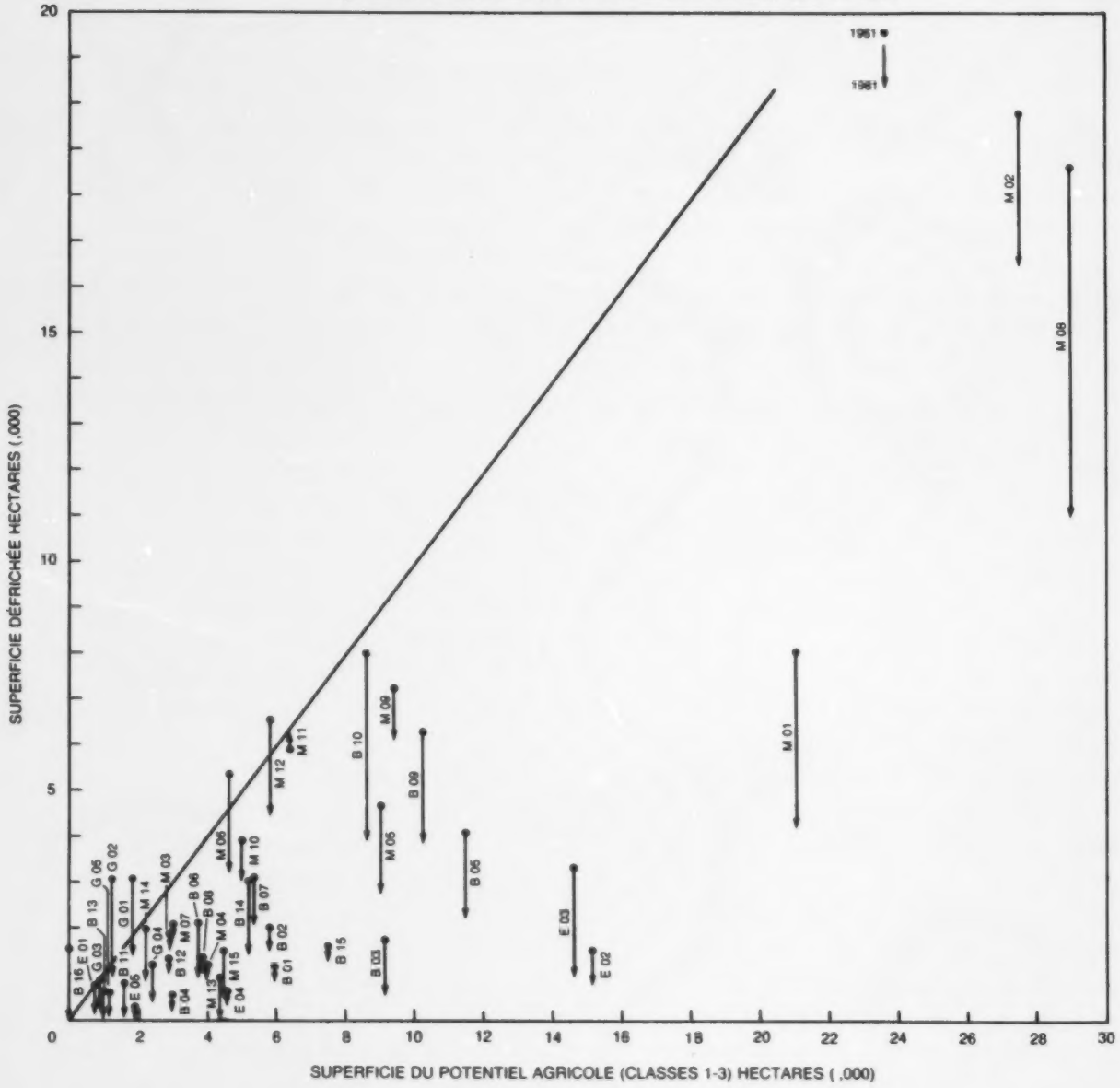

dans le comté de Matane-Matapédia avec 2 680 hectares. Dans les comtés de Gaspé, soit à Gaspé-Ouest non municipalisé et à Percé, nous notons des faibles gains de 8 et 54 hectares. Ceci indique une faible expansion de la superficie ensemencée dans ces deux comtés.

Durant les cinq dernières années, les tendances positives régionales sont semblables sauf pour quelques aires. La carte 3.8 localise durant la dernière moitié des années 1970, la plus grande diminution autour des villes de Matane, Causapscal et à l'ouest de la Vallée en plus de la capitale agricole d'Amqui. Comparativement à la perte de 3 457 hectares connue dans ces aires durant la période de 1971 à 1981, nous avons un gain régional de 2 755 hectares. Les aires du comté de Bonaventure et les aires de Matane-Matapédia ont respectivement des gains de 1 044 et 2 580 hectares. Certaines aires ont complètement perdu en 1981 leur faible superficie en culture: il s'agit de l'aire non municipalisée de Gaspé-Est, d'une aire forestière à l'ouest du comté de Bonaventure et de St-Paulin-Dalibaire dans Matane-Matapédia. Ceci confirme le mouvement de stabilisation de l'industrie agricole en Gaspésie entre 1976 et 1981.

Les tendances observées dans l'évolution des superficies défrichées et en culture permettent de vérifier le dynamisme du monde agricole en général et en particulier de l'élevage laitier, très grand consommateur d'espace pour le pâturage et la culture céréalière. Durant la période de 1961 à 1981, la diminution des terres défrichées et des terres en culture est semblable. Par contre, durant les années 1976 et 1981, l'ouest de la Vallée connaît une consolidation de la superficie en culture.

En 1961, la plus grande superficie moyenne en culture (33 hectares) se concentre à Baie-des-Sables près de la ville de Matane.

En 1981, cette aire double sa superficie moyenne en culture et se retrouve ex aequo avec Amqui et Ste-Marie. Par contre, Ste-Irène, plus à l'ouest du comté de Matapédia, a la superficie moyenne la plus considérable (72 hectares).

3.4 L'évolution du nombre de fermes

Durant les vingt années, la carte 3.9 nous montre que le plus grand nombre de fermes perdues (plus de 200 fermes) se retrouvent dans la Vallée, à Carleton et à Percé. Toutes les aires du comté de Gaspé-Est ont plus de 80% de fermes perdues (carte 3.10). Egalement, les Méchins dans les comtés de Matane-Matapédia, et l'aire au sud de celle-ci subissent le même type de perte. Dans le comté de Bonaventure nous retrouvons Pointe-à-Lacroix et son aire immédiate qui enregistrent des changements. Le plus faible nombre de fermes perdues (50 fermes et moins) se localisent à l'ouest de la ville de Matane, dans l'ouest du comté de Bonaventure et à Marsoui dans le comté de Gaspé-Ouest.

St-Paulin-Dalibaire dans les comtés de Matane-Matapédia, et Gaspé-Est non municipalisé perdent durant la période de vingt ans 100% de leurs fermes. Le plus grand pourcentage de fermes perdues se retrouvent dans les comtés de Gaspé sauf les aires de Chandler, Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts. St-Fidèle-de-Ristigouche à l'ouest du comté de Bonaventure perd la totalité de ses 42 fermes. En général, dans les comtés de Gaspé, les fermiers font de l'agriculture de subsistance et c'est là que la diminution du nombre de fermes est extrême. Les fermiers abandonnent

CARTE 3.7: LE CHANGEMENT ABSOLU DE LA SUPERFICIE EN CULTURE ENTRE 1971 ET 1981.

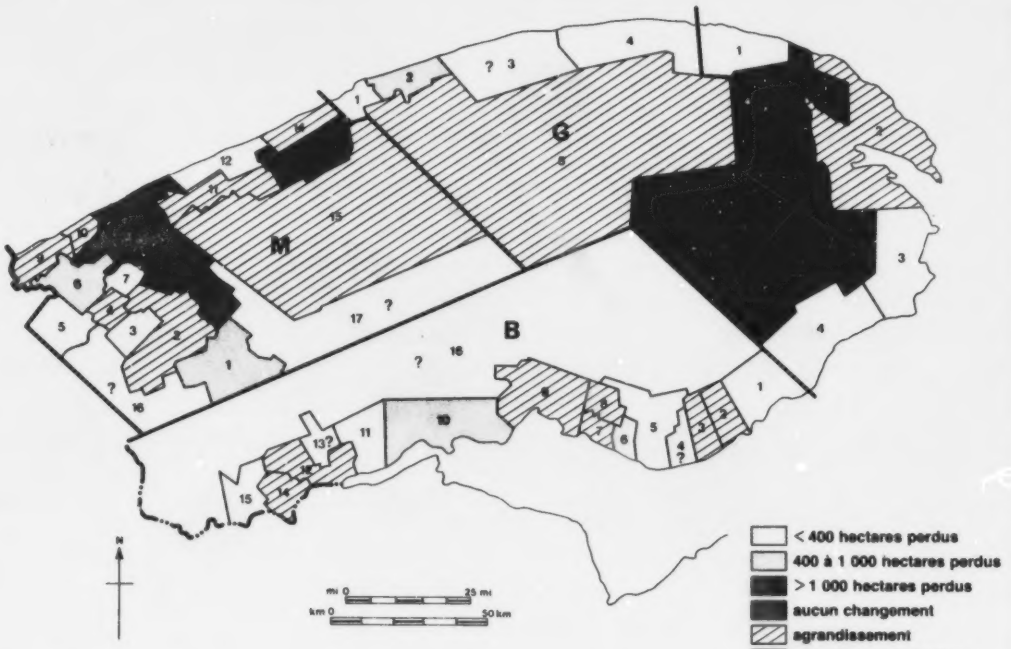

CARTE 3.8: LE CHANGEMENT ABSOLU DE LA SUPERFICIE EN CULTURE ENTRE 1976 ET 1981.

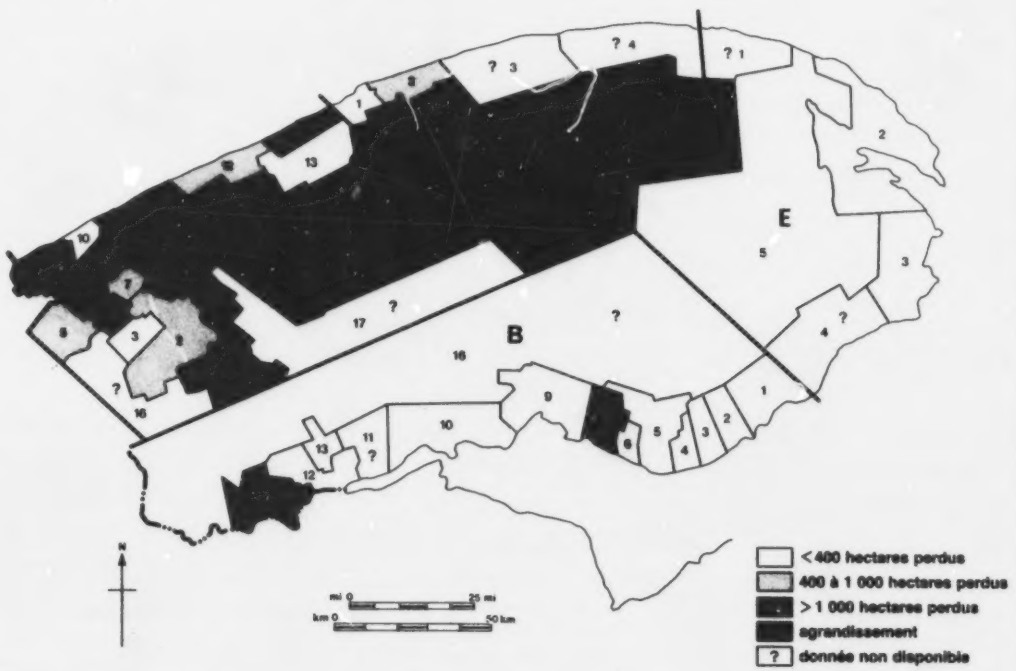

CARTE 3.9: LE CHANGEMENT ABSOLU DU NOMBRE DE FERMES ENTRE 1961 ET 1981.

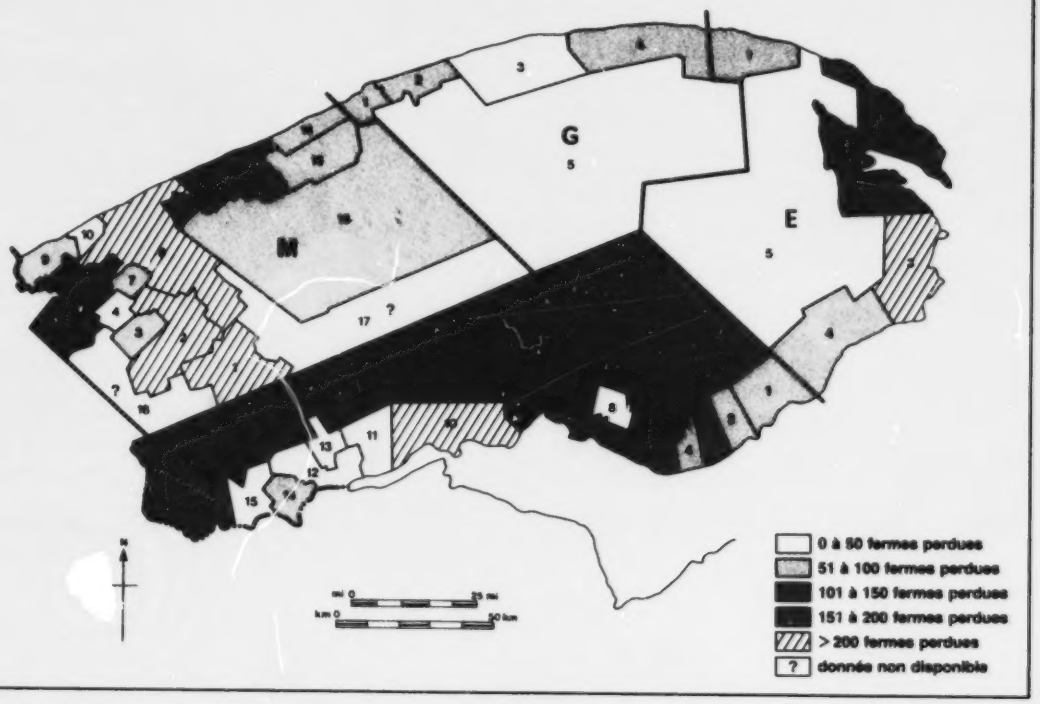

CARTE 3.10: LE CHANGEMENT EN POURCENTAGE DU NOMBRE DE FERMES ENTRE 1961 ET 1981.

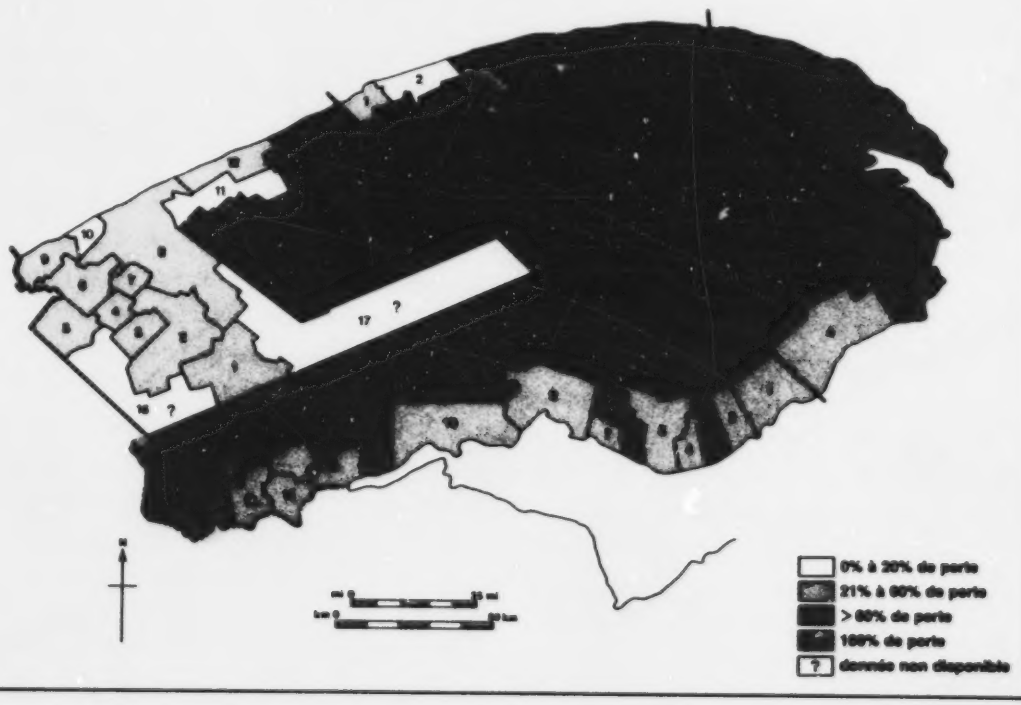

l'activité agricole pour se trouver d'autres sources de revenus comme l'activité des pêches. A souligner, le faible pourcentage perdu pour la région autour de Matane. Durant la dernière période quinquennale, l'aire au nord de Matane subit une augmentation inhabituelle de 22 fermes (carte 3.11). Dans la Vallée et dans l'ouest du comté de Bonaventure, l'activité agricole basée sur la production laitière a survécu et s'est consolidée: entre 1976 et 1981, la baisse du nombre de vaches laitières est de moins de 50% et il y a même un gain dans deux aires connexes. L'intervention gouvernementale est en partie responsable de ces changements et le chapitre 5 explique plus en détail l'impact du BAEQ dans la fermeture des 85 fermes recensées par Statistique Canada et la consolidation de l'industrie laitière.

3.5 L'importance du secteur forestier

L'économie gaspésienne est axée sur l'exploitation des ressources naturelles et la forêt est considérée comme l'une des plus importantes. Le tableau 3.1 montre qu'en 1981 l'implication de la main-d'oeuvre active des comtés étudiés dans le secteur forestier est considérable. Le comté de Gaspé-Est se comporte différemment à cause de l'industrie de transformation alimentaire des produits de la pêche. Seul le comté de Matapédia note depuis 1961 une augmentation de près de 10% de la main-d'oeuvre active dans le secteur forestier. Dans les autres comtés, le secteur tertiaire prend de l'importance.

La superficie totale de la région est de 30 000 kilomètres^2 et la forêt publique provinciale productive est de 19 769 kilomètres^2, soit plus de la moitié de la superficie totale. La forêt publique fédérale représente 274 kilomètres^2. Il s'agit du Parc national de Forillon et des réserves indiennes. Les forêts privées et intra-municipales représentent 32% du territoire forestier: la forme de tenure la plus répandue du territoire forestier est la forêt domaniale.

La structure organisationnelle du secteur forestier privé de la Gaspésie est parmi les plus dynamiques au Québec. C'est dans la Vallée que nous retrouvons au début du siècle la première coopérative forestière au Québec. Aujourd'hui, la région compte sept groupements ou sociétés sylvicoles qui gèrent des superficies en forêt privée sous aménagement. Ceci est lié à l'arrivée des fonds gouvernementaux de Recherches forestières au début de 1970 qui fait avancer l'aménagement sylvicole en Gaspésie: la figure 3.1 montre qu'au début des années 1970 la superficie des boisés de fermes cesse de baisser. L'aménagement sylvicole prend de l'ampleur, plus particulièrement dans la Vallée. A cette époque, les travaux sylvicoles impliquent 150 lots privés de cette région. Dix ans plus tard, nous retrouvons 975 lots pour une augmentation de 85%. Dans la Vallée, la superficie de forêt aménagée, surtout les forêts privées et intra-municipales, représente 303 kilomètres^2. La Vallée est la région la plus aménagée en Gaspésie et représente à cet égard un modèle québécois.

3.6 Conclusion

Le monde agricole gaspésien se partage en deux régions distinctes: la Vallée où l'agriculture est spécialisée et le reste de la région où l'agriculture est diversifiée. Les comtés de Gaspé perdent depuis 1961, plus de 60% de leur superficie agricole et l'activité des pêcheries y devient plus importante. D'autre part, comme indiqué dans le chapitre 2, les comtés de Gaspé

CARTE 3.11: LE CHANGEMENT ABSOLU DU NOMBRE DE FERMES ENTRE 1976 ET 1981.

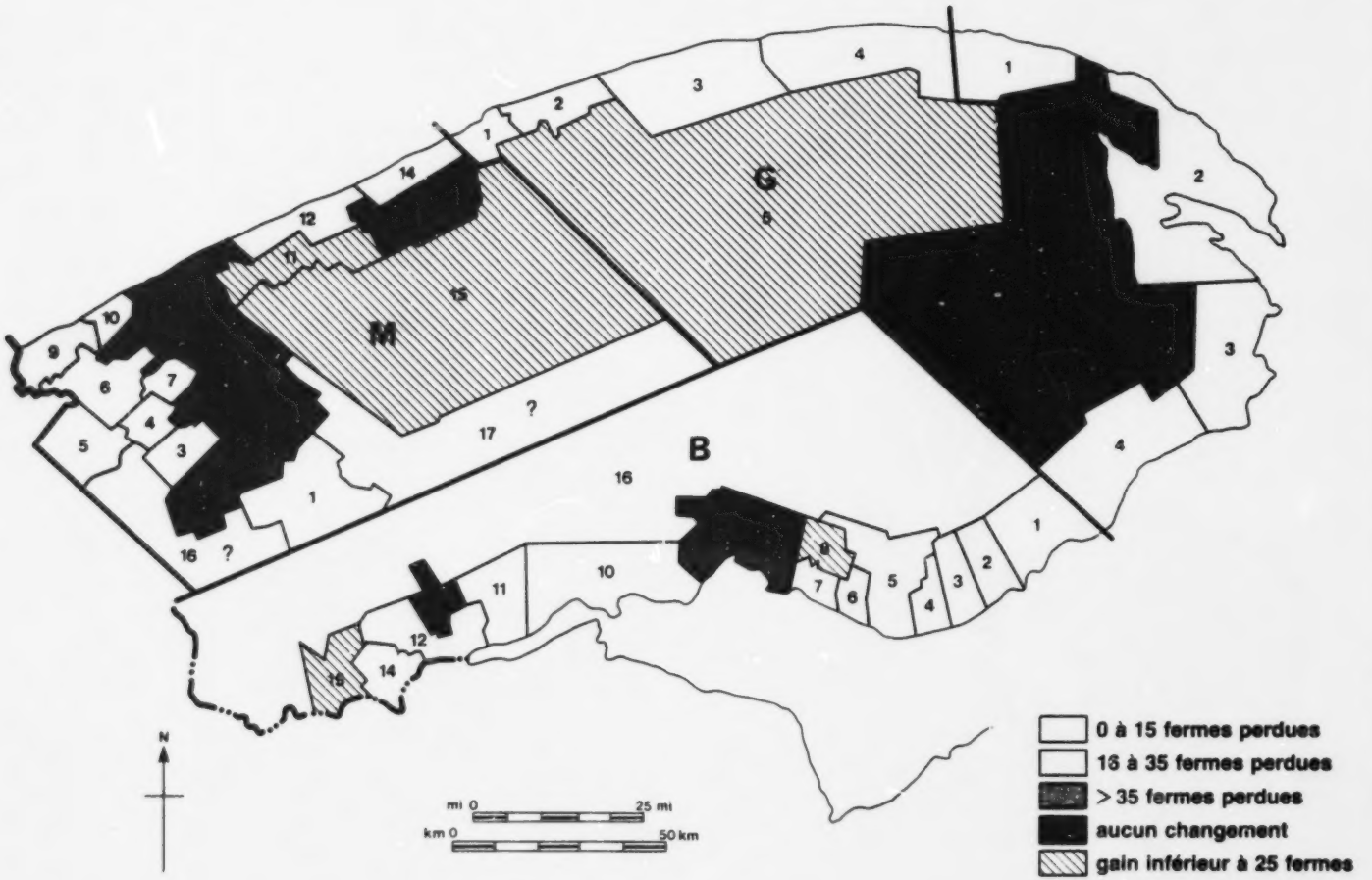

Tableau 3.1

Le pourcentage de la main-d'oeuvre active selon le secteur économique, 1981

	Secteur primaire				Secteur secondaire			Secteur tertiaire		
Comté	Agriculture	Forestier	Autre	Total	Bois	Autre (aliment)	Total	Services	Autre	Total
Bonaventure	1.0	4.5	0.5	6.0	19.0	7.0	26.0	15.0	53.0	68.0
Gaspé-Est	0.2	0.3	0.5	1.0	9.0	23.0	32.0	33.0	34.0	67.0
Gaspé-Ouest	0.1	10.0	45.9	56.0	0.7	2.3	3.0	19.0	22.0	41.0
Matane	0.3	11.0	1.7	13.0	6.0	10.0	16.0	28.0	43.0	71.0
Matapédia	2.0	6.0	0.0	8.0	15.0	11.0	26.0	24.0	42.0	66.0

Source: Statistique Canada.

ont un potentiel agricole faible ou nul. Dans la Vallée, on observe un regroupement des fermes laitières et le développement de l'industrie des pêcheries dans les comtés de Gaspé, et comme nous le verrons plus en détail au chapitre 5, le BAEQ et le MEER y ont joué un rôle important.

L'exploitation de la forêt privée est une partie intégrante de l'économie gaspésienne depuis le début de la colonisation mais l'aménagement de la forêt privée commence à peine. Malgré tout, nous notons un changement positif depuis la fin des années 1970. Le dynamisme de la population de la Vallée permet de faire progresser l'économie régionale.

Le prochain chapitre examine le changement de l'utilisation des terres agricoles depuis 1961 dans deux zones spécifiques. De plus, nous verrons également l'évolution des tendances de l'exploitation forestière.

4. L'ÉTUDE DE CAS

Dans les pages suivantes, nous localisons dans les zones Carleton et Causapscal la diminution des terres agricoles et forestières entre 1961 et 1981 puis, la réaffectation de ces terres en 1981. Ensuite, nous étudions la qualité des terres abandonnées: une moyenne de 55% des bonnes terres agricoles abandonnées (classes 2-3) se localise près de la rivière Nouvelle dans la zone Carleton et autour du centre urbain Causapscal. L'existence de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia (SERV) est un des exemples de l'intérêt local dans la gestion des terres. Nous analysons son implication au niveau de la planification des terres en général et plus spécifiquement au niveau de la réaffectation des terres agricoles. A long terme, le bois est économiquement la ressource à développer et c'est vers cela que se dirige la SERV depuis les années 1980.

Cette partie de l'étude se base sur certaines caractéristiques locales de deux zones représentatives de la Gaspésie. Ces caractéristiques sont retracées grâce aux données produites par Statistique Canada, les entretiens avec les officiers gouvernementaux à l'échelle locale et provinciale, et un échantillonnage de 25 fermiers de la zone Carleton. L'analyse est complétée par un questionnaire sur la propriété foncière distribué à tous les fermiers de la zone Causapscal par l'Union des producteurs agricoles (UPA). De plus, l'évolution de l'utilisation des terres de ces zones est localisée par l'interprétation de photos aériennes pour les années 1961 et 1981.

4.1 L'évolution agricole

Les 25 fermiers choisis au hasard et interviewés dans la zone Carleton (28% des fermiers) et les 60 fermiers interviewés en 1981 par l'UPA dans la zone Causapscal (90% des fermiers) permettent de dresser un tableau de l'évolution agricole. Ces entrevues nous démontrent que la mentalité de défricheur est due à la nécessité de cultiver pour survivre. Aussi, l'activité forestière qui attire de grosses compagnies de papier (New-Richmond, Chandler) et des moulins à scie est souvent un prétexte pour l'abandon de l'exploitation agricole pour une activité permettant un revenu plus stable.

Durant les années 1960, la modernisation agricole est un coup fatal pour un bon nombre de fermiers qui abandonnent l'agriculture. Souvent, l'activité agricole n'est plus le revenu principal et les gens se tournent vers d'autres activités comme l'exploitation forestière, l'emploi gouvernemental, etc... Habituellement, leur choix varie en fonction de la demande du marché, la situation économique, la ressource naturelle (climat, problème naturel) et de l'encadrement des programmes politiques. En plus de nécessiter beaucoup d'investissement financier, l'agriculture moderne demande une consolidation des fermes qui ne peut que favoriser un nombre minime de fermiers c'est-à-dire les plus hardis à utiliser de nouvelles techniques peu importe l'endettement. Les autres fermiers traditionnels, soit la majorité, ne voulant s'endetter et/ou préférant le style de vie traditionnel, emploient une machinerie agricole qui permet une activité d'autosuffisance mais aucune ou peu d'activités à l'échelle commerciale. Il ressort que la peur de l'endettement, l'individualisme et le manque d'information nuisent autant si non plus que les contraintes climatiques et physiques à l'adoption plus

répandue de techniques modernes.

Entre 1971 et 1981, le manque de relève agricole est de plus en plus présent. Les jeunes partent vivre ailleurs. Dans la zone Carleton, les lots inutilisés contigus à la ferme ne sont pas à vendre ce qui rend difficile l'agrandissement et l'augmentation du bétail. Même si des lots sont inutilisés à cause du manque de relève agricole ou de l'inaccessibilité des terres, les propriétaires préfèrent ne pas vendre ce bien, signe d'appartenance. Ceci rend difficile la situation agricole.

4.2 Le retrait agricole

Les zones Carleton et Causapscal représentent diverses tendances de l'utilisation des terres à l'intérieur de la Gaspésie (tableau 4.1). Entre 1961 et 1981, il y a diminution du nombre de fermes et de la superficie agricole. En 1961, la valeur des terres et bâtiments par ferme est respectivement de $6 813 et $7 160. En 1981, cette même valeur augmente ($64 076) dans la zone Carleton à cause d'une réduction importante du nombre de fermes (70% de moins), de la consolidation des fermes et de l'entreprise agricole. La zone Causapscal indique une valeur de $55 330 et représente une évolution semblable à la première zone.

Dans les deux zones d'étude, la majorité des terres agricoles abandonnées sont inutilisées en 1981 (cartes 4.1 et 4.2). Ceci représente respectivement 50% et 72% de la superficie agricole perdue. La reforestation de 316 hectares de ses terres agricoles abandonnées se localise principalement dans les paroisses fermées de Biron au nord de St-Omer, et de Dugal au nord de Nouvelle. Après la fermeture de ces paroisses, l'aide gouvernementale a facilité la reforestation. Depuis 1961, la reforestation a augmenté faiblement autour de ces aires et délimite jusqu'à 50 hectares de plus.

Dans chacune des deux zones, il y a deux types principaux d'activités économiques: la production laitière et le travail polyvalent saisonnier lié à la forêt et la pêche. Depuis les années 1960, la production laitière a beaucoup évolué. Le troupeau laitier diminue mais la production laitière augmente. Par exemple, entre 1966 et 1976, la production laitière a presque doublé et en 1981, la moyenne de production par ferme est de 580 000 litres de lait. Par contre, durant cette période, le nombre moyen de vaches laitières est seulement de 29.

Entre 1961 et 1981, le nombre total de bovins a relativement peu diminué comparativement aux vaches laitières; la zone Carleton connaît une diminution de 21% tandis que, pour la zone Causapscal elle est de 7%. Donc, nous pouvons affirmer que les producteurs de cette dernière zone se sont orientés vers la production de boeufs de boucherie. Cette dernière production se marie très bien avec d'autres activités saisonnières. Aussi, depuis cinq ans, le crédit agricole provincial prête dans la production bovine favorisant ainsi ce type de développement.

4.3 L'agriculture à temps partiel

Avec plus de 60% des fermiers, l'agriculture à temps partiel est importante dans les zones d'étude et comme le démontre l'exemple suivant, elle s'inscrit dans le cadre d'une économie polyvalente locale. Depuis 1970, un fermier à temps partiel, vivant à Escuminac, travaille comme mécanicien à l'extérieur de la ville. Il a un troupeau de 20 boeufs de boucherie, comme la moyenne des fermiers de la

Tableau 4.1

Certaines caractéristiques agricoles des zones Carleton et Causapscal et leurs comtés respectifs (superficie en hectares) entre 1961 et 1981

		Comté de Matane-Matapédia		Comté de Bonaventure	
	Région	Total	Zone Causapscal	Total	Zone Carleton
Superficie agricole					
1961	339 018	196 710	20 394	103 259	18 355
1981	174 895	118 972	10 734	44 715	9 529
% des terres agricoles perdues	-48%	-39%	-47%	-57%	-48%
% des terres défrichées perdues 1961-1981	-40%	-29%	-48%	-46%	-31%
Nombre de fermes					
1961	6 118	2 925	274	1 909	301
1981	1 495	851	66	477	89
% des fermes perdues	-76%	-71%	-76%	-75%	-70%
Superficie moyenne des fermes					
1961	55	67	74	54	50
1981	117	140	163	94	107
Nombre de bovins					
1961	41 045	23 009	2 603	12 528	2 408
1981	8 290	3 121	229	3 960	775
Nombre de vaches laitières					
1961	34 003	22 814	2 484	8 211	1 305
1981	18 562	14 796	1 098	2 497	688
Nombre de fermes laitières*					
1961	1 245	980	98	216	26
1981	560	464	37	85	25

* 1961: vente de $1 200 dollars et plus.
1981: vente de $2 500 dollars et plus.

Source: Statistique Canada.

CARTE 4.1 LA PERTE DES TERRES AGRICOLES DE LA ZONE CAUSAPSCAL ENTRE 1961 ET 1981 ET LEUR UTILISATION EN 1981.

TERRITOIRE
NON-ORGANISÉ
CAUSAPSCAL
RIVIÈRE
CAUSAPSCAL
STE-FLORENCE
STE-MARGUERITE-MARIE
TERRITOIRE NON-ORGANISÉ

CARTE 4.2 LA PERTE DES TERRES AGRICOLES DE LA ZONE CARLETON ENTRE 1961 ET 1981 ET LEUR UTILISATION EN 1981.

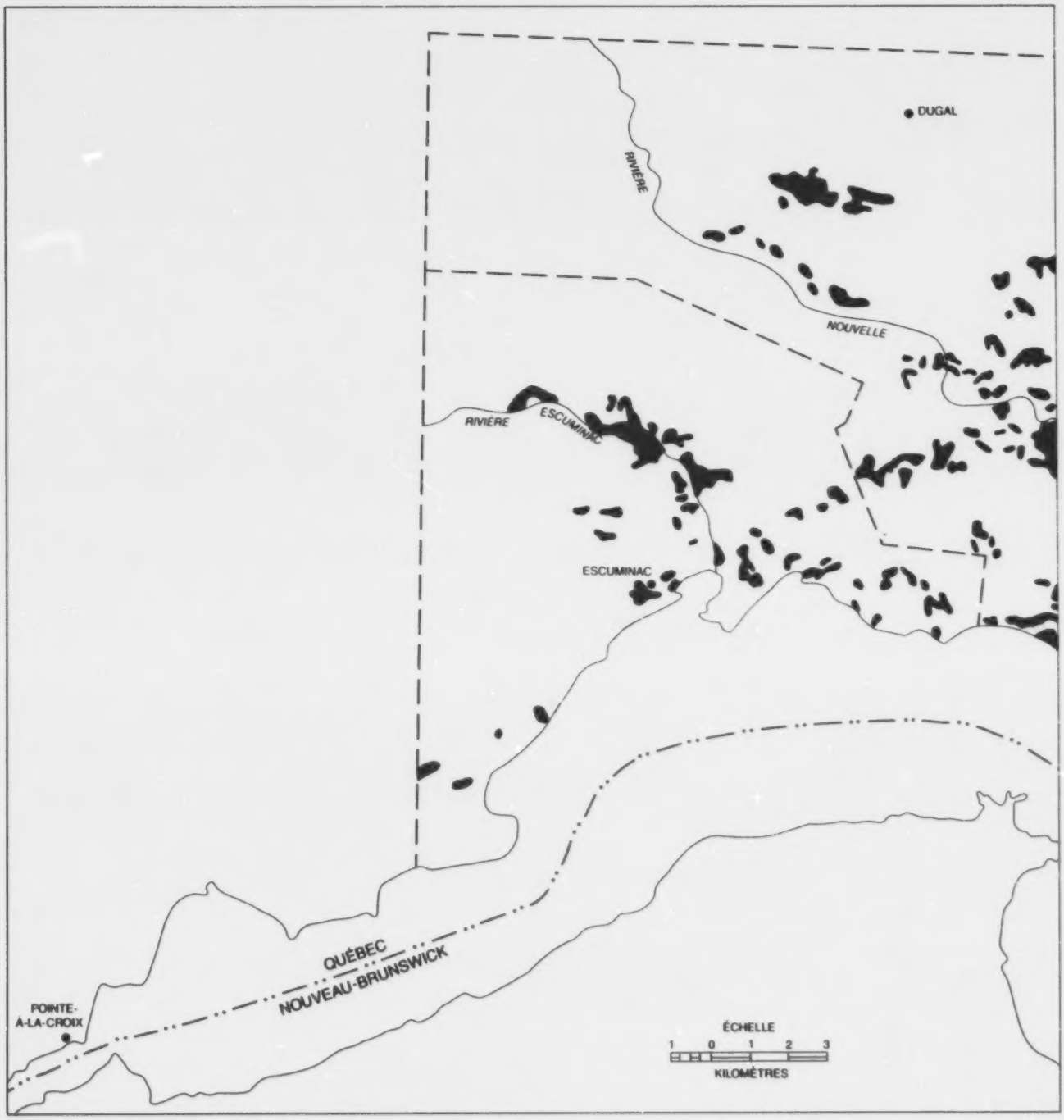

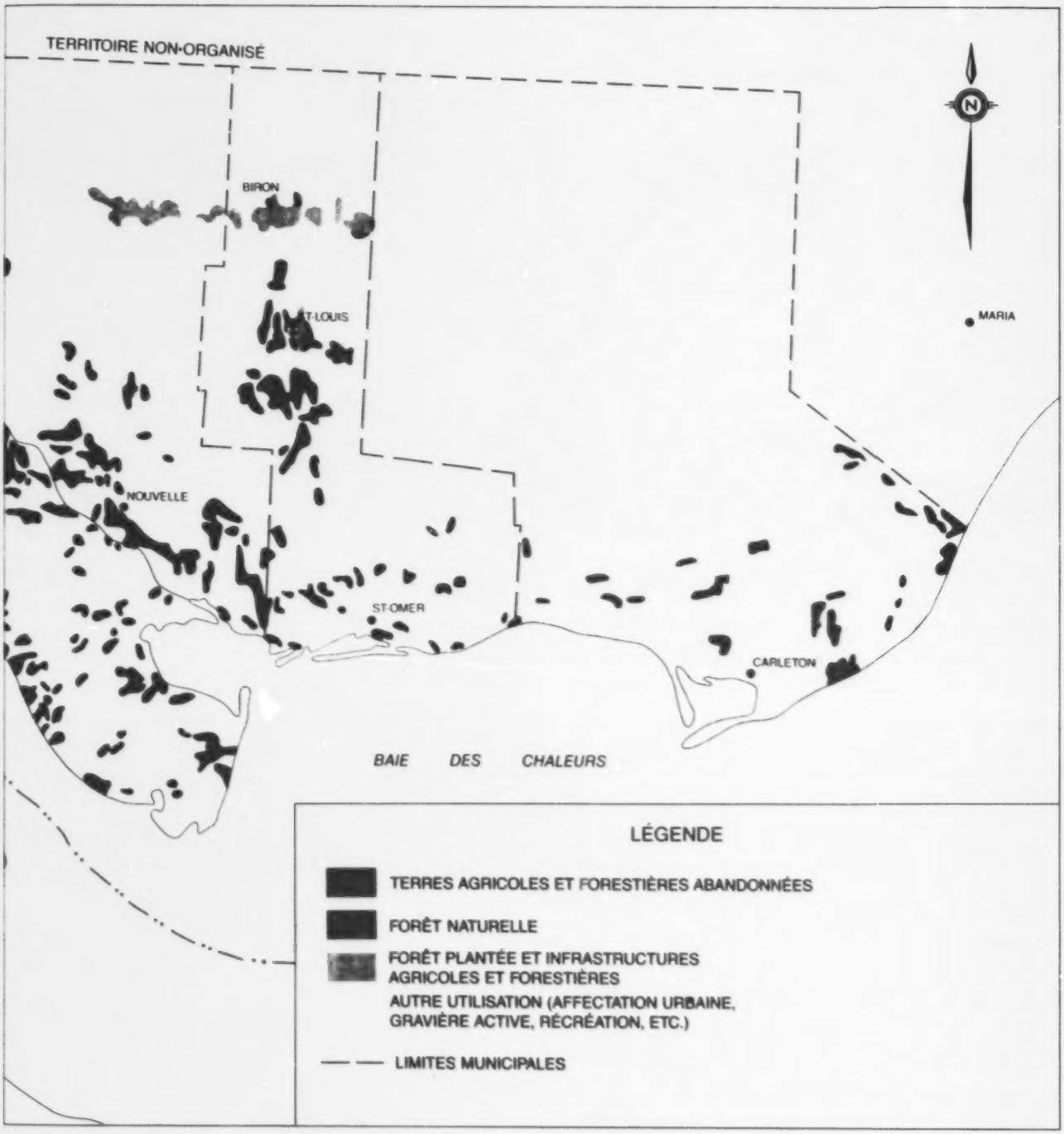
TERRITOIRE NON-ORGANISÉ
N
BIRON
ST-LOUIS
MARIA
NOUVELLE
ST-OMER
CARLETON
BAIE DES CHALEURS
LÉGENDE
TERRES AGRICOLES ET FORESTIÈRES ABANDONNÉES
FORÊT NATURELLE
FORÊT PLANTÉE ET INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET FORESTIÈRES
AUTRE UTILISATION (AFFECTATION URBAINE, GRAVIÈRE ACTIVE, RÉCRÉATION, ETC.)
LIMITES MUNICIPALES

zone Carleton et vend son bétail à chaque automne aux encans locaux. Il résume son activité agricole ainsi: "il faut cultiver le strict minimum et il faut aussi avoir le minimum de machines agricoles pour survivre". Ce fermier à temps partiel cultive pour ses propres besoins en terme de céréale fourragère. Il indique qu'entre 1973 et 1976, la relance économique provinciale a permis une amélioration de son activité agricole avec un total de $6 000 d'aide financière. Par contre, le plan quinquennal de la province de Québec de 1979, le met dans une fâcheuse situation: il faut avoir 40 têtes de bétails pour avoir droit aux aides gouvernementales. En 1981, la superficie totale de sa terre est de 152 hectares dont 20 hectares sont abandonnés depuis 15 ans (impossible à surveiller car trop loin de la maison). Il loue la terre de son voisin et, après un bail de 5 ans, il ne sait pas si son voisin va renouveler le contrat. Alors, il est difficile d'investir dans de nouvelles infrastructures qui ne peuvent se rentabiliser sur une faible superficie agricole. Une autre raison de son hésitation face à l'endettement est qu'il doute que ses trois filles s'intéressent à l'exploitation agricole et que, s'il veut vendre, il ne trouvera probablement pas d'acheteur.

En 1981, la zone Carleton regroupe 89 fermiers. A peine une dizaine d'entre eux font de l'agriculture leur activité principale. Le reste des fermiers font de l'exploitation agricole à temps partiel pour le marché local. Ce n'est peut-être pas de gaieté de coeur que les fermiers vont travailler à l'extérieur mais le revenu de la population agricole comme nous le verrons au chapitre suivant est insuffisant pour vivre. Le profil de la zone Causapscal est sensiblement le même avec un nombre encore moins élevé de fermiers à temps plein. Depuis 1961, cette situation est en partie responsable de l'augmentation des friches dans les zones d'étude (tableaux 4.2 et 4.3).

4.4 La qualité des superficies agricoles perdues

Entre 1961 et 1981, l'utilisation du bon potentiel agricole (classes 2-5) est plus importante dans la zone Causapscal et augmente faiblement durant cette période. Dans la zone Carleton, la baisse des superficies agricoles se retrouve principalement dans la paroisse abandonnée de Biron, la municipalité de Nouvelle et à l'ouest de celle-ci (le long de la rivière Nouvelle) et le long de la rivière Escuminac au nord de la municipalité d'Escuminac sur des terres agricoles à 80% de classes 5-6. Dans la zone Causapscal, cette baisse se localise principalement au nord de Causapscal, le long de la rivière Matapédia et au nord d'Alberville. Il s'agit là surtout de terres de classes 5-6 pour l'agriculture. Le bon potentiel agricole perdu (classes 2-3) est respectivement limité à 1 572 et 1 206 hectares. Durant la même période, l'utilisation agricole des terres à faible potentiel pour l'agriculture (classes 7-0), augmente dans la zone Carleton. Ce qui signifie que les fermiers de la zone Causapscal utilisent davantage les bonnes terres agricoles comparativement aux fermiers de l'autre zone d'étude.

4.5 La consolidation de l'industrie laitière

Comme dans la ville de Carleton, les 25 fermiers bien établis en 1981 préfèrent louer plutôt que d'acheter de nouvelles terres à cause de la situation économique. La vente des terres est stable mais faible. Les fermiers qui ne produisent plus préfèrent

Tableau 4.2

La comparaison de l'utilisation des terres dans la zone Carleton pour les années 1961 et 1981 (hectares)

UTILISATION DES TERRES EN 1961	UTILISATION DES TERRES EN 1981							
	Terre agricole		**Terre abandonnée**	**Terre forestière**		**Terre humide**	**Autre***	
	Culture, pâturage et production fruitière	Pâturage naturel	Friche	Terre à bois, reforestation et scierie	Coupe à blanc	Marais	Sol dénudé et chalet	Total en 1961
Terre agricole								
Culture et pâturage	4 337	325	1 238	806	20	11	430	7 167
Pâturage naturel	163	84	127	122	6	0	21	523
Terre abandonnée								
Friche	113	9	644	829	26	1	76	1 698
Terre forestière								
Terre à bois et scierie	178	32	205	44 175	826	8	90	45 514
Coupe à blanc	7	0	1	139	6	0	8	161
Terre humide								
Marais	3	0	5	13	0	63	8	92
Autre								
Zone urbaine [1]	52	9	13	25	2	0	523	624
Total en 1981	4 853	459	2 233	46 109	886	83	1 156	**

1 comprend infrastructures agricole et forestière, terre défrichée, gravière, sol dénudé et chalet.

* comprend les utilisations des terres en 1961 plus les utilisations ci-jointes.

** les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 4.3

La comparaison de l'utilisation des terres dans la zone Causapscal pour les années 1961 et 1981 (hectares)

UTILISATION DES TERRES EN 1961	UTILISATION DES TERRES EN 1981							
	Terre agricole		**Terre abandonnée**	**Terre forestière**		**Terre humide**	**Autre***	
	Culture, pâturage et production fruitière	Pâturage naturel	Friche	Terre à bois, reforestation et scierie	Coupe à blanc	Marais	Sol dénudé et chalet	Total en 1961
Terre agricole								
Culture et pâturage	4 270	379	1 202	382	62	0	113	6 408
Pâturage naturel	304	264	320	116	19	0	20	1 043
Terre abandonnée								
Friche	73	18	527	660	158	0	18	1 454
Terre forestière								
Terre à bois et scierie	267	49	239	33 076	3 233	5	77	36 946
Coupe à blanc	15	1	34	514	139	0	1	704
Terre humide								
Marais	0	0	0	1	0	3	0	4
Autre								
Zone urbaine [1]	50	4	29	11	6	0	215	315
Total en 1981	4 979	715	2 351	34 760	3 617	8	444	**

[1] comprend infrastructures agricole et forestière, terre défrichée et gravière.

* comprend les utilisations des terres en 1961 plus les utilisations ci-jointes.

** les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

prêter leurs terres à d'autres fermiers productifs plutôt que de l'abandonner. Parmi les 16 fermiers à temps plein, six produisent du lait qui est transformé à la laiterie d'Amqui. Ceci est l'un des graves problèmes qui freinent le développement économique de la zone Carleton: la matière première est transformée ailleurs. Avant 1960, il y avait des beurreries locales comme à l'est de la zone Carleton plus précisément à Maria. La consolidation laitière prônée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) a centralisé l'industrie laitière dans l'axe commercial Matane-Campbellton. Cette logique économique basée sur la "rentabilité" implique la fermeture d'infrastructures agricoles et forestières locales. Les fermiers éloignés de cet axe commercial produisent du lait et du bétail pour le marché local et les forestiers ne sont que des coupeurs de bois car il y a peu d'infrastructures de transformation locale.

Les fermiers de la zone Carleton quittent la production laitière principalement à cause du prix de revient élevé du quota de lait. La moitié du coût de production laitière est pour acheter le quota. En 1970, le quota se donne pratiquement: il n'en coûte que sept sous le kilogramme. En 1980, le prix monte pour atteindre $20 le kilogramme. De plus, l'assurance récolte gouvernementale implantée il y a 6 ans ne touche pas la production laitière et la production de pommes de terres. Cette dernière production est localisée principalement au sud de Nouvelle dans la presqu'île de Miguasha où nous avons noté une diminution de la superficie agricole entre 1961 et 1981. La production de la pomme de terre, moins sécuritaire advenant une saison désastreuse, pousse le fermier à changer de production agricole ou simplement d'activité économique si l'occasion se présente.

Pour les fermiers, l'agrandissement de leur ferme et l'augmentation de leur troupeau signifieraient la rentabilité et la sécurité. Ceci suppose un endettement que la plupart des fermiers n'acceptent pas. Mais, les fermiers qui veulent rester compétitifs n'ont pas le choix et doivent s'endetter. Par contre, les emprunts sont difficiles à négocier à cause du faible taux de solvabilité des fermiers et des taux d'intérêt élevés.

4.6 L'aménagement agro-forestier

Dans la zone Causapscal, la SERV s'implique grandement au niveau de l'aménagement agro-forestier. Comparativement à la zone Carleton, le réaménagement foncier y est plus évident. Depuis la fin des années 1970, il y a eu un nouveau développement dans l'élevage des animaux de boucherie afin de consolider l'économie agricole. L'un des stades à ce type d'organisation comprend l'engraissement. Pour ce stade, la planification antérieure faisait dire aux agronomes: "il est nécessaire d'avoir une bonne productivité en maïs-grain pour rentabiliser l'engraissement de veaux de boucherie". La zone Causapscal n'a pas de potentiel biophysique pour le développement du maïs-grain. Cependant, les fermiers ont développé d'autres possibilités. Au lieu d'engraisser au maïs-grain, ils ont commencé à utiliser, avec succès, l'orge-fourrage.

En 1980, la SERV parraine le projet fédéral "Canada Travail" de près de $250 000. Ces projets ont comme objectif la mise en opération de parc d'engraissement dans la région, les "Fermes Boval Inc." et la formation sylvicole. Depuis le début des années 1980, l'aménagement forestier sur les boisés privés a pris de l'importance. De cette somme, $96 000 sont affectés

principalement à la forêt: l'inventaire du potentiel forestier des lots privés et une nouvelle technologie de production forestière. De plus, les états financiers spécifiques à ce projet ont été transférés à une compagnie autonome les "Fermes Boval Inc.". Cette compagnie regroupe deux fermes: une ferme à Ste-Irène (nord ouest de la zone Causapscal) et une autre ferme à Causapscal. Ces deux fermes ont une capacité totale de 400 boeufs de boucherie. La ferme à Causapscal qui est en réalité une ancienne ferme laitière regroupe 216 hectares dont 174 ont un potentiel agricole. Les "Fermes Boval Inc." visent à s'autosuffire en matière de production végétale: récoltes de céréales, ensilage et foin sec. Quelques problèmes saisonniers de rendement dûs à la mauvaise température causent une diminution de la superficie à certains endroits. Ces fermes créent 6 emplois permanents et 12 saisonniers et un chiffre d'affaire de $850 000. Cependant, la non-éligibilité au crédit agricole, les difficultés de l'approvisionnement, de la mise en marché et les observations sceptiques des intervenants gouvernementaux face à l'engraissement du boeuf sans maïs-grain font réaliser à la SERV que les productions nouvelles dans l'Est du Canada sont lourdes de contraintes et de difficultés. Cependant, en 1981, la SERV obtient $82 256 du gouvernement provincial comme budget d'encadrement au développement économique régional. C'est dire que la SERV est reconnue comme agent de planification rurale auprès du gouvernement provincial.

La SERV remplit un vide au niveau de l'économie régionale. Le projet du parc d'engraissement vise aussi à créer une chaîne intégrée au niveau de la production. De plus, l'implication de la SERV au niveau du projet "Abattoir Fraser" dans la zone Carleton vient compléter cette chaîne en permettant de passer de la production à la transformation et finalement à la mise en marché (Carré et Vaillancourt, 1982). Cependant, à cause de problèmes de ressources humaines et financières (seulement $10 000 en capital-action en 1980) l'Abattoir Fraser a eu une courte durée de vie de deux ans (1981 et 1982).

Au début de 1977, il y a eu un programme de reboisement des terres agricoles abandonnées. Les aménagistes se sont vite rendu compte qu'il est difficile d'implanter à des moeurs polyvalents le concept de "village forestier" pour vivre d'une seule ressource. A la SERV, les travaux sylvicoles de ces dernières années se résument ainsi: éclairci commercial (70%), conversion (19%), préparation de terrains et reboisement (12%). La conversion est un type de traitement qui prend de l'ampleur depuis la fin des années 1970. Ce travail de conversion consiste à remettre en production forestière des superficies qui se sont dégradées. Les raisons de dégradation sont diverses mais les principales sont la coupe à blanc non-régénérée et le feu (Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc., 1981).

La SERV joue un rôle dans le dossier de la rétrocession des lots publics intramunicipaux. A la fin des années 1970, le Ministère de l'énergie et des ressources du Québec rétrocède des lots publics situés à l'intérieur des limites municipales et la gestion de ces terres de 202 hectares et plus revient à la SERV. Les objectifs de cette politique sont la mise en valeur de la forêt rurale (privée et intramunicipale) et des lots épars constitués d'unités de production de 243 hectares à partir des lots privés et publics. Certains critères peuvent motiver le fermier à s'intégrer dans ce nouveau type de

planification des terres impliquant un remembrement des lots épars: une réduction de 50% est consentie sur le dernier lot vendu par le ministère de l'énergie et des ressources du Québec à tout acheteur qui consolide un bloc de 243 hectares sur un même rang. Cependant, les conditions de vente engagent ladite unité de production sous aménagement pendant 15 ans. Ceci rend craintif le propriétaire qui a peur de perdre le contrôle de sa terre. Mais, ces dernières années, les comportements changent à la suite d'information. On assiste donc à une participation populaire plus grande qui se résume à une intensification progressive de la gestion des terres forestières (Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc., 1980).

4.7 L'évolution de l'exploitation forestière

Entre 1961 et 1981, la diminution de la superficie forestière dans les zones Carleton et Causapscal est de 1 343 et 3 873 hectares (cartes 4.3 et 4.4). Pour la zone Causapscal, 83% de ces terres sont des coupes à blanc qui lors de visites dans la région n'avaient pas été reboisées. Elles se situent principalement au sud de la zone Causapscal soit à l'est de Ste-Florence où les sociétés d'aménagement interviennent peu.
L'implication dans les secteurs forestiers et agricoles de la SERV et des groupements agro-forestiers constituent jusqu'à présent la plus grande partie des efforts des Organismes de gestion en commun (OGC) qui regroupent les propriétaires privés.

Il y a peu d'usines de transformation dans la zone de Carleton. Les deux plus importantes usines qui desservent la zone de Carleton sont les usines de pâtes et papiers de Chandler et New-Richmond. Par contre, depuis la fin des années 1970, les essences forestières demandées à ces usines se résument aux trembles, aux sapins, et à l'épinette afin d'avoir un papier de meilleure qualité. Il arrive que l'exploitant forestier n'exploite pas ces essences. Par exemple, en 1980, un exploitant forestier dans la ville de Carleton subit une perte très volumineuse. Durant cette année, il ne peut intégrer le marché et vendre sa production de 150 cordes de bois coupé: des dizaines d'exploitants forestiers sont dans la même situation à cause de la tordeuse d'épinette qui nécessite la coupe du bois.

Une partie de la seule usine de sciage située à Escuminac brûle en 1981. Après le feu, le gouvernement provincial a donné des subventions pour la réouverture de l'usine de sciage. Cette usine produit plus de copeaux que la compagnie "Bois Lacroix" située dans la ville de Carleton. La compagnie "Bois Lacroix" est l'intermédiaire qui vend des produits forestiers sur le marché européen. Le Canada achète peut-être une table fabriquée en France avec le bois de Carleton! Ceci démontre le manque d'usines de transformation. Quelques fermiers-forestiers remarquent que: "la fabrication de meubles ou la construction d'usines de transformation du bois créerait des emplois dans la région".

Depuis près de trois ans, l'usine de pâtes et papiers de New-Richmond (Consolidated Bathurst) achète plus de copeaux et moins de bois de quatre pieds. L'usine axe plutôt sa production à partir de copeaux voir même de bran de scie. Cette nouvelle production datant de quelques années diminue sensiblement les manipulations et transformations du bois avant d'avoir le produit fini. Ainsi, les échanges commerciaux sont favorisés entre les diverses compagnies de bois comme les "Bois Lacroix". Le petit fermier-forestier ne

CARTE 4.3 LA PERTE DES TERRES FORESTIÈRES DE LA ZONE CARLETON ENTRE 1961 ET 1981 ET LEUR UTILISATION EN 1981.

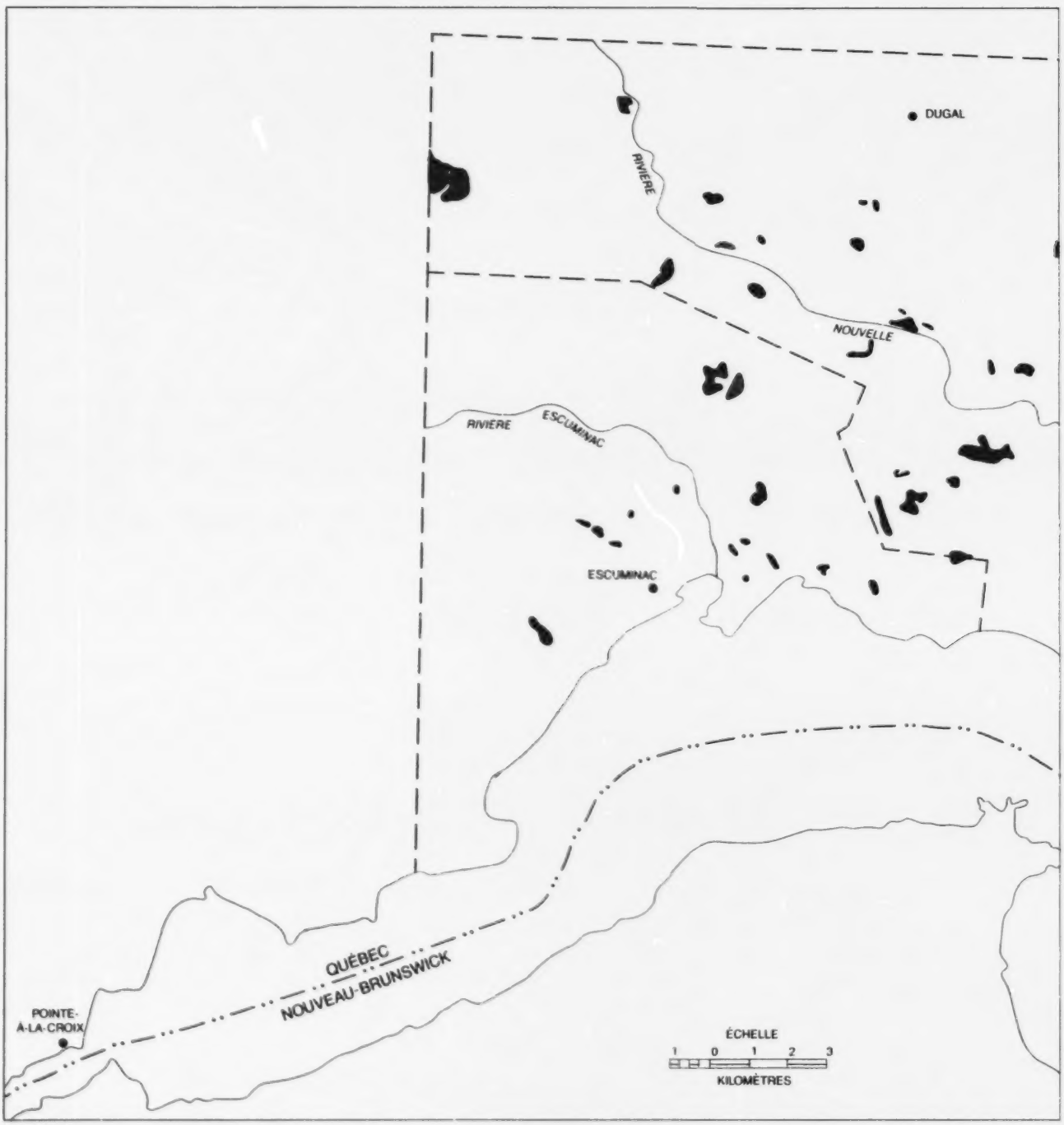

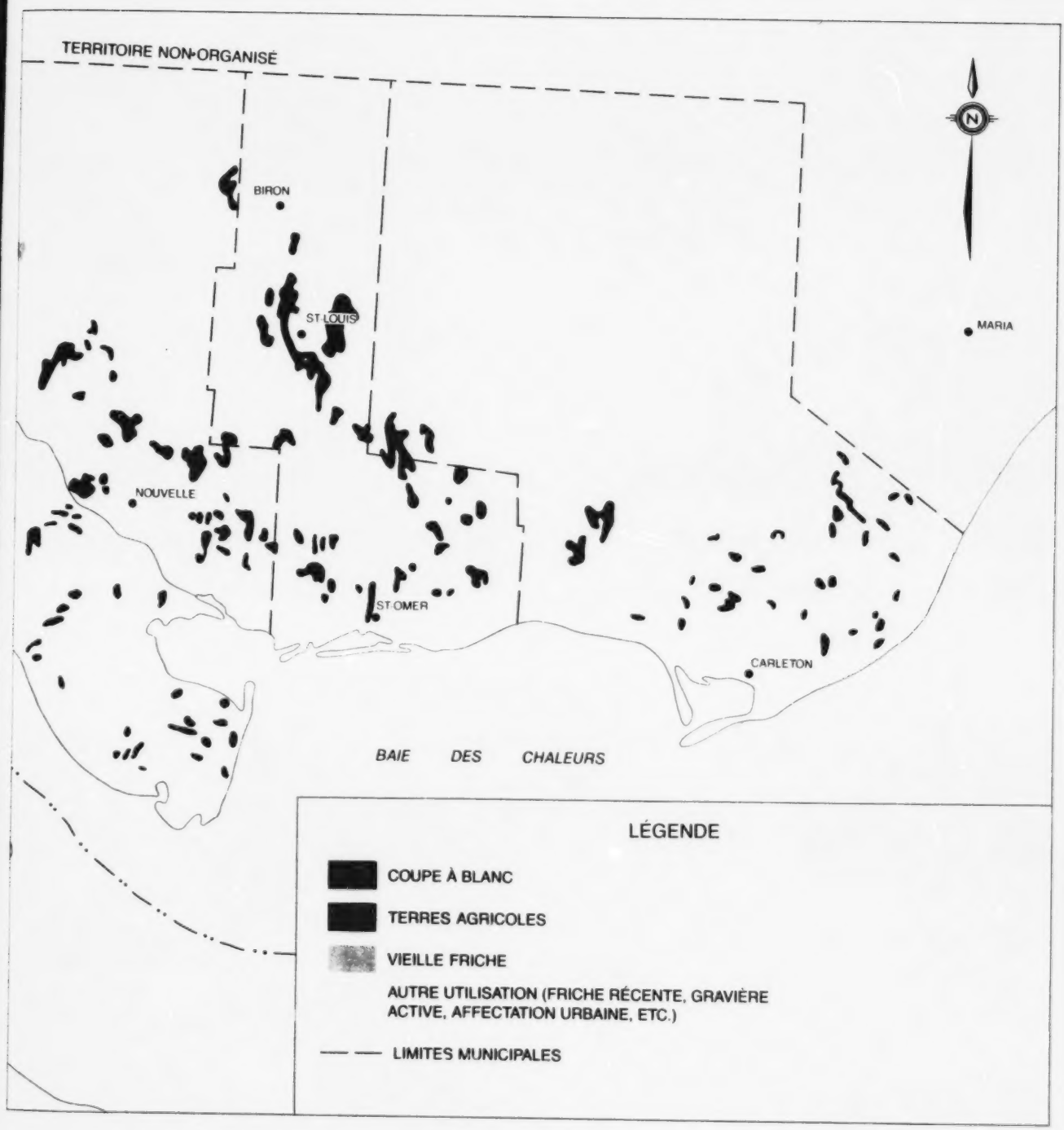
TERRITOIRE NON-ORGANISÉ
BIRON
ST-LOUIS
MARIA
NOUVELLE
ST-OMER
CARLETON
BAIE DES CHALEURS
LÉGENDE
COUPE À BLANC
TERRES AGRICOLES
VIEILLE FRICHE
AUTRE UTILISATION (FRICHE RÉCENTE, GRAVIÈRE ACTIVE, AFFECTATION URBAINE, ETC.)
LIMITES MUNICIPALES

CARTE 4.4 LA PERTE DES TERRES FORESTIÈRES DE LA ZONE CAUSAPSCAL ENTRE 1961 ET 1981 ET LEUR UTILISATION EN 1981.

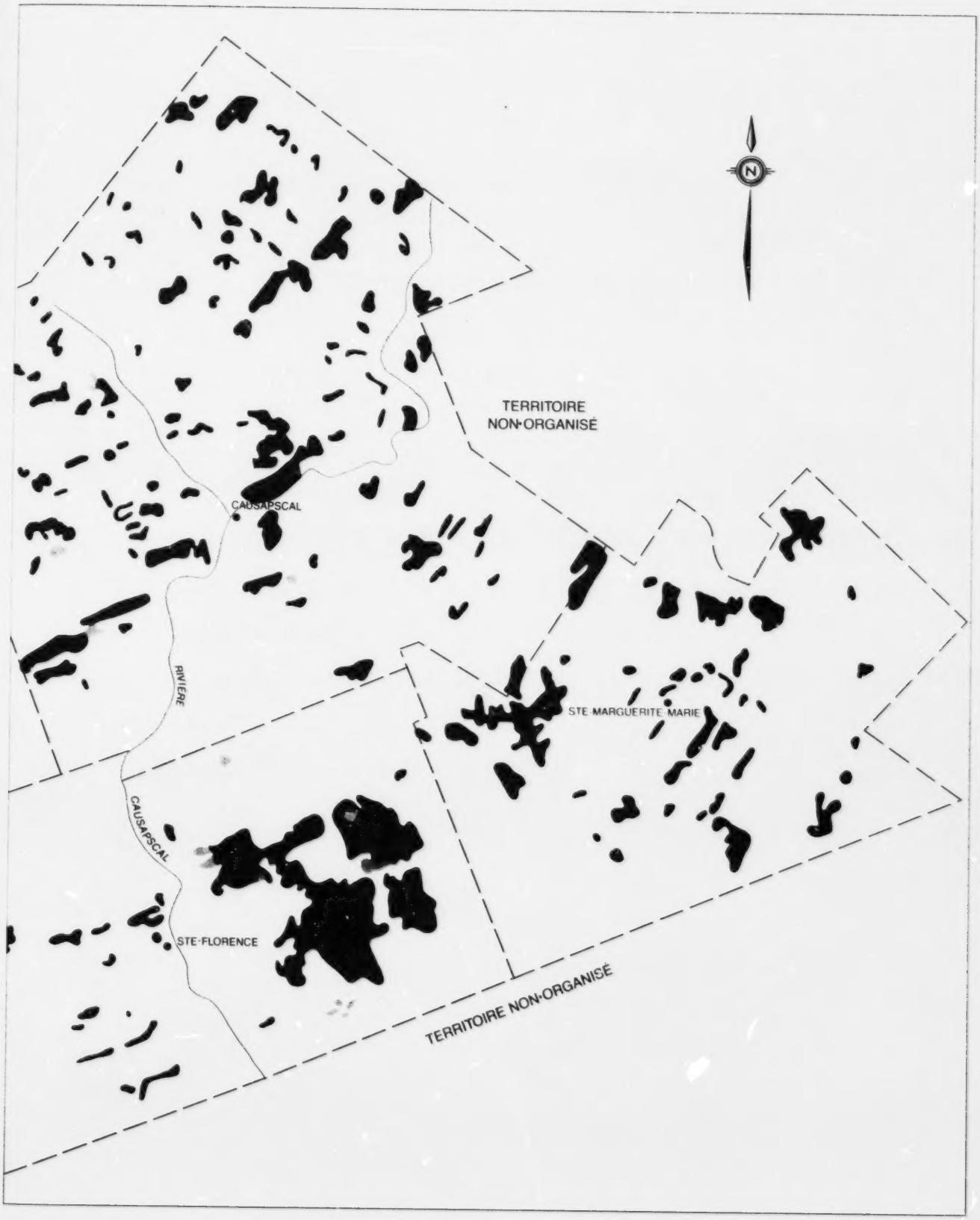
N
TERRITOIRE
NON-ORGANISÉ
CAUSAPSCAL
RIVIÈRE
STE-MARGUERITE-MARIE
CAUSAPSCAL
STE-FLORENCE
TERRITOIRE NON-ORGANISÉ

SOURCE: INVENTAIRE LOCAL DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC., 1977-78

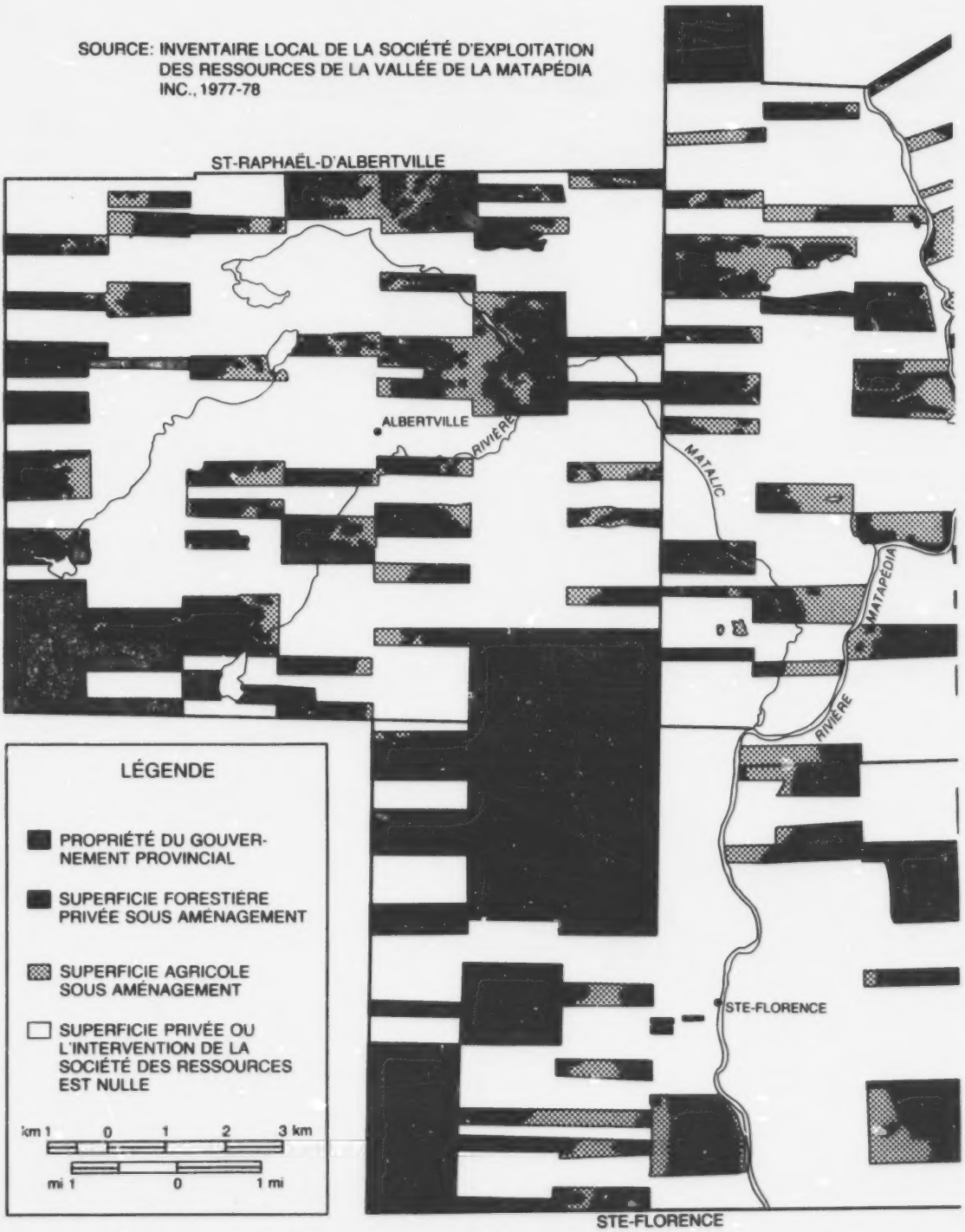

CARTE 4.5

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE INC. DANS LA ZONE CAUSAPSCAL

trouve pas son intérêt dans cette nouvelle production car les usines de pâtes et papiers produisent maintenant avec des résidus de bois et non plus de la pitoune. Ceci explique la polyvalence des activités économiques: les fermiers sont autant forestiers sinon plus, dépendant des marchés, des saisons végétatives et de la présence de problèmes naturels comme la tordeuse de bourgeons de l'épinette.

En 1981, les industries du bois (pâtes et papiers, sciage, meubles, etc...) et l'agro-alimentaire représentent plus des trois quarts de l'emploi manufacturier. La situation économique demeure bien en deçà des réalités québécoises et canadiennes; le taux de participation de la population active est très faible et le taux de chômage réel est près de 35% (plus du double du taux canadien). Les statistiques révèlent que le nombre d'assistés sociaux augmente de 27% entre 1975 et 1980 (Statistique Canada révèle que près de 51% des contribuables de la Vallée vivent au ou sous le seuil de la pauvreté). Ces quelques chiffres illustrent l'ampleur des problèmes socio-économiques et permettent d'avoir une idée du travail à fournir pour relever la situation socio-économique de la région (Carré et Vaillancourt, 1982).

4.8 La gestion foncière

Régulièrement, des lots agricoles et forestiers sont mis en vente et souvent ces lots ne trouvent pas d'acheteur. Plusieurs raisons sont évoquées telles l'inaccessibilité des lots ou le manque de liquidité. Ce sont les deux raisons les plus souvent citées. Ils passent ainsi dans les mains de propriétaires privés habitant à l'extérieur de la région ou des ministères québécois tels le Ministère de l'énergie et des ressources.

En 1974, une Société d'aménagement, la SERV s'est créée et fonctionne en partie depuis cette date avec l'aide financière gouvernementale. Celle-ci est une alternative populaire et regroupe 70 sociétaires: agriculteurs, propriétaires de boisés et travailleurs de la Vallée. Les municipalités de la zone Causapscal font partie des quatorze municipalités de la Vallée où la SERV intervient (carte 4.5).

Depuis le début des années 1980, la SERV est principalement axée sur le développement forestier car la production agricole produisant essentiellement du lait industriel est vulnérable à cause du quota inaccessible. Depuis 1961, la région est en réaménagement foncier graduel et l'agriculture perd du terrain; en 1961, l'agriculture représente plus de la moitié de l'emploi du secteur primaire. Entre 1961 et 1971, la baisse de 35% de la population agricole a entraîné la baisse de 436 emplois dans la zone Causapscal (Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc., 1976).

4.9 Conclusion

Entre 1961 et 1981, les zones Carleton et Causapscal subissent une diminution des terres agricoles de 5 026 hectares. La majorité de ces terres (60%) sont inutilisées en 1981. Cette même année, la forêt naturelle représente 20% de l'utilisation des terres agricoles abandonnées. La paroisse agricole abandonnée de Biron et le sud de celle-ci délimitent les plus importantes superficies sylvicoles aménagées. En terme de superficie, l'aménagement sylvicole des terres agricoles abandonnées est négligeable. Les autres réutilisations des terres agricoles telles l'affectation urbaine et les zones récréatives sont plus importantes que l'aménagement

sylvicole, surtout dans la zone Carleton. Il faut dire qu'une des trois zones touristiques gaspésiennes élaborées par le BAEQ se retrouve dans la zone Carleton.

D'autre part, entre 1961 et 1981, la diminution des terres forestières est de 5 216 hectares; 78% de cette diminution, la coupe à blanc, se localise principalement à Ste-Florence, au sud de la zone Causapscal. A peine 10% des terres forestières abandonnées ont été réaffectées à l'agriculture.

sylvicole, surtout dans la zone Carleton. Il faut dire qu'une des trois zones touristiques gaspésiennes élaborées par le BAEQ se retrouve dans la zone Carleton.

D'autre part, entre 1961 et 1981, la diminution des terres forestières est de 5 216 hectares; 78% de cette diminution, la coupe à blanc, se localise principalement à Ste-Florence, au sud de la zone Causapscal. A peine 10% des terres forestières abandonnées ont été réaffectées à l'agriculture.

5. LES CAUSES DE LA DIMINUTION AGRICOLE

De multiples facteurs interviennent dans la diminution des terres agricoles. Ce chapitre en présente quelques-uns qui apparaissent suite aux études régionale et spécifique. Il s'agit des facteurs suivants: la baisse et le vieillissement des populations totale et agricole, le changement de l'organisation spatiale, la difficulté dans l'économie de production à cause de la fragmentation des terres et l'impact des programmes gouvernementaux sur l'utilisation des terres.

5.1 Les causes sociales

L'évolution des populations totale et agricole

D'une dimension de près de 30 000 kilomètres^2, la Gaspésie soutient, sur près de 15% de sa superficie, une population dispersée. Depuis 1961, la population totale a vieilli (figure 5.1). En 1981, la population de 20 ans et moins baisse. Ceci est la conséquence du faible taux de natalité et de la migration des jeunes vers des centres urbains plus gros. De plus, l'utilisation des terres durant les années 1960 est davantage rattachée à l'agriculture: les valeurs des jeunes sont terriennes et deviennent avec les années "urbaines".

Depuis 1961, les populations totale et agricole de la Gaspésie diminuent. La population totale comparativement à la population agricole a moins régressé (tableaux 5.1 et 5.2). La restructuration du monde agricole se fait d'abord sentir au niveau de la diminution de la population agricole. Durant les deux dernières décennies, nous ne pouvons que constater le recul de la population agricole surtout pour les comtés de Gaspé-Ouest et Gaspé-Est qui sont situés loin des principaux marchés agricoles de Bic et Rimouski. Il faut dire qu'à l'intérieur de ces deux derniers comtés, les basses et hautes montagnes comme les Chic-Chocs sont une contrainte physique pour l'agriculture.

Entre 1961 et 1981, les comtés de Gaspé-Ouest et Gaspé-Est ont une population totale peu changeante. Cependant, la population agricole subit une forte diminution. La population travaille plutôt dans le secteur des pêches, spécialement dans le comté de Gaspé-Est. Il faut dire que la baisse de la population agricole marque les quatre comtés de la Gaspésie et dépasse 80% pour l'ensemble de la région. Comparativement aux autres comtés régionaux, les populations totales de Bonaventure et Matane-Matapédia subissent la plus forte diminution (58% et 24%). Au niveau agricole, la population diminue passablement (85% et 82%) même si les comtés se trouvent dans l'axe commercial principal de Matane-Campbellton.

La concentration démographique

Depuis 1976, le mouvement de migration en Gaspésie se stabilise mais en 1981, le comté de Matane dénote toujours un haut taux de migration (18%). Les autres comtés retracent une faible diminution du taux de migration durant cette période (2%) et leur moyenne de migration est de 14%. Ces taux élevés de migration que nous retrouvons en Gaspésie sont nettement supérieurs au taux canadien qui en 1981 se situe à 1% (Statistique Canada).

La baisse démographique de la région gaspésienne entraîne le dépeuplement de certaines parties du territoire. Elle laisse à l'agriculture une place réduite dans l'économie régionale. La population de 14 ans

FIGURE 5.1 LA POPULATION TOTALE SELON L'ÂGE ET LE SEXE EN GASPÉSIE, 1961 ET 1981

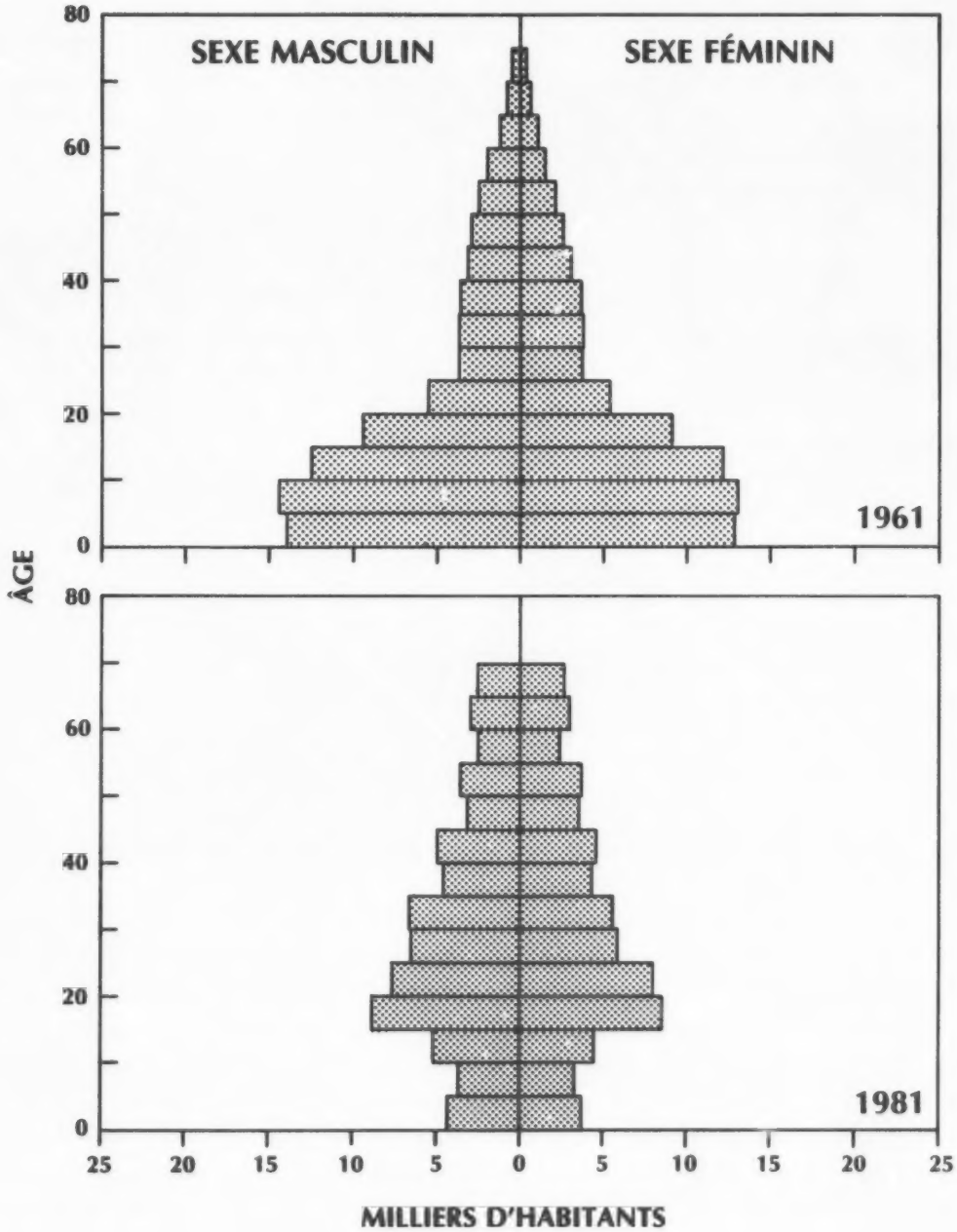

SOURCE: STATISTIQUE CANADA

Tableau 5.1

L'évolution de la population totale en Gaspésie, 1961-1981

Comtés	1961	1981	Évolution absolue 1961-1981	Évolution 1961-1981 en %
Bonaventure	42 962	40 487	(-) 2 475	(-) 58.0
Gaspé-Est	41 333	41 173	(-) 160	(-) 0.4
Gaspé-Ouest	20 529	18 943	(-) 1 586	(-) 8.0
Matane-Matapédia	70 664	53 670	(-) 16 994	(-) 24.0
Région	175 488	154 273	(-) 21 215	(-) 23.0
Canada	18 238 247	24 343 181	(+) 6 104 934	(+) 25.0

Tableau 5.2

L'évolution de la population agricole en Gaspésie, 1961-1981

Comtés	1961	1981	Évolution absolue 1961-1981	Évolution 1961-1981 en %
Bonaventure	13 103	1 921	(-) 11 182	(-) 85.0
Gaspé-Est	5 153	389	(-) 4 764	(-) 92.0
Gaspé-Ouest	2 812	298	(-) 2 514	(-) 89.0
Matane-Matapédia	21 565	3 891	(-) 17 674	(-) 82.0
Région	42 633	6 499	(-) 36 134	(-) 86.0
Canada	2 128 400	1 039 851	(-) 1 088 549	(-) 51.0

Source: Statistique Canada.

et moins connaît une diminution de sa population de 40% et plus. En 1961, la population agricole forme 24% de la population totale. Vingt ans plus tard, elle ne délimite plus que 4% de la population totale. D'après l'Office de planification et de développement du Québec (1976), les entreprises agricoles de l'Est du Québec ne fournissent que 1% du revenu personnel entre 1961 et 1971 comparativement à 7% durant la décennie antérieure. De plus, Statistique Canada dénote entre 1971 et 1981 une concentration de l'importance du revenu agricole. Le pourcentage de la population agricole ayant un revenu inférieur à $2 500 se maintient ou augmente considérablement comme les deux comtés de Gaspé où aucun fermier ne gagne $5 000 et plus. Seuls les comtés de Matane et de Matapédia ont une proportion de leur population agricole ayant un revenu de $10 000 et plus (tableau 5.3). Le faible taux de la population agricole ayant un salaire de $10 000 et plus montre le rôle limité de l'activité agricole de la Gaspésie. L'état chronique de sous-développement agricole de la Gaspésie décrit par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) en 1966 ne s'est guère amélioré en 1981. Tous les comtés éprouvent des problèmes à s'adapter aux obligations de l'agriculture moderne qui nécessite une production plus rigoureuse.

L'augmentation du niveau de scolarisation

La réforme scolaire québécoise des années 1960 permet à un plus grand nombre de québécois d'atteindre un niveau universitaire: entre 1976 et 1981, il y a une augmentation de plus de 60% de la population gaspésienne ayant un certificat universitaire (Statistique Canada). Par contre, l'établissement universitaire le plus près se trouve à Rimouski. Donc, l'étudiant intéressé à poursuivre des études avancées doit partir de la Gaspésie pour souvent ne plus y revenir, car l'économie régionale est surtout axée vers le secteur primaire, limitant l'offre d'emploi spécialisé. Ayant accès aux nouvelles valeurs de la ville, les jeunes ruraux refusent de rester isolés et émigrent. Cette émigration entraîne le vieillissement de la population agricole créant un problème de relève.

Les aspirations populaires

En 1981, les zones agricoles viables se limitent à l'ouest de la région. Les chapitres antérieurs nous montrent que la Gaspésie n'a jamais été agricole. L'appel de la terre prôné par le clergé au début de la colonisation, a entraîné le labour des terres gaspésiennes et a permis une agriculture de subsistance. A cette époque, ce mode de vie était satisfaisant car le niveau de vie était bas. Depuis, avec le changement technologique et le progrès des communications, les valeurs des Gaspésiens changent. L'agriculture devient une entreprise et les fermiers veulent atteindre un niveau de vie comparable aux autres Canadiens. Conséquemment, les exploitations agricoles augmentent leur productivité afin d'accroître leurs revenus et par le fait même leur pouvoir d'achat. La consolidation des fermes près du marché implique un abandon des terres agricoles à faible potentiel.

La majorité du territoire c'est-à-dire la partie rurale confine son activité économique à l'agriculture et la forêt. La structure économique peu diversifiée, le faible nombre d'industries et de commerces limitent la demande de la main-d'oeuvre. La migration vers des régions urbanisées où la structure industrielle est davantage technologique et le capital présent attirent les Gaspésiens

Tableau 5.3

La répartition en pourcentage des exploitants agricoles par rapport au revenu agricole dans chaque comté, 1971-1981

Comté	Revenu agricole								Exploitants âgés de 65 ans et plus	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981	1971	1981
	Moins de $2 500		$2 500-$4 999		$5 000-$9 999		$10 000 et plus			
Bonaventure	40	35	19	19	19	18	23	28	89	30
Gaspé-Est	67	52	16	23	8	13	9	12	49	11
Gaspé-Ouest	59	46	17	17	11	20	12	17	18	7
Matane	24	24	11	9	18	8	47	58	42	23
Matapédia	20	20	10	9	18	9	52	63	44	27

Source: Statistique Canada.

espérant de meilleures conditions de vie. De plus, l'amélioration des communications et des transports facilite la migration des Gaspésiens. Cependant, le Gaspésien qui migre mobilise la terre pour la laisser soit inutilisée ou la laisser au fermier voisin qui va l'utiliser. Malgré le manque de données pouvant quantifier la valeur foncière et le changement de l'aspiration populaire, nous pouvons dire que certains facteurs comme la faiblesse du marché foncier et l'assurance pour le futur du migrant explique en partie que la terre reste à la famille.

5.2 Les causes économiques

La faible possibilité d'emploi

Le livre de Scott délimite entre 1963 et 1980, une perte d'infrastructures agricoles et forestières: les six infrastructures agricoles du comté de Bonaventure ferment leur porte. Durant la même période, nous retrouvons dans le comté de Gaspé-Ouest le plus grand nombre de fermetures d'infrastructures forestières locales, passant de quatorze à trois. La seule activité ayant connu un certain essor est la pêche dans le comté de Gaspé-Est: les infrastructures ont plus que doublé, passant de quatre à dix. Ceci est dû entre autres à l'intervention du BAEQ.

Dans le but de décrire les impacts qu'engendrent les interventions gouvernementales, des personnes qui touchent de près le monde agricole ont été approchées. Il s'agit de secrétaires-municipaux, de fermiers et de de citoyens ruraux. D'abord, au niveau régional, les gens voient toute intervention extérieure de diverses façons: du gestionnaire des terres au "sauveur régional". Aussi, le manque de communication entre les gestionnaires gouvernementaux et les gens du milieu rural augmente le climat d'incertitude sociale. La municipalité de Pointe-à-la-Croix (à l'ouest de la zone Carleton) est ici un exemple à retenir. C'est une municipalité monoindustrielle; le moulin de sciage du bois établi en 1970 embauche une centaine d'employés. De plus, le travail extérieur pour la coupe et le transport du bois multiplient les débouchés possibles. Durant les années 1970, les propriétaires ont recouru à $166 000 de subventions accordées par le Ministère de l'expansion économique régionale (MEER) pour défrayer une partie des salaires. Cette usine était fortement subventionnée; le gouvernement provincial payait aussi un certain pourcentage du revenu des employés. Depuis sa fondation, l'entreprise augmentait son nombre d'employés saisonniers, voulant profiter au maximum des subventions gouvernementales de la province de Québec. Ceci occasionnait une hausse d'insécurité sociale. Les employés laissaient parfois un travail moins rémunérateur mais à temps plein au profit d'un emploi saisonnier mieux payé.

L'usine a brûlé en janvier 1983. En 1980, la compagnie Blanchette au nord de la ville de Québec a acheté l'usine du gouvernement du Québec et ne semble pas décider à reconstruire au même endroit préférant vendre la machinerie au Nouveau-Brunswick. Après l'incendie, la compagnie Blanchette a demandé une offre de subventions au MEER. Cette offre a été acceptée mais il n'y a pas eu de changement depuis ce temps. La compagnie Blanchette a choisi Causapscal pour reconstruire l'usine parce que l'approvisionnement en matière ligneuse et la gestion administrative y sont plus faciles.

La situation du marché agricole local

Depuis vingt ans, la diminution de la

population agricole est parallèle à l'augmentation de la productivité. Par contre, cette dernière se limite à quelques produits bien spécifiques comme les produits laitiers. Ceci restreint le marché pour les fermiers gaspésiens. Ce marché est encore plus limité depuis la venue de grandes chaînes alimentaires qui distribuent leurs produits partout en Gaspésie. Les grandes chaînes alimentaires gênent la relation locale entre producteur agricole et consommateur. Ces gros distributeurs alimentaires, pour satisfaire la demande locale, s'approvisionnent à l'extérieur de la région rendant moins accessible le marché local aux fermiers. La faible capacité de production de la culture maraîchère réduit également le marché.

Les "Fermes Boval Inc." sont un bon exemple montrant la difficulté de modifier les traditions alimentaires des Gaspésiens. Ceux-ci préfèrent le boeuf de l'ouest plutôt que le boeuf produit localement. Ceci nuit à l'expansion agricole. Depuis quelques années, la production agricole en Gaspésie s'est en général orientée vers l'autosuffisance locale dans le domaine de la nourriture pour le bétail. Le souci de rentabilité économique a probablement forcé certains fermiers à sous-utiliser leurs terres agricoles pour enfin les abandonner.

L'importance de l'activité forestière

La coopérative forestière est certainement l'organisme qui marquera le développement régional de la présente décennie. L'exploitation forestière est au rang des secteurs prioritaires d'intervention. La coopérative forestière oeuvre dans quatre types d'activités: les services, les négociations, l'exploitation forestière proprement dite et enfin l'exploitation et la transformation. L'activité privilégiée des coopératives demeure principalement la coupe ainsi que l'aménagement qui prend une place grandissante parmi les activités des coopératives.

Si une coopérative forestière cherche des partenaires qui aient les reins solides, Rexfor et le MEER peuvent possiblement offrir les garanties recherchées. La Société gouvernementale provinciale Rexfor est intéressée à investir une part technique et financière dans des projets qui, en plus, d'entrer dans son cadre d'action, offrent de bonnes chances d'aboutir et d'être rentables. De plus, le MEER contribue à améliorer le développement forestier. L'exploitation de la ressource forestière est facilitée grâce à une amélioration du réseau de voies d'accès et un programme de reboisement.

Même si plusieurs causes au problème rural sont considérées dans cette étude, il n'en demeure pas moins que cette région perd entre 1961 et 1981 beaucoup de ses moyens économiques. L'assistance sociale est présente plus que jamais. La coopération des trois paliers de gouvernement (fédéral-provincial-régional) devrait se réaliser davantage et seul le mieux-être de la population régionale serait le but ultime.

Certains politiciens se sont affirmés contre certaines idéologies officielles comme celle prônant le retour des superficies forestières aux grands entrepreneurs. Durant les années 1970, le MEER a encouragé la mise en marche de certains projets communautaires de développement et d'exploitation des ressources forestières locales appartenant aux fermiers.

La situation forestière de l'Est du Québec est

très différente quant à l'importance de la propriété forestière privée; la propriété privée représente 33% de la superficie forestière. La part des approvisionnements des usines provenant de la forêt privée n'est pas régulière. Aussi, depuis la fin des années 1970, il devient de plus en plus difficile d'écouler sa production forestière.

Les fermiers en 1970 exigeaient l'application de la loi 41 (Loi Arsenault) afin d'obliger les compagnies de transformation à utiliser une part plus importante de la production forestière des petits propriétaires. La production forestière dans l'Est du Canada représente 50% des emplois existants et il importe de développer l'activité forestière pour le bien de la population régionale. Depuis la fin des années 1970, le marché forestier de la zone Carleton, malgré la proximité de la papeterie à New-Richmond, est presque inexistant. L'usine papetière n'utilise (depuis trois ans) que les copeaux de bois et le brin de scie pénalisant les petits producteurs forestiers. De plus, l'usine de Chandler est très sélective dans les essences forestières. Même si les agriculteurs coupent du bois, la vente n'est pas assurée. La nouvelle technologie qui raffermit la relation entre l'usine papetière et la compagnie de sciage de bois pénalise les petits propriétaires privés.

Les Sociétés d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), les coopératives et groupements forestiers que l'on désigne "organismes de gestion en commun" (OGC) permettent de regrouper les fermiers de la Gaspésie comme les autres organismes du genre à travers la province de Québec. Les OGC ont mis sur pied un mode de développement qui veut intégrer les diverses ressources naturelles (forêt, agriculture) à l'industrie et même au tourisme et à l'artisanat. Ceci afin de combattre l'exode de la population et la fermeture des paroisses. Ces OGC ont demandé et obtenu des contrats d'exploitation en forêt publique, contrats normalement réservés à des coopératives ou des industriels. Ces derniers contrats sont plus intéressants et le ministre de l'Energie et des Ressources de la province de Québec a spécifié en 1980, l'obligation, pour les usines de permettre aux OGC la moitié des contrats d'exploitation forestière. Ainsi, les OGC et la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (SAIREQ) tiennent des rôles importants dans la gestion de l'industrie forestière dans l'Est du Canada.

Mais cette nouvelle gestion des terres qui met de l'avant l'intégration des activités forestières, agricoles, touristiques ne va pas sans engendrer certains tiraillements entre la SAIREQ qui implante une nouvelle façon de gérer l'arrière-pays et les commissaires industriels des villes qui y voient une nouvelle concurrence. D'autre part, ce genre de société ne joue-t-il pas le rôle des nouvelles municipalités régionales de comté (MRC) instituées par la loi 125 sur l'Aménagement du territoire? Mais il semble que ce genre de regroupement vienne en opposition avec certains décideurs qui ne font pas de planification des terres sur une grande échelle. Les ressources agricoles ou forestières sont pour le bénéfice des industries qui se préoccupent peu de la planification à long terme. Aussi, la planification "globale" des ressources du milieu est un terme qui n'est pas accepté unanimement. Ces sociétés d'aménagement (OGC, SAIREQ) désirent de plus en plus que cette planification réponde davantage aux besoins de l'homme c'est-à-dire du Gaspésien.

Une économie diversifiée

Au niveau des activités économiques, la Gaspésie en compte un certain nombre dont l'agriculture, la forêt, les pêcheries, les mines et le tourisme. A part un petit nombre de centres industriels importants comme les villes de Matane et Gaspé, la majorité des villes gaspésiennes ne sont que faiblement intégrées dans un marché économique important.

Selon le type d'activités économiques, nous pouvons classifier l'utilisation des terres de cette façon: 1) la région agricole du littoral, la Vallée de la Matapédia et les terrasses (de bonne à moyenne capacité); la région agricole de l'arrière-pays (de faible à capacité nulle); 2) la région minière de Gaspé-Ouest; 3) la région de pêche de Gaspé-Est; 4) la région touristique du Parc de Forillon.

5.3 Le BAEQ: expérience d'aménagement économique

L'historique et les orientations générales

Durant la récession économique canadienne des années 1950, le gouvernement fédéral vote la loi ARDA pour favoriser l'élaboration de solutions sociales et économiques au niveau régional. La seule exigence est la nécessité d'une collaboration fédérale-provinciale tant au niveau des recherches qu'à la réalisation des projets.

Dans l'Est du Québec, s'est déroulé une tentative de planification régionale qui compte parmi les plus importantes au Canada. De ce point de vue, l'expérience du BAEQ est la première expérience d'aménagement économique d'envergure de l'Est du Canada (Bas St-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine). Elle reste unique par son ampleur et par l'influence considérable qu'elle a exercé sur l'utilisation des terres par la suite. Le BAEQ est une société sans but lucratif dont la direction est composée de cinq délégués du Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent (COEB) et de cinq délégués du Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine (CREEGIM). Même si l'aide financière provient de parts égales des deux gouvernements, le BAEQ n'est responsable qu'envers le gouvernement provincial, en particulier, le Ministère de l'agriculture. Entre 1963 et 1966, celui-ci mandate le BAEQ d'engager les aménagistes et les spécialistes nécessaires à la réalisation de dix cahiers du Plan de développement du territoire-pilote.

Le mandat du BAEQ est d'élaborer un programme d'aménagement à partir de quatre variables spécifiques: le territoire, les ressources, l'organisation socio-économique, et la population. Voici comment le BAEQ pose la problématique en 1964: la société et son économie se caractérisent par un ensemble de déséquilibre territorial avec les zones agricoles prospères du littoral du Bas St-Laurent et les zones défavorisées des paroisses de l'hinterland. L'agriculture traditionnelle se fait sur de petites superficies. Par ailleurs, l'exploitation forestière moderne s'effectue par de grandes compagnies. De plus, les points de débarquement dans le secteur des pêcheries ne facilitent pas cette activité commerciale. Ces déséquilibres nécessitent une organisation socio-économique qui permet d'optimiser l'utilisation des ressources du territoire-pilote. A prime abord, il s'agit de trouver sa véritable vocation (Angers et Dion, 1971).

En 1968, au terme d'une entente fédérale-provinciale, les deux gouvernements s'engagent à investir $250 millions pour la réalisation de divers programmes du Plan dont près de la moitié, $114 millions, vont au développement social et à la valorisation de la main-d'oeuvre. Les sommes vraiment disponibles pour l'exécution de mesures concrètes d'aménagement se chiffrent en moyenne à $2.3 millions par comté par année ce qui est peu pour établir une nouvelle gestion de l'utilisation des terres (Bélanger et al., 1981). En 1969, les programmes de l'ARDA et du Fond de développement économique rural (FODER) sont pris en main par le Ministère de l'expansion économique régionale (MEER). La politique de développement régional de ce dernier est plutôt axée vers l'industrie et l'emploi, ce qui permet de dire que l'emphase ne sera plus sur le développement des activités locales de production mais plutôt sur le développement de l'infrastructure industrielle. En 1971, l'entente gouvernementale est révisée et la part du fédéral est portée à $297.7 millions et celle du provincial à $113.5 millions.

Le BAEQ élabore le problème régional comme étant un déséquilibre économique qui se décrit par une désarticulation entre les divers secteurs économiques. Dans la région, nous avons seulement deux zones urbaines importantes, les villes de Matane et de Gaspé, qui ont été créées en 1963 grâce au développement de biens et services. Les industries se retrouvent à l'extérieur des centres urbains. Ainsi, ce n'est pas l'industrialisation qui entraîne l'urbanisation mais la demande de biens et services. Les comtés de Bonaventure et de Matapédia sont intégrés par quelques centres: New-Richmond, Bonaventure, Amqui et Causapscal qui se concurrencent les uns les autres. Ceci fait ressortir pour le BAEQ la nécessité de localiser le développement en fonction de centres à privilégier. L'une des hypothèses du BAEQ est la nécessité des zonages en unités distinctes et ce, pour chaque secteur d'activité.

La modernisation des secteurs traditionnels

Ces secteurs sont l'agriculture, la forêt et la pêche. Ils constituent le pivot de l'économie régionale mais les méthodes d'exploitation traditionnelles en ont fait une source de chômage et de faible revenu. Il faut les restructurer de manière à ce qu'ils puissent concurrencer les activités économiques nouvelles qui offrent du travail stable.

A l'intérieur de chacun des secteurs traditionnels, le BAEQ a facilité la réorganisation de l'unité de production d'antan; la ferme, le bateau de pêche, les petites usines de transformation et le chantier de coupe. Ce réaménagement spatial touche les niveaux d'activités économiques primaires et secondaires névralgiques. Il entraîne une utilisation dirigée des ressources gaspésiennes. L'objectif de modernisation des ressources économiques obtenu par le BAEQ est atteint plus facilement dans les centres urbains (Matane, Carleton et Percé). La centralisation des infrastructures industrielles encourage le développement économique, tout en évitant l'éparpillement des ressources régionales. A cause de l'envergure des projets, il demeure tout de même qu'un des éléments très difficile à mesurer, soit son effet sur le développement régional à long terme. Au cours des années, les formes de développement et les valeurs des gens changent, les moyens de transport sont perturbés par la crise pétrolière et affectent

la région.

Un nouveau zonage agricole

Le réaménagement foncier des terres agricoles se fait en fonction de la production laitière qui demeure la production commerciale dans la région. Le zonage agricole se fait d'après les régions potentielles à la production laitière. L'agriculture doit disparaître complètement dans les zones marginales, c'est-à-dire dans une cinquantaine de paroisses et rangs de paroisses de l'arrière-pays où l'agriculture est en stagnation ou en régression. Le zonage agricole se fait en fonction des conditions biophysiques qui localisent principalement dans la Vallée de la Matapédia les meilleures zones agricoles. Selon le Plan, l'industrie laitière occupera environ 80% des terres et sera située dans cette dernière région. Dans les zones ayant un plus faible potentiel agricole, le Plan prévoit une culture extensive. La ferme qui possède à peu près 48 hectares et 25 vaches sera agrandie, grâce à des pâturages communautaires. Les quinze petites usines de transformation se fusionneront en deux usines sises à Amqui et à Bonaventure.

La spécialisation laitière de la fin des années 1960 engendre des avantages économiques et une certaine sécurité pour les producteurs de niveau "commercial". Cependant, la spécialisation agricole rend difficile l'utilisation optimale de la ressource agricole. Elle freine la diversification agricole et l'autosuffisance régionale. En 1970, le porc et la volaille représentent 14% de la valeur des productions agricoles. Dix ans plus tard, ces productions disparaissent. De fait, elle entraîne une plus grande dépendance de produits venant de l'extérieur.

L'agriculture de la région gaspésienne est vulnérable car advenant certains problèmes de production laitière comme l'achat de quotas ou le marché, les agriculteurs laitiers ne peuvent se tourner vers d'autres productions.

La rationalisation de l'industrie forestière

Le projet d'aménagement sylvicole sur les boisés de ferme vise à rationaliser et optimiser l'utilisation des terres agricoles. Le succès est mitigé car les fermiers eux-mêmes craignent que le gouvernement s'empare de leurs terres. Les concessions et les forêts domaniales retiennent plus l'attention du BAEQ. Le point faible du BAEQ est qu'il ne permet pas d'élaborer une planification forestière comprenant le boisé de ferme. Le Plan prévoit enfin, le reboisement de 16 180 hectares de terres défrichées impropres à l'agriculture.

Les autres secteurs

Le Plan veut augmenter la pêche hauturière et favoriser les usines de traitement. La pêche hauturière n'est pas commercialement viable. En ce sens, le Plan regroupe l'activité de grande pêche dans quelques centres comme Marsoui et Rivière-au-Renard au nord du Parc de Forillon. Afin d'améliorer les infrastructures industrielles, le MEER verse $82.6 millions entre les années 1975 et 1984. Ceci favorise la création de parcs industriels, l'expansion de parcs industriels et l'établissement de parcs bien équipés dans le domaine de la pêche industrielle en Gaspésie. Entre 1973 et 1976, le MEER engage plus de $45 millions dans le secteur des pêches, principalement dans l'aménagement du parc industriel à Rivière-au-Renard.

Au coût de plus de $20 millions durant la première période du Plan (1968-1973), ce dernier établit un réseau touristique dont les pôles principaux seront Gaspé-Percé, Carleton et Mont St-Pierre. De ces trois zones touristiques, seule Gaspé-Percé répond au marché extérieur et ce, grâce au Parc de Forillon. Des $20 millions, $8.3 millions servent à l'aménagement du Parc de Forillon, près de Gaspé. Cette somme importante permet de créer des infrastructures touristiques répondant à la clientèle extérieure. Des 2 000 nouveaux emplois créés, 500 emplois sont permanents.

La consolidation du secteur primaire n'a pas toujours atteint les résultats espérés. Celle-ci implique d'un côté, une augmentation de la productivité mais de l'autre, une baisse d'emplois disponibles. De plus, la consolidation de la production laitière dans l'axe commercial Matane-Campbellton a réduit le nombre d'usines locales. Dix neuf usines laitières ou beurreries locales ferment leurs portes pour fin de consolidation à Amqui. Cette fermeture implique toutes les petites usines locales de la Gaspésie. L'augmentation des coûts de production, compte tenu de la distance pour atteindre certaines municipalités était trop élevée. La consolidation de la production forestière a également amené une baisse des 137 industries de transformations. Les quinze scieries de services desservant la population locale sont disparues. Un des secteurs qui a pris le plus d'ampleur depuis les années 1960 est le secteur des pêcheries. La création d'un parc industriel des pêcheries et de ses infrastructures connexes à Rivière-au-Renard dans le comté de Gaspé est en fait un centre régional de grande importance. Le développement du parc industriel a eu une incidence positive sur le développement du comté de Gaspé-Est. Ce comté enregistre depuis les années 1970 le plus bas niveau de migration régionale.

Le centre urbain de Matane est reconnu "zone industrielle prioritaire". Ce parc industriel comprend des activités économiques des plus diversifiées. Diverses primes à l'établissement d'entreprises veulent attirer de nouvelles entreprises. L'impact y est positif mais faible. De plus, le Plan fournit une aide technique à l'organisation de la production et à la mise en marché. Des subventions sont versées au centre urbain principal de Matane afin de l'aider à résoudre les problèmes suscités par l'accroissement rapide de la population. En 1963-1964, la compagnie "Bathurst Power and Paper" construit une importante papeterie à New-Richmond. Suite à cette implantation, l'accroissement de la population pose un sérieux problème de logement et d'infrastructure municipale. Le BAEQ s'intéresse à ce dossier, car il traite de l'aménagement du territoire. En 1964, il présente au gouvernement l'élaboration des plans directeurs d'urbanisme pour la ville de New-Richmond. Ce même programme touche un total de 12 municipalités gaspésiennes. De plus, sept municipalités pour la plupart dans le comté de Bonaventure reçoivent une aide technique en urbanisme.

Selon Dugas (1984), certaines localités connaissent une expansion rapide et se transforment en villes importantes alors que d'autres maintiennent le statu quo démographique ou cessent d'exister en tant qu'entités administratives autonomes. L'auteur note le cas de Matane, petite localité rurale qui est devenue une capitale régionale dépassant le seuil de 3 000 habitants. Cette municipalité contribue le plus au renforcement de l'armature de

services. Au niveau de l'aménagement du territoire rural, elle exerce un effet structurant et peut ainsi avoir une certaine influence sur l'utilisation des terres. Par contre, certaines municipalités par voie d'annexion se sont retrouvées au niveau de 3 000 habitants et plus. C'est le cas de la ville de Gaspé qui regroupe en 1971 douze municipalités rurales. Ceci fait suite à l'unification administrative prônée par le BAEQ. La plupart de ces municipalités ont peu élaboré leur utilisation des terres et leur aménagement spatial.

Selon le Plan, des travaux de voirie sont nécessaires à la réalisation du potentiel socio-économique de la Gaspésie et au renforcement des échanges avec le monde extérieur. Lors de ces travaux, la route de ceinture 132 est la plus touchée. Le MEER consacre plus de $54 millions à la reconstruction de ce chemin et $10 millions en vue des aménagements portuaires. Un autre exemple est la construction de la route aux monts McGerrigle, à l'ouest de Murdochville, conçue pour faciliter l'exploration minière.

5.4 Conclusion

Cette partie du rapport dégage certaines caractéristiques socio-économiques et politiques expliquant la diminution des superficies agricoles en Gaspésie: le vieillissement de la population, le manque d'emplois spécialisés, le Plan du BAEQ, etc... Depuis la fin des années 1960, ce dernier réaménage complètement le territoire-pilote gaspésien situé à l'écart des grands centres industriels, que certaines activités traditionnelles, peu adaptées aux conditions actuelles, ont figé dans une économie languissante.

La petite taille des municipalités crée un problème d'intérêt pour le développement moderne régional. Ainsi, le développement industriel, touristique et l'urbanisme ne constituent pas des priorités pour une grande partie de la région car les municipalités ne disposent pas de ressources financières, techniques et humaines. Le Plan du BAEQ dirige à long terme l'aménagement du territoire gaspésien. Il fournit certains services aux nouvelles municipalités tout en contrôlant le développement.

6. SOMMAIRE ET PROSPECTIVES

6.1 Le but de l'étude

La région gaspésienne est l'une des trois régions canadiennes où l'évolution de l'utilisation des terres agricoles est étudiée. Depuis le début des années 1960, l'agriculture demeure une activité économiquement faible, sauf à certains endroits. Dans la région gaspésienne, nous retenons la Vallée de la Matapédia. Cette dernière région a perdu, depuis les années 1960, la plus grande superficie de terres agricoles. Par contre, la Vallée délimite en 1981 la plus grande superficie agricole; ceci est dû principalement à la consolidation laitière qui s'y est effectuée. En 1981, la majorité des terres agricoles abandonnées sont inutilisées. Par exemple, le plus haut taux de pertes de terres agricoles que nous retrouvons dans les comtés de Gaspé est réaffecté en boisés naturels. Le potentiel de ces terres agricoles était de faible à nul. Grâce au BAEQ, l'agriculture commerciale se retrouve dans l'axe Matane-Campbellton, tandis que le comté de Gaspé-Est développe le secteur des pêches et le comté de Gaspé-Ouest développe le secteur minier. Si ces tendances persistent, l'utilisation des terres agricoles se fera, pour les prochaines années, dans l'axe commercial de Matane-Campbellton pour l'entreprise régionale. De plus, l'agriculture traditionnelle, regroupant la majorité des fermiers gaspésiens et desservant le marché local continuera.

6.2 L'abandon des terres agricoles en Gaspésie

Durant les 20 dernières années, la superficie agricole dans l'ensemble de la Gaspésie a diminué considérablement: entre 1961 et 1981, près de 50% de la superficie agricole a disparu. En valeur relative, le changement le plus sévère est observé dans les comtés de Gaspé, tandis que la plus grande superficie perdue se retrouve dans les comtés de Matane-Matapédia qui comptaient au départ la base agricole la plus importante. Ceci a eu pour effet une disparition quasi-totale de l'agriculture dans les comtés de Gaspé et une restructuration dans les comtés agricoles, soit Matane-Matapédia et Bonaventure. Cette réorientation est particulièrement évidente lorsqu'on observe l'évolution de la superficie défrichée par rapport à la superficie agricole totale. Tandis qu'une forte baisse de la superficie agricole totale est observée dans toute la région gaspésienne, la superficie défrichée a peu diminué durant la période de vingt ans. Ceci indique une utilisation plus intense des terres associées aux industries agricoles comme l'industrie laitière. De plus, une forte diminution dans le nombre de fermes contribue à ces tendances observées dans les comtés de Gaspé et moins dans les comtés de Matane-Matapédia et Bonaventure où le phénomène de consolidation est plus important. La variation dans la superficie moyenne des fermes et la superficie moyenne en culture indique un fort mouvement de consolidation des exploitations agricoles surtout entre 1961 et 1976 et à un rythme plus lent entre 1976 et 1981. Les comtés de Matane-Matapédia et Bonaventure où se concentre le mouvement de consolidation délimitent les plus grandes superficies agricoles de même que le plus grand potentiel agricole. Ils sont également situés dans l'axe commercial Matane-Campbellton. Malgré la spécialisation de cet axe, les fermiers tentent depuis quelques années de diversifier l'exploitation agricole. Dans la Vallée, deux fermes expérimentent avec succès l'élevage de 400 boeufs de boucherie avec de l'orge-fourrage

c'est-à-dire avec des céréales locales. Ces fermes comptent en partie, sur des subventions gouvernementales. D'un autre côté, la présence gouvernementale dans le secteur forestier, en terme de taxes, décourage le fermier à développer le potentiel forestier. Donc, l'essor du secteur forestier est freiné.

6.3 La nouvelle utilisation des terres agricoles perdues

L'analyse détaillée de l'utilisation des terres agricoles entre 1961 et 1981, nous entraîne vers deux zones d'étude: la zone Carleton et la zone Causapscal. Entre 1961 et 1981, la superficie en culture (35% de la superficie agricole) reste stable. Ce sont surtout les boisés de fermes qui ont enregistré la plus forte diminution des terres agricoles. On retrouve 45% de ces boisés en friche en 1981. A peine 5% de ces terres se retrouvent sous aménagement sylvicole. Alors que le potentiel agricole de ces terres était faible pour ne pas dire nul, le potentiel forestier est meilleur. Il apparaît que les terres agricoles avec un potentiel agricole faible se sont retirées de l'agriculture et celles avec un meilleur potentiel forestier n'ont pas été récupérées pour l'utilisation forestière. Nous pouvons penser qu'il s'agit en partie d'un problème gestionnel dans le secteur forestier. Les bonnes terres agricoles abandonnées sont rares; elles se localisent le long des rivières telles la rivière Escuminac et la rivière Causapscal et, depuis 1961, la forêt naturelle s'y est implantée.

6.4 Les causes et conséquences

De notre analyse régionale d'une part, et de notre étude spécifique d'autre part, nous pouvons identifier certains facteurs affectant l'évolution de l'utilisation des terres agricoles. Dans les phrases suivantes, nous relatons cinq raisons importantes ayant un impact sur l'utilisation des terres agricoles en Gaspésie:

- Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, le BAEQ a été un instrument important dans le retrait des terres agricoles en Gaspésie. L'objectif premier du BAEQ était de promouvoir le développement économique de la région et d'optimaliser l'utilisation des terres afin qu'elles soient rentables. Parmi les moyens utilisés, on retrouve: la fermeture de paroisses en régions isolées, la spécialisation et la concentration des secteurs agricoles et des pêches, et l'inventaire de la ressource forestière. La fermeture des paroisses enregistre une baisse totale de 100 000 hectares entre 1966 et 1971. Le BAEQ a plus ou moins forcé les agriculteurs à se commercialiser. Ceux qui se plaisaient dans leur mode de vie n'ont pas eu le choix et ont dû s'adapter aux normes établies par le BAEQ ou quitter le secteur agricole. Par exemple, le ramassage du lait qui se fait depuis les années 1960 en camion-citerne nécessite pour l'agriculteur une plus grande production laitière, un troupeau de qualité et des instruments de manipulation modernes. La disparition du bidon de lait dans les années 1960, entraîne une diminution des agriculteurs qui ne peuvent se moderniser. Les programmes du BAEQ encouragent le mouvement de consolidation des fermes. Enfin, dans les comtés de Gaspé plus particulièrement, le BAEQ a privilégié le développement du secteur des pêches, encourageant ainsi l'abandon des petites fermes souvent situées sur des terres

à faible rendement agricole.

Le BAEQ a facilité la réorganisation de l'unité de production traditionnelle et permis une utilisation dirigée des ressources naturelles de la Gaspésie. La création de "zones industrielles" favorise l'abandon des terres agricoles dans certaines aires au profit de centres urbains. De plus, l'aide à la formation des travailleurs manufacturiers a diminué la main-d'oeuvre disponible pour l'agriculture.

- La situation du marché agricole local

Depuis les années 1960, la production laitière occupe une grande part dans l'économie régionale. Parmi les productions agricoles, la production laitière délimite un véritable réseau de commercialisation, en particulier dans les comtés de Bonaventure et Matane-Matapédia. La venue des grandes chaînes alimentaires s'approprient le marché, restreint l'écoulement des produits agricoles locaux et nuit à la promotion de nouveaux produits agricoles. Les terres agricoles à l'extérieur d'un réseau de commercialisation sont vouées à la sous-utilisation puis, à l'abandon.

- Le facteur démographique

Le vieillissement de la population et la concentration démographique ont tous deux contribué au manque de vitalité du secteur agricole au cours des vingt dernières années et à son déclin dans la majeure partie de la région gaspésienne. Entre 1961 et 1981, la population agricole a baissé de 86%. De plus, les moins de quinze ans ne représentent plus que 10% de la population totale en 1981. Donc, le manque de relève agricole fait que les fermiers âgés qui ne peuvent léguer à la famille ou vendre leurs terres agricoles l'abandonnent. Parallèlement à cet abandon, la concentration démographique se fait dans les villes où les biens et services sont plus élaborés; parmi celles-ci nous retrouvons Matane et Percé.

- L'augmentation du niveau de scolarisation

Encore liée au problème de manque de relève, l'augmentation du niveau de scolarisation a fortement influencé le choix des jeunes pour leurs carrières et leurs occupations futures. Aussi, cette augmentation élargit le champ des possibilités et la perspective de continuer l'exploitation de la ferme familiale tout juste viable perd de son attrait.
L'augmentation de la scolarisation va de pair avec la migration des jeunes. Celle-ci restreint la main-d'oeuvre disponible pour la production agricole.

- Les aspirations populaires

D'une façon générale, ce ne sont pas seulement les jeunes qui considèrent d'autres valeurs mais, la population entière est face à une nouvelle technologie qui véhicule toute une gamme de valeurs et de nouveaux besoins.
C'est le mode de vie que pouvait procurer l'activité agricole qui est remis en question. L'agriculture de subsistance n'est plus souhaitable ou satisfaisante pour une large portion de la population agricole et pratiquement impossible à soutenir à moins d'avoir un marché pour écouler son produit. La spécialisation, les réglementations gouvernementales face aux méthodes de production et à la qualité des produits ne sont que des exemples des difficultés à maintenir le type de production d'antan. La population gaspésienne veut obtenir un niveau de vie qui se rapproche des autres régions du

Québec et pour se faire, l'exploitation agricole doit devenir de plus en plus une entreprise rentable avec de plus haut taux de productivité et des économies d'échelle. Par conséquent, les terres agricoles de faible potentiel sont abandonnées ou reconverties à d'autres utilisations. C'est également le cas d'un terrain ayant un potentiel agricole mais trop éloigné de l'unité principale pour être utilisé efficacement.

6.5 Les prospectives

La région gaspésienne a connu une surutilisation de ses ressources agricoles compte tenu des marchés commerciaux disponibles. La nature de l'exploitation agricole d'alors permettait une utilisation de lopins de terres et permettait donc de compter sur une superficie totale plus grande qui incluait de petites parcelles isolées. Aujourd'hui, les exigences de l'agriculture commerciale forcent la consolidation des petites unités agricoles et l'abandon de parcelles dispersées et éloignées. De plus, le taux de productivité nécessaire pour maintenir la viabilité économique d'une ferme de nos jours force le mouvement vers la consolidation pour atteindre des superficies moyennes plus grandes. Dans cette perspective, et en tenant compte des contraintes d'accessibilité au marché de même que les quantités limitées de terres à potentiel, nous disons que le futur de l'agriculture en Gaspésie, d'après l'état actuel de l'économie et de la technologie, sera de nature régionale et concentrée dans la Vallée de la Matapédia, sur la rive nord près de Matane et sur la rive sud près de Carleton. L'industrie laitière et l'élevage du boeuf de boucherie sont les secteurs les plus importants étant donné la demande du marché local.

La ressource forestière cependant semble avoir le plus de chance d'expansion. Au point de vue des caractéristiques physiques, les zones ayant un potentiel favorable au maintien et à la production de produits forestiers de valeur commerciale sont beaucoup plus nombreuses et également distribuées dans la péninsule gaspésienne. L'avenir du secteur forestier dépend des conditions économiques nationales et internationales de même que des avances technologiques résolvant des problèmes comme la tordeuse de bourgeons d'épinette qui affecte le développement forestier en Gaspésie.

Traditionnellement, la pêche est également un secteur important dans l'économie régionale. Comme le secteur forestier, le développement des pêcheries est dépendant des marchés nationaux et internationaux. Son importance régionale demeurera très marquée dans l'économie des comtés de Gaspé et de Bonaventure dans les années à venir. Le tourisme s'est développé depuis les dix dernières années mais on n'anticipe pas que son importance en terme d'emplois par exemple, supplante le secteur forestier, la pêche et même l'agriculture.

Bref, notre étude sur l'abandon des terres agricoles en Gaspésie nous amène à conclure que la meilleure utilisation de la ressource foncière touche l'exploitation forestière dans l'ensemble de la Gaspésie et l'agriculture dans certaines zones spécifiques comme la Vallée et la rive sud dans le comté Bonaventure. Il apparaît évident cependant que l'exploitation de la ressource agricole en Gaspésie a atteint un niveau stable étant donné le potentiel et le marché agricole. Certains ajustements aux réalités biophysiques sont encore possibles comme par exemple, le nord-ouest du comté de Matapédia où on observe une surutilisation des terres agricoles et

certaines régions de la Vallée où de bonnes terres agricoles sont sous-utilisées ou faiblement utilisées. Mais, d'une façon générale, l'agriculture ne devrait pas entraîner de nouveaux développements économiques importants. Seul un marché important peut mobiliser les terres pour la production agricole. De son côté, l'importance du secteur forestier sur la croissance de l'économie régionale est plutôt liée aux conditions du marché extérieur et au développement technologique.

BIBLIOGRAPHIE

Administration ARDA-Québec. (s.d.). Résumé des cahiers du Plan du BAEQ. Québec.

Agriculture Canada et Environnement Canada. (1979). Délibérations de l'atelier sur le climat et l'agriculture - PCC. Ottawa.

Aménagement rural et développement agricole - ARDA. (1968). Possibilités agricoles des sols. Inventaire des terres du Canada. Ottawa. (1 carte: Gaspé 22A).

_____. (1969). Possibilités agricoles des sols. Inventaire des terres du Canada. Ottawa. (1 carte: Matane 22B).

Angers, P. et Dion, L. (1971). Participation et planification régionale: l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (1963-1966). Université Laval. Québec.

Beattie, K.G., Bond, W.K. et Manning, E.W. (1981). L'utilisation agricole des terres marginales: une rétrospective et une bibliographie. Document de travail n° 13. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa.

Beaulieu, G. (1981). L'industrie des pâtes et papiers: le nerf économique du Québec. Forêt conservation. Février-mars. Québec.

Bélanger, J. et al. (1981). Histoire de la Gaspésie. Boréal Express. Bibliothèque nationale du Québec.

Bourassa, Y. (1983). Profil forestier de la région administrative du Bas St-Laurent Gaspésie (01). Programme de développement forestier. Service canadien des forêts. Québec.

Bureau d'aménagement de l'Est du Québec - BAEQ. (1966). Atlas régional du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. Réalisé avec la collaboration de l'ARDA.

Carré, G. et Vaillancourt, B. (1982). Évaluation socio-économique de la présence des fermes Boval inc. dans le milieu matapédien. Société d'exploitation des ressources de la Vallée inc. en collaboration avec le Conseil régional de développement de l'Est du Québec dans le cadre du programme d'aide au dynamisme populaire.

Cibula, E. (1980). Trends in timber supply and trade - an information review. Department of the Environment. Building Research Establishment Report. London.

Closse, L. (1928). Un site enchanteur de la vallée de la Matapédia - Causapscal. J.R. Léonard.

Délisle, A. (1981). La papeterie de la Matapédia sortira-t-elle de l'impasse? Forêt conservation. Janvier-février. Québec.

Dugas, C. (1978). Mémoire sur la protection du territoire agricole. Université du Québec à Rimouski. Québec.

Dugas, C. (1984). Évolution du monde rural québécois. Cahiers de géographie du Québec. Vol. 28. n° 73-74. Avril-septembre. Université Laval. Québec.

Environnement Canada. (1972). Possibilités des terres pour la forêt. Direction générale des terres. Ottawa. (1 carte: Campbellton 21O).

_____. (1972). Possibilités agricoles des sols. Direction générale des terres. Ottawa. (1 carte: Campbellton 21O).

_____. (1974). Possibilités des terres pour la forêt. Direction générale des terres. Ottawa. (3 cartes: Gaspé 22A, Matane 22B, et Rimouski 22C).

_____. (1979). Programme Canada - États-Unis sur les tordeuses des bourgeons de l'épinette. Bulletin n° 5. Juillet. Ottawa.

Fournier, J.P. (1972). BAEQ expérience d'aménagement économique. Force: Hydro-Québec n° 19. Québec.

Jenkin, M. (1983). Le défi de la coopération - La politique industrielle dans la Fédération canadienne. Conseil des sciences du Canada. Étude de documentation n° 50. Ottawa.

Limoges, A.R. (1978). La planification du développement régional: l'expérience canadienne et québécoise. Projet de maîtrise. Faculté du design environnemental. Université de Calgary. Alberta.

Manning, E.W. et Eddy, S.S. (1978). Les réserves de terres agricoles en Colombie-Britannique: étude des répercussions. Série de l'utilisation des terres au Canada n° 13. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa.

McCuaig, J.D. et Manning, E.W. (1982). L'évolution de l'utilisation des terres agricoles au Canada: Processus et conséquences. Série de l'utilisation des terres au Canada n° 21. Direction générale des terres. Environnement Canada. Ottawa.

Ministère de l'expansion économique régionale - MEER. (1971). Possibilités agricoles des sols. Inventaire des terres du Canada. Ottawa. (1 carte: Rimouski 22C).

Miville-Deschênes, R. (1978). Analyse d'objectifs de production de matière ligneuse pour la région administrative du Bas St-Laurent Gaspésie. Service de la recherche. Direction générale des forêts du Québec. Québec.

Mouvement des Caisses populaires Desjardins. (1978). Mémoire présenté par le Mouvement des Caisses populaires au Cabinet fédéral. Forces n° 41-42. Québec.

Office de planification et de développement du Québec. (1976). Profil de l'Est du Québec. Profils régionaux. Collection: les schémas régionaux. Bibliothèque nationale du Québec. Québec.

_____. (1979). Orientations de développement de l'Est du Québec. Document de consultation. Collection: les schémas régionaux. Bibliothèque nationale du Québec. Québec.

_____. (1980). L'Est du Québec, d'hier à aujourd'hui. J.-C. Grégoire. Bibliothèque nationale du Québec. Québec.

Perron, N. (1984). Genèse des activités laitières, dans: Lavertue, R., L'histoire de l'agriculture québécoise au XIX^{e} siècle: une schématisation des faits et des interprétations. Cahiers de géographie du Québec. Vol. 28, n° 73-74. Avril-septembre. Université Laval. Québec.

Raveneau, J. (1971). Eléments d'une cartographie globale de l'habitat rural. Revue de géographie de Montréal. Presses de l'Université de Montréal. Vol. 26, n° 1. Québec.

Scott. (1963). Répertoire Fabricants Québec. Oakville.

_____. (1966). Répertoire Fabricants Québec. Oakville.

_____. (1971). Répertoire Fabricants Québec. Oakville.

_____. (1977). Répertoire Fabricants Québec. Oakville.

_____. (1980). Répertoire Fabricants Québec. Oakville.

Séguin, N. (1984). L'agriculture de la Mauricie et du Québec, 1850-1950. Cahiers de géographie du Québec. Vol. 28, n° 73-74. Avril-septembre. Université Laval. Québec.

Société d'exploitation des ressources de la Vallée inc. (1976). Rapport de l'assemblée générale annuelle. Amqui.

_____. (1977). Rapport de l'assemblée générale annuelle. Amqui.

_____. (1978). Rapport de l'assemblée générale annuelle. Amqui.

_____. (1979). Rapport de l'assemblée générale annuelle. Amqui.

_____. (1979). Programmes de développement des produits céréaliers et fourragères sur les terres agricoles non-utilisées. Amqui.

_____. (1980). Rapport de l'assemblée générale annuelle. Amqui.

_____. (1981). Rapport de l'assemblée générale annuelle. Amqui.

Statistique Canada. (1961). Agriculture: Québec. Catalogue 96-535. Ottawa.

_____. (1971). Agriculture: Québec. Catalogue 96-706. Ottawa.

_____. (1976). Agriculture: Québec. Catalogue 96-805. Ottawa.

_____. (1981). Agriculture: Québec. Catalogue 96-906. Ottawa.

_____. (1981). Population, caractéristiques économiques: Québec. Catalogue 93-965. Ottawa.

Thériault, J. (1966). La culture des légumes dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie. Annexe technique au plan de développement 1967-1972 du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine (un projet ARDA). Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Québec.

ANNEXE 1

Nom des municipalités à l'intérieur des aires standardisées

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981
Bonaventure - B				
1	Port-Daniel (Est et Ouest), Ste-Germaine	ibd.	Port-Daniel, Ste-Germaine	Port-Daniel (Ouest)
2	St-Godefroi, Shigawake	ibd.	ibd.	Shigawake
3	Hope, Hopetown, Paspébiac	ibd.	Hope[f]	Hope
4	New-Carlisle, Paspébiac-Ouest	ibd.	New-Carlisle, Paspébiac	New-Carlisle
5	Bonaventure, Elzéar (non-municipalisé)	ibd.	ibd.	Bonaventure
6	St-Siméon	ibd.	ibd.	ibd.
7	St-Charles	Caplan	ibd.	ibd.
8	St-Alphonse	ibd.	ibd.	ibd.
9	Grande-Cascapédia, Maria, New-Richmond, St-Jules	ibd.[a]	ibd.	Maria, New-Richmond
10	Carleton, Carleton-sur-Mer, Escuminac, Nouvelle, St-Omer	ibd.[b]	Carleton, Escuminac, Nouvelle St-Omer[g]	Carleton, Escuminac, Nouvelle
11	Mann	Pointe-à-la-Croix[c]	ibd.	ibd.
12	Ristigouche, Ristigouche (sud-est)	ibd.	ibd.[h]	Ristigouche
13	St-Fidèle	ibd.	ibd.	ibd.
14	St-Alexis, St-Benoît (non-municipalisé), St-Laurent	St-Alexis, St-Laurent[d]	Matapédia, St-Alexis-de-Matapédia[i]	St-Alexis
15	St-François-d'Assise	L'Ascension-de-Patapédia, St-François-d'Assise[e]	ibd.	L'Ascension-de-Patapédia
16	Bonaventure (non-municipalisé)	ibd.	ibd.	*

ibd. aucun changement

a Comprend 7 fermes de Bonaventure (non-municipalisé).
b Comprend 8 fermes de New-Carlisle, 5 fermes de Paspébiac et 8 fermes de St-Laurent-de-Matapédia.
c Comprend 7 fermes de Paspébiac-Ouest et 3 fermes de Port-Daniel (Est).
d Comprend 8 fermes de Ristigouche (Sud-Est).
e Comprend 5 fermes de St-Fidèle et 3 fermes de Ste-Germaine.
f Comprend 5 fermes de New-Carlisle.
g Comprend 3 fermes de New-Carlisle.
h Comprend 5 fermes de Matapédia.
i Comprend 7 fermes de St-François-d'Assise

* 3 fermes de Bonaventure (non-municipalisé) et 2 fermes de Pointe-à-la-Croix comprises dans Carleton et Escuminac sont rationalisées.

Nom des municipalités à l'intérieur des aires standardisées

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981
Gaspé-Est - E				
1	Cloridorme, Grande-Vallée, Petite-Vallée	ibd.	Cloridorme, Grande-Vallée	Grande-Vallée
2	Baie-de-Gaspé (Nord et Sud), Douglas, Grande-Grève, Haldimand, L'Anse-aux-Griffons, Rivière-au-Renard, St-Alban, St-Maurice, Sydenham-Sud, York	Gaspé	ibd.[c]	ibd.
3	Barachois, Bridgeville, Cap-d'Espoir, Percé, St-Pierre, Ste-Thérèse	Ste-Thérèse, Percé[a]	ibd.[d]	Percé
4	Grande-Rivière, Grande-Rivière-Ouest, Newport, Pabos-Mills, Petit-Pabos, St-François	ibd.[b]	Grande-Rivière, Newport, Pabos	Grande-Rivière
5	St-Yvon (non-municipalisé), Gaspé-Est (non-municipalisé)	Gaspé-Est (non-municipalisé)	ibd.	ibd.

ibd. aucun changement

[a] Comprend 2 fermes de Gaspé-Est (non-municipalisé).
[b] Comprend 6 fermes de Grande-Vallée et Petite-Vallée.
[c] Comprend 5 fermes de Cloridorme et Grande-Vallée.
[d] Comprend 6 fermes de Grande-Rivière.

Nom des municipalités à l'intérieur des aires standardisées

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981
Gaspé-Ouest - G				
1	St-Norbert	Cap-Chat	ibd.	ibd.
2	Ste-Anne, St-Joachim	ibd.[a]	ibd.[b]	Ste-Anne-des-Monts
3	Christie, Duchesnay	La Martre, Rivière-à-Claude	ibd.	Marsoui
4	Ste-Madeleine, St-Maxime	ibd.	ibd.	St-Maxime
5	Gaspé-Ouest (non-municipalisé)	ibd.	ibd.	*

ibd. aucun changement

[a] Comprend 3 fermes de La Martre, 6 fermes de Rivière-à-Claude et 2 fermes de Gaspé-Ouest (non-municipalisé).
[b] Comprend 2 fermes de La Martre, 3 fermes de Ste-Madeleine et 6 fermes de St-Maxime.

* 1 ferme de Gaspé-Ouest (non-municipalisé) comprise dans Marsoui est rationalisée.

Nom des municipalités à l'intérieur des aires standardisées

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981
Matane-Matapédia - M				
1	Ste-Florence, St-Jacques, Ste-Marguerite, St-Raphaël	ibd.	ibd.	St-Jacques, St-Raphaël
2	St-Benoît, St-Edmond St-Léon, St-Pierre, St-Zénon	ibd.[a]	ibd.	
3	Ste-Irène	ibd.[b]	ibd.	ibd.
4	St-Cléophas	ibd.	ibd.	ibd.
5	La Rédemption, Ste-Jeanne-d'Arc	ibd.	ibd.	ibd.
6	St-Antoine,	ibd.	ibd.	St-Antoine, St-Moïse, St-Noël
7	Ste-Marie	ibd.[c]	ibd.[g]	ibd.
8	St-Damase, Matapédia partie Lac-Matapédia (non-municipalisé), St-Jean-Baptiste, St-Tharcisius, St-Jérôme, St-Léandre	St-Alexandre, St-Damase, St-Jean-Baptiste, St-Tharcisius, Matapédia partie Lac-Matapédia (non-municipalisé), St-Jérôme, St-Léandre, Ste-Paule, St-Ulric[d]	ibd.	St-Alexandre, St-Damase, St-Tharcisius, St-Léandre, St-Ulric
9	Grand-Métis, Les Boules, St-Octave	ibd.[e]	ibd.	ibd.
10	Baie-des-Sables	ibd.	ibd.	ibd.
11	St-Adelme, St-Jean, St-Luc	ibd.	ibd.[h]	St-Adelme, St-Luc[i]
12	Grosses-Roches, Petite-Matane, Ste-Félicité	ibd.[f]	ibd.	Petite-Matane, Ste-Félicité
13	St-Paulin, St-Thomas	ibd.	ibd.	ibd.
14	Capucins, Les Mêchins	ibd.	ibd.	Capucins
15	Matane (non-municipalisé)	St-Nil, St-René, Matane (non-municipalisé)	ibd.	ibd.
16	Matapédia, Seigneurie-du-Lac-Mitis (non-municipalisé)	ibd.	ibd.	ibd.
17	Matapédia partie Lac-Casault (non-municipalisé)	ibd.	ibd.	ibd.

ibd. aucun changement

a Comprend 5 fermes de Matapédia (non-municipalisé).
b Comprend 9 fermes de Ste-Florence.
c Comprend 4 fermes de Ste-Marguerite
d Comprend 2 fermes de St-Paulin et 1 ferme de Matane (non-municipalisé).
e Comprend 6 fermes de Grosses-Roches et 5 fermes de St-Nil.
f Comprend 8 fermes de Les Mêchins.
g Comprend 3 fermes de Matapédia (non-municipalisé).
h Comprend 4 fermes de St-René.
i Comprend 7 fermes de St-René.

ANNEXE 2

L'inventaire des terres du Canada: possibilités des terres pour l'agriculture

Dans cette classification, les sols minéraux sont groupés en sept classes en fonction des renseignements obtenus lors des levés pédologiques. Les sols des classes 1 à 3 sont considérés comme ayant de grandes possibilités pour les cultures de plein champ de façon continue. Les terres de la classe 4 sont considérées comme marginales pour la culture continue, et celles des classes 5 et 6 sont appropriées pour la culture des plantes fourragères vivaces. Les sols de la classe 7 sont considérés comme impropres à la culture ou aux pâturages permanents.

Voici quelques-uns des principaux facteurs sur lesquels s'appuie la présente classification:

(1) L'exploitation des terres doit faire appel aux techniques modernes de gestion et de culture mécanisée.

(2) Les terres qui exigent des améliorations, y compris le déboisement et le drainage que le cultivateur a les moyens d'effectuer lui-même, sont classées selon les limitations une fois les améliorations complétées. Les terres qui nécessitent des améliorations qui sont au-délà des moyens de l'agriculteur, sont classées d'après leur condition actuelle.

(3) Les facteurs socio-économiques et physiques comme la distance des marchés, les réseaux de tranport, la dimension de l'exploitation agricole, le régime foncier, les modes de culture, les risques de dégâts aux récoltes et les compétences individuelles ne sont pas pris en considération.

(4) La classification n'inclut pas les possibilités des sols relativement à la production d'arbres, d'arbres fruitiers, de petits fruits, de plantes ornementales, et aux activités récréatives et à la faune.

(5) Les sols sont classés d'après l'intensité des limitations plutôt que selon le genre de limitations de leur potentiel agricole. Chaque classe comprend de nombreux types de sols qui peuvent nécessiter différentes pratiques de gestion.

CLASSES DE POSSIBILITÉS

Classe 1: SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES

Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés; ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée à modérément élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

Classe 2: SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT QUELQUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variant de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

Classe 3: SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol; ensemencement et moisson; choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

Classe 4: SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Les limitations dont cette classe est l'objet atteignent gravement une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol; ensemencement et moisson; choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou passablement productifs pour un choix raisonnablement étendu de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

Classe 5: SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT QU'A LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION

Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production soutenue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le défrichement, les façons culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'aménagement des eaux.

Classe 6: SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES; INAPTES A PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION

Ces sols fournissent aux animaux de ferme une certaine paissance soutenue, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à l'emploi de ces machines, ou que le sol ne réagit pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la période de paissance est très courte.

Classe 7: SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES

Cette classe comprend aussi les étendues de roc nu, toute autre superficie dépourvue de sol et les étendues d'eau trop petites pour figurer sur les cartes.

O: SOLS ORGANIQUES (Non inclus dans le système de classement).

L'inventaire des terres du Canada: possibilités des terres pour les forêts

La présente méthode de classement groupe tous les sols minéraux et organiques en sept classes d'après leur aptitude à produire du bois marchand. Les meilleures terres du Canada pouvant produire ce genre de bois seront rangées dans la classe 1; les terres ne se prêtant pas à la production de forêts commerciales seront placées dans la classe 7; ce sont les deux extrêmes. A cause du climat désavantageux, on ne trouvera pas de terres de la classe 1 dans plusieurs régions du Canada, et dans d'autres. les étendues entrant dans la classe 2 seront trop faibles pour figurer sur les cartes compte tenu de l'échelle adoptée.

Éléments importants à la base de la classification:

(1) Tous les renseignements connus ou obtenus indirectement au sujet d'une étendue donnée notamment le sous-sol, le profil du sol, la profondeur, l'humidité, la fertilité, le relief, le climat et la végétation.

(2) A chaque classe de possibilités correspond une gamme de productivité fondée sur l'accroissement annuel moyen des meilleures essences ou d'un groupe d'essences adaptées à l'endroit et ayant à peu près atteint l'âge d'exploitation. Les classes de productivité sont exprimées en volume déterminé par le nombre de pieds cubes de bois marchand brut d'un diamètre minimal de quatre pouces. Ce chiffre ne comprend ni les coupes d'éclaircie, ni l'écorce, ni le bois des branches. La productivité en question s'entend pour les peuplements "normaux" c'est-à-dire complets. On peut supposer que seule une bonne gestion aurait produit des peuplements de cette nature.

(3) On ne tient pas compte des facteurs suivants: emplacement, facilité d'accès, distance des marchés, étendue de la forêt, régime de propriété, état actuel ou possibilités de récoltes spéciales telles que celles d'arbres de Noël.

Les classes sont fondées sur l'état naturel de la terre sans améliorations telles que la fertilisation, l'égouttement et d'autres. L'amélioration de la gestion peut changer la productivité d'une forêt; dans la mesure où les limitations figurant dans le symbole peuvent être modifiées, la classe dans laquelle une forêt est placée pourrait aussi changer. Cependant, on n'obtiendra de changements importants que par des pratiques coûteuses et continues.

CLASSES DE POSSIBILITÉS

Classe 1: TERRES NE COMPORTANT PAS DE LIMITATIONS IMPORTANTES POUR LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols sont profonds, perméables, à texture moyenne, modérément bien ou imparfaitement drainés, doués d'une bonne capacité de rétention d'eau et naturellement très fertiles. Leur position est telle qu'ils reçoivent souvent des eaux d'infiltration et des éléments nutritifs des surfaces adjacentes. Ils ne sont pas sujets à des extrêmes de température ni d'évapotranspiration. Leur productivité dépassera généralement 111 pieds cubes à l'acre par année.

Classe 2: TERRES COMPORTANT DE FAIBLES LIMITATIONS POUR LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols sont profonds, bien ou modérément bien drainés, à texture moyenne ou fine et doués d'une bonne capacité de rétention d'eau.

Les limitations les plus fréquentes (toutes relativement peu importantes) sont les suivantes: climat désavantageux, insuffisance d'humidité, profondeur restreinte de la zone d'enracinement, fertilité un peu faible et effets cumulés de plusieurs caractéristiques secondaires défavorables dans le sol. La productivité sera généralement de 90 à 110 pieds cubes à l'acre par année.

Classe 3: TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉES POUR LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols peuvent être profonds ou un peu minces, bien ou imparfaitement drainés, à texture moyenne ou fine et doués d'une capacité de rétention d'eau, modérée ou bonne. Ils peuvent avoir une fertilité un peu faible ou être l'objet de déséquilibres périodiques relatifs à l'humidité.

Les limitations les plus fréquentes sont les suivantes: climat désavantageux, profondeur restreinte de la zone d'enracinement, manque ou excès modéré d'humidité du sol, fertilité un peu faible, entraves au drainage, expositions (dans les régions maritimes) et inondation intermittente. La productivité sera généralement de 71 à 90 pieds cubes à l'acre par année.

Classe 4: TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES POUR LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols peuvent être tantôt profonds, tantôt modérément minces. Le drainage peut être excessif, ou imparfait, ou médiocre; la texture, grossière ou fine; la capacité de rétention d'eau, bonne ou médiocre; la structure, bonne ou médiocre et la fertilité naturelle, bonne ou faible.

Les limitations les plus fréquentes sont les suivantes: manque ou excès d'humidité, climat désavantageux, profondeur restreinte de la zone d'enracinement, structure médiocre, teneur excessive en carbonates, exposition ou faible fertilité. La productivité sera généralement de 51 à 70 pieds cubes à l'acre par année.

Classe 5: TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS GRAVES POUR LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols sont minces sur le roc, pierreux, excessivement ou médiocrement drainés à texture grossière ou fine, doués d'une médiocre capacité de rétention d'eau et d'une faible fertilité naturelle.

Les limitations les plus courantes (souvent présentes plusieurs à la fois) sont les suivantes: manque ou excès d'humidité, manque d'épaisseur du sol sur le roc, climat régional ou local désavantageux, fertilité faible, exposition (particulièrement dans les régions maritimes), pierrosité excessive, teneur élevée en carbonates. La productivité sera généralement de 31 à 50 pieds cubes à l'acre par année.

Classe 6: TERRES COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS POUR LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols minéraux sont souvent minces, pierreux, excessivement drainés, à texture grossière et doués d'une faible fertilité. Un pourcentage élevé des terres de cette classe est formé de sols organiques médiocrement drainés.

Les limitations les plus courantes (souvent présentes plusieurs à la fois) sont les suivantes: sol mince sur le

roc, manque ou excès d'humidité du sol, forte teneur en sels solubles, faible fertilité, exposition, inondation et pierrosité. La productivité sera généralement de 11 à 30 pieds cubes à l'acre par année.

Classe 7: TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS ASSEZ GRAVES POUR EMPECHER LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols minéraux sont généralement très minces sur le roc, sujets régulièrement aux inondations ou renferment des sels solubles en quantité toxique. Les sols minces sur le roc, sujets régulièrement aux inondations ou renferment des sels solubles en quantité toxique. Les sols qui sont actuellement l'objet de l'érosion ou les sols extrêmement secs peuvent aussi être placés dans cette classe. Un pourcentage élevé des terres est constitué de sols organiques très médiocrement drainés.

Les limitations les plus fréquentes sont les suivantes: sols minces sur le roc, humidité excessive du sol, inondations fréquentes, érosion en cours, teneur toxique en sels solubles et conditions climatiques extrêmes ou exposition. La productivité sera généralement inférieure à 10 pieds cubes à l'acre par année.

ANNEXE 3

Tableau 1

La superficie agricole (hectares) de chaque aire standardisée
et le changement de superficie entre 1961 et 1981*

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981	Changement absolu 1961-81	% de changement 1961-81
M 16	n.d.	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.
E 05	804	0	0	0	-804	-100
M 13	3 099	0	0	0	-3 099	-100
B 13	3 505	n.d.	0	0	-3 505	-100
G 05	2 010	0	0	73	-1 937	-93
B 11	2 503	1 377	n.d.	189	-2 314	-92
B 16	4 926	n.d.	n.d.	284	-4 642	-94
E 01	2 067	449	n.d.	374	-1 693	-82
M 17	n.d.	n.d.	n.d.	500	n.d.	n.d.
G 03	2 680	n.d.	n.d.	662	-2 018	-75
E 04	1 272	1 445	n.d.	696	-576	-45
B 04	1 358	n.d.	817	709	-649	-48
G 04	4 028	1 498	n.d.	832	-3 196	-79
M 15	4 483	1 941	0	930	-3 553	-79
B 03	4 679	1 100	1 309	1 213	-3 466	-74
M 14	4 598	780	1 492	1 249	-3 349	-73
B 06	4 810	2 592	2 603	1 325	-3 485	-72
E 02	5 560	1 929	1 876	1 449	-4 111	-74
B 08	4 365	1 832	1 875	1 511	-2 854	-65
B 01	2 963	2 166	2 352	1 834	-1 129	-28
G 02	7 230	4 500	3 566	2 087	-5 143	-71
E 03	7 323	4 723	2 654	2 184	-5 139	-70
M 04	3 085	1 400	1 580	2 299	-786	-25
B 02	5 744	3 230	3 427	2 772	-2 972	-52
G 01	6 074	3 477	4 184	2 850	-3 224	-53
B 15	4 305	4 358	1 722	2 900	-1 405	-33
M 03	5 245	6 083	4 570	3 147	-2 098	-40
M 07	4 382	4 548	4 550	3 290	-1 092	-25
B 14	7 060	4 750	3 336	3 299	-3 761	-53
B 07	6 768	4 583	3 874	3 394	-3 374	-50
B 12	5 056	3 079	5 679	3 582	-1 474	-29
B 05	11 350	5 439	5 201	4 824	-6 526	-57
M 10	6 261	5 136	5 188	5 063	-1 198	-19
M 05	11 827	7 970	7 581	6 136	-5 691	-48
M 12	12 627	8 456	7 997	6 755	-5 872	-46
M 06	13 050	9 792	6 954	6 839	-6 211	-47
B 09	15 653	9 360	7 576	7 821	-7 832	-50
B 10	18 213	13 013	9 034	9 056	-9 157	-50
M 09	12 505	10 904	10 242	9 599	-2 906	-23
M 01	20 394	12 928	11 02	10 734	-9 660	-47
M 11	14 090	9 986	9 250	12 100	-1 990	-14
M 08	40 091	31 352	28 379	21 975	-18 116	-45
M 02	40 975	34 592	33 239	28 356	-12 618	-31
Total	339 017	220 768	193 309	174 892	-164 625	-48

n.d. - non disponible

* Les superficies sont classées par ordre croissant en 1981.

B: comté de Bonaventure
E: comté de Gaspé-Est
G: comté de Gaspé-Ouest
M: comtés de Matane-Matapédia

Source: Statistique Canada.

Tableau 2

La superficie défrichée (hectares) de chaque aire standardisée et le changement de superficie entre 1961 et 1981*

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981	Changement absolu 1961-81	% de changement 1961-81
M 16	n.d.	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.
E 05	232	0	0	0	-232	-100
B 13	656	n.d.	0	0	-656	-100
M 13	931	0	0	0	-931	-100
G 05	598	0	0	40	-558	-93
B 11	763	519	n.d.	69	-694	-91
E 01	759	195	n.d.	107	-652	-86
B 16	1 562	n.d.	n.d.	137	-1 425	-91
M 17	n.d.	n.d.	n.d.	201	n.d.	n.d.
B 04	510	n.d.	383	296	-214	-42
G 03	819	n.d.	n.d.	361	-458	-56
G 04	1 236	587	n.d.	401	-835	-67
E 04	623	819	n.d.	437	-186	-30
M 15	1 585	548	0	479	-1 106	-70
B 03	1 759	439	511	623	-1 136	-64
M 14	1 948	426	635	675	-1 273	-65
E 02	1 635	675	793	763	-872	-53
M 04	1 183	501	806	798	-385	-32
B 06	2 168	1 216	1 023	816	-1 352	-62
B 01	1 167	903	903	869	-298	-25
G 02	3 107	2 494	1 363	885	-2 222	-71
B 08	1 255	740	615	964	-291	-23
B 12	1 364	1 021	1 670	1 019	-345	-25
E 03	3 414	1 790	1 439	1 179	-2 235	-65
B 15	1 647	1 724	620	1 376	-271	-16
G 01	3 075	1 646	1 814	1 446	-1 629	-53
B 14	3 146	1 609	1 401	1 446	-1 700	-54
B 02	2 079	1 530	1 629	1 511	-568	-27
M 03	1 864	2 346	1 723	1 554	-310	-17
M 07	2 183	2 463	2 456	1 972	-211	-10
B 07	3 261	2 567	1 913	2 197	-1 064	-33
B 05	4 722	2 738	2 395	2 303	-2 419	-51
M 05	4 755	3 276	3 264	2 710	-2 045	-43
M 10	3 996	3 078	3 098	3 024	-972	-24
M 06	5 318	4 880	3 152	3 312	-2 006	-38
B 10	7 196	5 495	4 283	3 930	-3 266	-45
B 09	6 356	3 715	3 444	3 937	-2 419	-38
M 01	8 219	5 667	5 103	4 261	-3 958	-48
M 12	6 527	5 094	4 551	4 500	-2 027	-31
M 11	5 969	5 080	4 269	6 229	+260	+4
M 09	7 343	6 909	6 176	6 311	-1 032	-14
M 08	18 751	15 480	14 686	11 107	-7 644	-41
M 02	19 963	18 291	17 882	16 670	-3 293	-16
Total	145 644	106 461	93 999	90 915	-55 450	-38

n.d. - non disponible

* Les superficies sont classées par ordre croissant en 1981.

B: comté de Bonaventure
E: comté de Gaspé-Est
G: comté de Gaspé-Ouest
M: comtés de Matane-Matapédia

Source: Statistique Canada.

Tableau 3

La superficie des grandes cultures (hectares) entre 1961 et 1981

Comtés	Foin cultivé	Blé	Avoine*	Céréales Mélangées	Patates	Autre (maïs, orge, seigle)	Total des grandes cultures
Bonaventure							
1961	14 251	229	7 416	1 193	847	210	24 146
1971	9 081	166	3 950	1 172	312	166	14 847
1976	8 074	215	2 815	680	292	216	12 292
1981	9 670	194	2 994	406	293	676	14 233
Gaspé-Est							
1961	3 049	55	972	27	299	71	4 473
1971	1 422	2	404	7	122	7	1 964
1976	523	1	322	4	194	9	1 053
1981	950	0	265	4	23	81	1 323
Gaspé-Ouest							
1961	3 088	43	1 454	131	232	44	4 992
1971	1 744	12	560	150	89	33	2 588
1976	1 206	21	636	79	68	30	2 040
1981	1 173	24	348	93	58	189	1 885
Matane							
1961	14 644	131	8 267	477	688	168	24 375
1971	12 316	159	4 854	692	303	293	18 617
1976	12 270	247	4 458	493	350	723	18 541
1981	11 963	251	3 279	1 212	294	1 338	18 337
Matapédia							
1961	20 735	83	9 193	2 772	505	32	33 320
1971	19 408	99	5 165	2 264	80	162	27 178
1976	19 645	334	5 430	1 609	44	729	27 791
1981	18 254	272	4 086	993	21	2 640	26 266

* Comprend l'avoine pour le fourrage.

Source: Statistique Canada.

Tableau 4

La superficie en culture (hectares) de chaque aire standardisée et le changement de superficie entre 1961 et 1981*

Aire standardisée	1961	1971	1976	1981	Changement absolu 1961-81	% de changement 1961-81
M 16	n.d.	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.
E 05	137	0	0	0	-137	-100
B 13	448	n.d.	0	0	-448	-100
M 13	624	0	0	0	-624	-100
G 05	140	0	0	8	-132	-94
E 01	497	104	n.d.	45	-452	-91
B 11	543	391	n.d.	50	-493	-91
G 03	539	n.d.	n.d.	77	-462	-86
B 16	1 021	n.d.	n.d.	101	-920	-90
M 17	n.d.	n.d.	n.d.	145	n.d.	n.d.
B 04	326	n.d.	302	233	-93	-28
E 04	357	476	n.d.	263	-94	-26
G 04	727	355	n.d.	272	-455	-62
M 15	989	244	0	343	-646	-65
B 03	1 269	260	448	345	-924	-73
M 14	1 048	265	435	446	-602	-57
E 02	1 067	394	584	448	-619	-58
M 04	686	328	497	514	-172	-25
B 06	1 612	814	732	520	-1 092	-68
G 02	2 030	1 404	1 157	543	-1 487	-73
B 08	824	446	421	588	-254	-30
B 01	751	650	681	598	-153	-20
E 03	2 499	1 062	995	698	-1 801	-72
B 12	888	560	1 051	783	-105	-12
G 01	1 696	969	1 289	962	-734	-43
B 15	928	976	424	963	-19	-2
B 14	1 808	929	980	1 074	-734	-40
B 02	1 520	1 062	1 235	1 119	-401	-26
M 03	1 247	1 514	1 296	1 157	-90	-7
B 05	2 739	1 838	1 536	1 517	-1 222	-45
M 07	1 597	1 765	2 180	1 526	-71	-4
B 07	2 037	1 487	1 367	1 611	-426	-21
M 05	3 136	2 090	2 349	1 881	-1 255	-40
M 10	2 754	2 160	2 290	2 193	-561	-20
B 09	4 048	2 305	2 498	2 374	-1 674	-41
M 06	3 736	2 987	2 320	2 498	-1 238	-33
M 01	5 103	3 456	3 826	2 688	-2 415	-47
B 10	4 186	3 617	3 067	2 906	-1 280	-30
M 12	4 241	3 271	3 361	2 949	-1 292	-30
M 11	3 703	2 519	3 107	3 901	+198	+5
M 09	5 045	4 226	4 529	4 714	-331	-6
M 08	12 057	9 977	10 733	8 047	-4 010	-33
M 02	12 951	12 265	13 242	12 576	-375	-3
Total	93 626	67 166	68 932	63 676	-29 950	-32

n.d. - non disponible

* Les superficies sont classées par ordre croissant en 1981.

B: comté de Bonaventure
E: comté de Gaspé-Est
G: comté de Gaspé-Ouest
M: comtés de Matane-Matapédia

Source: Statistique Canada.

SÉRIE DE DOCUMENTS DE TRAVAIL

N° 1: L'écologie et la récupération des terres perturbées par l'activité minière: Bibliographie sélective de la littérature canadienne. I.B. Marshall, 1980. En 73-4/1F. ISBN 0-662-50724-X.

N° 2: Analyse des expériences américaines dans la modification de l'utilisation des terres pour la conservation de l'énergie. W.R. Derrick Sewell et Harold D. Foster, 1980. En 73-4/2F. ISBN 0-662-90808-2.

N° 3: Les effets de l'établissement d'ex-citadins en milieu rural: une rétrospective de la littérature canadienne. James D. McRae, 1980. En 73-4/3F. ISBN 0-662-90809-0.

N° 4: Incidences des programmes fédéraux sur les terres dans le district régional de la vallée de la Cowichan en Colombie-Britannique. Lorna R. Barr, 1980. En 73-4/F. ISBN 0-662-90810-4.

N° 5: L'effet sur l'utilisation des terres agricoles des politiques et programmes du gouvernement fédéral dans le comté de Kings en Nouvelle-Écosse. S.G. Ryle et P. Gervason, 1980. En 73-4/5F ISBN 0-662-90811-2.

N° 6: Conservation de l'énergie par la planification de l'utilisation des terres. Synthèse du symposium de Montréal, 26-28 mars 1980. W.R. Derrick Sewell et Harold D. Foster, 1980. En 73-4/6F. ISBN 0-662-11088-9.

N° 7: Procédés d'évaluation au Canada et leur utilisation dans la préservation des terres agricoles. James D. McCuaig et Heather J. Vincent, 1980. En 73-4/7F. ISBN 0-662-90813-9.

N° 8: Les effets des programmes fédéraux sur l'utilisation des terres dans la vallée de Windermere. J.D. McCuaig et E.W. Manning, 1980. En 73-4/8F. ISBN 0-662-91109-1.

N° 9: Problématique de l'utilisation du sol au Canada. E.W. Manning, 1980. En 73-4/9. ISBN 0-662-51142-5.

N° 10: Établissement d'une échelle de vulnérabilité écologique aux précipitations acides: Étude d'impact. Document général et résultats d'une conférence sur les indices d'une échelle relative au transport des pluies acides sur de grandes distances. Évaluation d'impact du groupe de travail. Canada/États-Unis, Détroit (Michigan), 2 décembre 1980. D.W. Cowell, A.E. Lucas et C.D.A. Rubec, 1981. En 73-4/10F. ISBN 0-662-91106-7.

N° 11: Les effets des ports pour petits bateaux sur l'utilisation des terres: une étude préliminaire. E.W. Manning, J.D. McCuaig, V.P. Neimanis et E.M. Peterson, 1981. En 73-4/11F. ISBN 0-662-91112-1.

N° 12: Les terres et l'automobile: Bibliographie sélective. Wendy Simpson-Lewis et Ruth McKechnie, 1981. En 73-4/12. ISBN 0-662-51259-6.

N° 13: L'utilisation agricole des terres de faible rendement: résumé et bibliographie. K.G. Beattie, W.K. Bond et E.W. Manning, 1981. En 73-4/13F. ISBN 0-662-91113-X.

N° 14: Systèmes de classification de l'utilisation des terres: aperçu général. Robert C. Scace, 1981. En 73-4/14F. ISBN 0-662-91097-4.

N° 15: Enquête sur les besoins des usagers en matière de données sur l'utilisation des terres: programme de surveillance de l'utilisation des terres au Canada. D.M. Gierman, 1981. En 73-4/15F. ISBN 0-662-91098-2.

N° 16: Problèmes associés à la cartographie des boisés improductifs utilisant le système de classification de l'utilisation des terres de l'ITC: région d'Halifax, Nouvelle-Ecosse. Peter N. Duinker, 1981. En 73-4/16F. ISBN 0-662-91099-0.

N° 17: Système de classification pour la surveillance de l'utilisation des terres. D.M. Gierman, 1981. En 73-4/17F. ISBN 0-662-91100-8.

* N° 18: Earth Sciences of the Hudson Bay Lowland: Literature Review and Annotated Bibliography. D.W. Cowell, 1981. En 73-4/18E. ISBN 0-662-11539-2.

N° 19: Les caractéristiques des écosystèmes terrestres touchées par les précipitations acides au Canada. C.D.A. Rubec, 1981. En 73-4/19F. ISBN 0-662-11562-7.

N° 20: Inventaire des données foncières du gouvernement fédéral. Arthur Petch et Sandy Macenko, 1981. En 73-4/20F. ISBN 0-662-91804-5.

N° 21: Incidences des activités fédérales sur l'utilisation des terres fruitières: Vallée de l'Annapolis. Paul D. Bircham, 1983. En 73-4 /21F. ISBN 0-662-91567-4.

N° 22: L'établissement d'ex-citadins en milieu rural: étude de cas dans la proche campagne de Montréal et Ottawa. James D. McRae, 1982. En 73-4/22F. ISBN 0-662-91416-3.

N° 23: Méthodes d'évaluation des répercussions sur l'espace rural des futures expansions urbaines. Chris Coklin et Barry Smit, 1983. En 73-4/23F. ISBN 0-662-91655-7.

* Cette publication est disponible seulement dans la langue écrit du bureau régional, comme indiqué par le titre.

N° 24: Méthodes d'échantillonnage aréolaire selon les besoins et objectifs de la surveillance de l'utilisation des terres. C.R. Bryant et L.H. Russwurm, 1983. En 73-4/24F. ISBN 0-662-92086-4.

N° 25: Méthodes pour préserver les habitats fauniques. Bill Haigis et Will Young, 1983. En 73-4/25F. ISBN 0-662-92035-X.

N° 26: Changement d'utilisation des terres dans les milieux humides du Canada. Pauline Lynch-Stewart, 1983. En 73-4/26F. ISBN 0-662-92187-9.

N° 27: Aperçu général de la gestion des terres de la Couronne au Canada. S.L. Macenko et V.P. Neimanis, 1983. En 73-4/27F. ISBN 0-662-92121-6.

N° 28: Aperçu des systèmes d'aménagement des terres au Canada. R. Audet et A. Le Hénaff, 1984. En 73-4/28F. ISBN 0-662-92290-5.